

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'IMAGE DE LA NOBLESSE DANS LA *GAZETTE DE FRANCE* : POUVOIR ET
SUJÉTION À L'ÂGE DE L'ABSOLUTISME

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
LAURENCE DUMONT

JUILLET 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	i
Liste des abréviations.....	iii
Liste des figures.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Résumé.....	vi
Introduction.....	1
Cadre théorique.....	1
Bilan historiographique.....	10
<i>Histoire culturelle des représentations.....</i>	<i>10</i>
<i>L'affirmation de l'absolutisme et de la noblesse.....</i>	<i>12</i>
<i>L'historiographie de l'étude de la presse en France.....</i>	<i>16</i>
Présentation de la problématique.....	19
Présentation de la source.....	20
Méthodologie pour le traitement des sources documentaires.....	25
Structure du mémoire.....	27
Chapitre I	
Une approche sociale : Les modèles sociaux de la <i>Gazette</i>	28
I. L'approche sociale : Les nobles et leur place dans la société française de l'Ancien Régime.....	31
II. Figure de la noblesse féminine : De la femme mère à la femme de pouvoir.....	44
III. Les oubliés de la <i>Gazette</i>	58
Chapitre II	
La diversification du système nobiliaire français : La <i>Gazette</i> comme juge de légitimité et de prestige.....	65
I. Un modèle chevaleresque revisité.....	67
II. La promotion des modèles alternatifs à la guerre.....	82
Chapitre III	
Jeux de pouvoir : La <i>Gazette de France</i> au service de la raison d'État.....	97

I. Les débats religieux : la question des dévots dans la France des années 1630.....	99
II. Les conflits militaires : Jeux de miroir entre alliés et opposants du roi de France.....	105
III. La fin du règne de Louis XIII : La régence d'Anne d'Autriche.....	116
Conclusion.....	131
Sources et bibliographie.....	136

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BNF Bibliothèque nationale de France

LISTE DES FIGURES

Figure 0.1 Nouvelles Ordinaires du treiziesme Janvier 1635, 1635, BNF.....23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Les types de noblesse et leur visibilité dans la <i>Gazette</i> entre 1631 et 1643.....	30
Tableau 1.2 Répartition des mentions des familles royales par thème de nouvelles....	31
Tableau 1.3 Les thématiques abordées pour chaque type de noblesse dans la <i>Gazette de France</i> entre 1631 et 1643.....	35
Tableau 1.4 La présence générale des femmes dans la <i>Gazette</i> entre 1631 et 1643.....	43
Tableau 1.5 Pourcentage de l'augmentation de présence des femmes dans la <i>Gazette</i> ente 1631 et 1643.....	44
Tableau 1.6 Les thématiques concernant les femmes dans la <i>Gazette</i>	46
Tableau 2.1 Les nouvelles militaires de l'année 1635.....	78
Tableau 2.2 Les fonctions de la noblesse dans la <i>Gazette de France</i> entre 1631 et 1643.....	86
Tableau 2.3 La distribution des charges présentées dans la <i>Gazette</i> entre 1631 et 1643.....	87
Tableau 3.1 Présence des protestants dans les nouvelles de la <i>Gazette</i>	100
Tableau 3.2 La visibilité des alliés de la France pendant la guerre de Trente Ans dans la <i>Gazette de France</i>	107
Tableau 3.3 La visibilité des opposants de la France pendant la guerre de Trente Ans dans la <i>Gazette de France</i>	111

RÉSUMÉ

Dans le but d'effectuer une étude des représentations nobiliaires, cette étude se penche sur le contenu des articles de la *Gazette de France* entre 1631 et 1643, soit au moment où le règne de Louis XIII se superpose à la fondation de ce premier périodique français. Ce travail tend donc à étoffer les recherches qualitatives de l'historiographie de la presse, particulière celle de la *Gazette de France* fondée par Théophraste Renaudot en 1631.

Ainsi, il s'agit de déterminer comment la fondation de la *Gazette* par Théophraste Renaudot, ainsi que son utilisation par la couronne, s'inscrit dans le remaniement identitaire de la classe de la noblesse, en France. Dans un contexte de prémisse de l'absolutisme monarchique, les représentations des nobles sont mises au service de cette couronne qui se veut toute-puissante. La présente étude se penche donc sur les différentes images, modèles et codes de conduite que propose le périodique dans la période trouble des années 1630 en donnant une place particulière à l'étude sociale, l'étude fonctionnelle et une mise en parallèle des événements avec certains événements marquants de la période. De cette façon, il fut possible d'établir des modèles comportementaux, à suivre pour les nobles, ainsi que de les mettre en relation avec la monarchie telle que pratiquée par Louis XIII.

MOTS CLÉS : Noblesse, absolutisme, représentation, identité, presse.

INTRODUCTION

Les débuts de l'absolutisme sont une façon pour la monarchie française d'asseoir son joug en étendant sa main mise sur les différentes institutions. Ainsi, l'institution d'une presse rapportant les nouvelles de façon périodique, telle que proposée par Théophraste Renaudot en mai 1631, offre l'opportunité à l'État de Louis XIII de s'approprier l'actualité. La permission royale devient en effet un moyen de contrôler la manière de représenter les acteurs de la nouvelle *Gazette de France*, et notamment des nobles qui y sont majoritaires. Cette permission accorde ainsi le droit à Renaudot de publier, tout en l'invitant à se conformer à une l'idée de la société promue par la monarchie française.

Cette étude aura donc pour but de déterminer comment le mode de gouvernement du règne de Louis XIII interfère dans les représentations de la noblesse de France dans la *Gazette* des années 1630. Elle vise à en dépeindre les différentes facettes et à comprendre leur façonnement à l'âge de la raison d'État et de l'absolutisme du roi et de son ministre.

Les relations entre la monarchie et les membres de la noblesse ont toujours connu des tensions. En France au XVII^e siècle, confrontés à l'émergence de nouvelles structures politiques, ces rapports connaissent une nouvelle évolution, atteignant leur apogée lors de la Fronde. Le règne personnel de Louis XIII et le ministériat du cardinal de Richelieu marquent en effet l'avènement d'un nouveau modèle monarchique : celui d'un absolutisme marqué par la raison d'État et la centralisation du pouvoir. Ainsi, la monarchie force l'éloignement des nobles des affaires de l'État et tend d'établir un nouveau modèle aristocratique en amenant une reconfiguration des liens de pouvoir entre la noblesse et la couronne¹. Ces redéfinitions alimentent désormais les

¹ J-M, Constant, *La noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Hachette, Paris, 1994, 256p. et L. Bourquin, *La noblesse dans la France moderne (XVI^e - XVIII^e siècles)*, Éditions Belin, 2002, 263p. Pour l'ancienne noblesse (épée) qui occupait jusque-là des positions centrales : enjeu de conserver sa place face à la montée de nouvelles élites.

protestations nobiliaires. Cette noblesse est traversée par un processus de diversification. Ainsi, on propose désormais de nouvelles possibilités d'atteindre les nobles rangs. De plus, dans un contexte de tensions intérieures et internationales² —dont témoignent les conflits avec l'Espagne et le Saint-Empire, les révoltes nobiliaires, parmi lesquelles celles de la reine mère, ainsi que la pression du parti dévot— la noblesse doit en effet se trouver une nouvelle place dans ce paysage politique transformé.

Cadre théorique

Transformations sociales de la noblesse : La diversification nobiliaire

La noblesse traditionnelle : Au tournant du XIV^e siècle, un mode de vie noble se développe. Bien que ce soit le cas depuis le Moyen-Âge, c'est « le mode de vie qui [fait] le noble. »³ À l'époque médiévale, l'image de la noblesse est calquée sur les représentations véhiculées dans la littérature chevaleresque⁴. Ce modèle, développé par l'historien Georges Duby, fournit un idéal type à la noblesse d'épée, ou « traditionnelle » pour le XII^e siècle. Issue de l'époque médiévale, cette noblesse s'illustre par ses valeurs guerrières, ses exploits militaires et son grand sens de l'honneur⁵. Ce dernier se définit comme étant « à la fois le modèle de comportement qui semble convenable à la position de chacun et la qualité de celui qui se conforme effectivement à ce modèle »⁶. Jusqu'à la fin du Moyen-Âge, les nobles des provinces

² Notamment des conflits avec l'Espagne (traité de Vervins en 1598) et la Savoie (traité de Lyon en 1601) ainsi que le début imminent de la guerre de Trente Ans qui oppose la France à l'Espagne et au Saint-Empire Romain Germanique dès 1635. De plus, la France est également touchée par les tensions imposées par les conflits confessionnels entre les protestants et les catholiques. Sous la régence de Marie de Médicis, sa proximité avec Concino Concini, un noble originaire d'Italie, provoque des tensions entre la noblesse protestante et la reine régente. Cela mène à une guerre civile entre 1614 et 1615.

³ J.-M. Constant, *La noblesse dans la France moderne*, op. cit., p.97.

⁴ G. Duby, « Chevalerie » dans *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], < <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/chevalerie/> > (consulté le 14 juillet 2020)

⁵ Cette tradition voulait que les deux partis s'affrontent en tête à tête jusqu'à ce que l'un ou l'autre des participants ne soit blessé ou mort.

⁶ A. Jouanna, « Recherches sur la notion d'honneur au XVI^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 15, n°4, Octobre-décembre 1968, p.603.

ne se ralliaient que très peu au pouvoir monarchique, préférant plutôt se mettre dans les bonnes grâces des princes.

Entre les XV^e et XVII^e siècles, ce qui détermine la noblesse est la valeur attribuée au sang, soit à l'héritage noble qui se passe par le nom. Si la richesse est de plus en plus acquise par les élites bourgeoises, la valeur du sang et de l'héritage demeure primordiale pour faire partie intégrante de la noblesse, jusqu'au début de l'Ancien Régime⁷. C'est au XVI^e siècle qu'apparaît la société de cour et donc un rapprochement entre la noblesse et la couronne. Bien qu'elle soit toujours liée au sang et à l'honneur militaire, il s'agit néanmoins du moment décisif de la diversification des actifs des membres de la noblesse.

Les élites bourgeoises : Avec le début de l'Ancien Régime, de nombreuses familles bourgeoises émergent dans le paysage social. L'accessibilité à la noblesse n'est désormais plus seulement une affaire de naissance et de titre. Si le mode de vie des nobles est dispendieux, ils ne sont désormais plus les seuls à pouvoir se le permettre. Les titres de noblesse étant souvent associés à la possession de la terre, les bourgeois peuvent désormais se permettre d'effacer leur roture au bout de deux ou trois générations lorsqu'il possède des seigneuries. Ainsi, on voit apparaître le phénomène de l'agrégation à la noblesse. Si un bourgeois achetait une terre, s'adonnait aux activités militaires, exerçait des fonctions publiques, il était de plus en plus considéré comme un noble. Ainsi, c'est surtout la reconnaissance des pairs qui permet de déterminer si une famille est noble ou non. Dans certaines provinces plus éloignées de la capitale, ce mode d'anoblissement est désormais reconnu et codifié par la justice⁸. Se retrouvent avec des titres de noblesse des officiers, des marchands et des travailleurs libéraux –

⁷ J. Flori, *La Chevalerie*, Éditions Jean-Paul Gisserot, Quintin, 1998, p74.

⁸ J-M. Constant, *La noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, op. cit., p.98.

comme des avocats – qui rachètent de vastes et riches seigneuries et adoptent le mode de vie noble⁹.

Les élites administratives : L'époque moderne est aussi celle d'une restauration des pouvoirs monarchiques après la fin de la guerre de Cent Ans¹⁰. Cette affirmation du pouvoir se fait au détriment de celui des princes et des États provinciaux. Dans son administration, le roi distribue désormais les charges administratives à ceux qui disposent de connaissances juridiques et comptables¹¹. Afin de bien s'entourer et de pourvoir à ses finances, notamment pour la guerre, « [la monarchie] met en vente les offices : ce qui n'est pas les interdire aux nobles, mais exclure ceux d'entre eux qui sont trop pauvres ou trop dignes pour se livrer à cette sorte de simonie laïque. »¹² Depuis la fin du Moyen-Âge, l'on peut devenir noble en exerçant une charge administrative pour le prince¹³. En 1522, François I^{er} crée une caisse de finance particulière pour récolter les fonds amassés par la vente d'offices¹⁴. C'est ainsi que la pratique d'hérédité des charges se répand, construisant ainsi des lignées d'offices de justices et provoquant l'augmentation du nombre de charges au sein du gouvernement royal¹⁵. Finalement, en 1604, un nouvel impôt permet aux officiers de transmettre librement leurs titres en payant un tribut annuel. Cet Édit de la Paulette aura pour conséquence de former de véritables lignages d'officiers, donnant naissance à la noblesse de robe, réunissant le sang et la fonction. Ce qui provoque l'augmentation

⁹ J-M. Constant, *Nobles et Paysans en Beauce : Aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles*, Thèse de Ph.D. (histoire), Université de Paris IV, 1981, p.32-33.

¹⁰ La guerre de Cent Ans était une guerre féodale ayant eu lieu entre 1337 et 1453 opposants la France et l'Angleterre. Pour éviter un autre conflit autour des fiefs, la couronne française a commencé à recentraliser le pouvoir autour du monarque.

¹¹ Parmi ces charges, on y retrouve des rôles de juristes, des membres de l'administration fiscale du royaume ou encore des postes administratifs au sein du gouvernement royal.

¹² F. Billacois, « La Crise de la Noblesse Européenne (1550-1650) : une mise au point », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 23, n°2, 1976, p.272.

¹³ J-M. Constant, *La noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, op. cit., p.104.

¹⁴ R. Mousnier dans *Vénéralité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, précise (p. 37) : À sa création, le fond est partagé avec le reste de l'épargne du royaume. En 1524, les revenus des vénalités sont séparés et désormais gérés par un autre trésorier.

¹⁵ A. Jouanna, *Le Pouvoir Absolu : Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Éditions Gallimard, Paris, 2013, p.84.

considérable des offices, créant une élite fiscale autour de ces rôles administratifs. La noblesse de robe peut soit venir de familles bourgeoises ayant acheté les charges ou encore d'anciennes familles de la noblesse traditionnelle ayant encore suffisamment d'argent pour se le permettre¹⁶.

Les crises de la noblesse

Crise économique : La modernité a bien des impacts sur la noblesse¹⁷ au point que pour certains historiens, comme François Billacois, la classe nobiliaire connaît alors une « crise » de ses capacités économiques et de son imaginaire.¹⁸ L'aspect économique de cette crise est nuancé par Denis Crouzet¹⁹ ainsi que par Arlette Jouanna²⁰. Selon ces historiens, l'endettement des grandes familles nobles est plutôt dû à des malchances ou à la mauvaise gestion de leur capital plutôt qu'un véritable phénomène structurel. Jouanna indique d'ailleurs que les proportions selon lesquelles les richesses sont rassemblées entre les mains de moins de 10 % de la population « riche » demeurent inchangées au cours de la période²¹. Il existe cependant des lignages nobles qui ont connu des difficultés financières, ce qui a permis à la bourgeoisie d'acquérir des terres et ainsi de rejoindre les rangs de la noblesse.

Les dépenses somptuaires et militaires des grandes familles, indispensables à l'adoption du mode de vie nobiliaire, augmenteraient alors au point de ruiner bien des lignages. La nouvelle culture nobiliaire impose ainsi une culture des apparences et un mode de vie luxueux que les grandes familles aristocratiques tentent de préserver au mieux, malgré leurs problèmes financiers. On pense d'ailleurs aux restaurations des

¹⁶ Il s'agit de la noblesse d'épée.

¹⁷ L'époque moderne débute à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle.

¹⁸ Travail présenté par François Billacois dans « La Crise de la Noblesse Européenne (1550-1650) : une mise au point », *loc. cit.*, p.258-277.

¹⁹ D. Crouzet, « Recherches sur la crise de l'aristocratie en France au XVI^e siècle; les dettes de la Maison de Navers », *Histoire, économie & société*, vol^o1, numéro 1, 1982, p.7-50.

²⁰ A. Jouanna, *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Fayard, Paris, 1989, 504p.

²¹ A. Jouanna, *Le devoir de révolte, op. cit.*, p.92-93.

résidences nobles²² ou encore l'augmentation des dépenses militaires, qui coûtent de plus en plus cher²³. Les conflits, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume, ont par ailleurs poussé les monarques à augmenter les impôts et les contributions que paye parfois la noblesse. Cependant, les biens abandonnés étaient le plus souvent récupérés par d'autres nobles. Les bourgeois ayant fait de même étant une minorité²⁴.

Avec l'entrée de la France dans la guerre de Trente Ans, la monarchie fait appel à des individus payés —et formés— pour aller combattre. De plus, les nobles trouvent de plus en plus d'excuses pour ne pas répondre aux appels de la couronne²⁵. Le monarque ayant besoin de soldats et aussi d'une contribution financière, Louis XIII décide donc de soumettre la noblesse aux taxes et aux impôts, puisqu'ils décident de ne plus contribuer de leur présence sur les champs de bataille par « l'impôt du sang »²⁶.

Crise du pouvoir : En s'entourant de fidèles issus de ces nouvelles élites et en professionnalisant ses armées, le roi diminuait le pouvoir des grandes familles de la noblesse traditionnelle. Cette diversification de la classe nobiliaire trouve donc sa source dans les changements politiques. Elle inaugure également des tensions entre les deux modèles de noblesse, le premier est marqué par la noblesse de sang et le second par la noblesse d'influence. De plus, l'aristocratie traditionnelle se retrouve face à l'obligation de s'adapter à ce nouveau système politique, si elle veut pouvoir continuer à en tirer des avantages et à conserver sa place parmi l'élite sociale.

En plus de l'éloignement des charges administratives, la noblesse d'épée est remplacée par des professionnels de la guerre, souvent des mercenaires étrangers

²² F. Billacois, « La Crise de la Noblesse Européenne (1550-1650) : une mise au point », *loc. cit.*, p.268.

²³ Ce qui est dû au raffinement des armes à feu et la modification des méthodes de combats.

²⁴ A. Jouanna, *Le devoir de révolte, op. cit.*, p.94.

²⁵ M. Nassiet, « La noblesse en France au XVI^e siècle, d'après l'arrière-ban », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°26, 1999, p.107-109.

²⁶ La pratique du ban consiste à une reconnaissance des terres nobles par le souverain, en France. Avec le développement de la fiscalité, l'obligation du ban et d'arrière-ban ne concernent plus que les nobles et les possesseurs de fiefs. Lors de levée d'armée, les jeunes nobles étaient convoqués au combat, c'est cette contribution, aussi appelée « impôt de sang » qui rendait inutile leur implication monétaire. Ainsi, ils étaient exempts du prélèvement d'impôt, au même titre que les institutions religieuses.

appelés pour combattre au nom du roi. Cette ancienne noblesse combattante, désormais soumise à une contribution fiscale, se voit dépouillée de ses privilèges.

Crise identitaire : Ainsi rabaissés par la couronne, les nobles se doivent de se redéfinir dans ce contexte politique qui tient à les garder à l'écart du pouvoir. C'est pourquoi la haute noblesse sent le besoin de se rapprocher de la cour et de l'entourage du roi²⁷. La cour devenait la clé des privilèges et de l'ascension sociale pour les nobles. Ce qui explique d'ailleurs la porosité grandissante entre les grandes catégories nobiliaires. En effet, dans ce système de privilèges, il devient impératif pour les nobles d'attirer le regard et les honneurs de la couronne en jouant parfois sur plusieurs plans à la fois²⁸. Conjointement avec les conseils royaux²⁹, la cour devient le théâtre des conflits entre les nobles ainsi que celui de l'autorité royale sur l'aristocratie. De plus, le développement de la noblesse administrative secouait l'identité nobiliaire liée à la guerre. En distribuant les privilèges de la noblesse à travers des charges professionnelles, cela réduisait la noblesse traditionnelle à un groupe auxiliaire et passif³⁰. Ainsi, on réinterroge le rôle de cette noblesse au sein de la société, en tentant de lui trouver une place dans ce nouveau modèle. Quant à elles, les plus basses classes de cette noblesse demeurent plus rattachées aux anciennes valeurs nobiliaires et continuent de faire valoir leur mécontentement dans des révoltes populaires³¹.

Paysage politique sous Louis XIII

Louis XIII devient roi en mai 1610, succédant à son père Henri IV. Jusqu'en 1617, c'est la reine mère, Marie de Médicis, qui assure la régence du royaume au nom de son fils. Dès le début de son règne, le jeune roi se retrouve confronté à un climat

²⁷ A. Jouanna, *Le prince absolu : Apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Gallimard, Paris, 2014, p.122-123.

²⁸ E. Haddad, « Noblesse d'épée, noblesse de robe : espaces sociaux et frontières idéologiques », *L'Atelier Bis - Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations*, 21 BIS, 2020, < <https://journals.openedition.org/acrh/10746> > [en ligne] (consulté le 19 juin 2022)

²⁹ Il s'agit des conseils sur lesquels les nobles de la noblesse administrative siègent.

³⁰ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang : Chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca 1460 - ca 1620)*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2015, p.493.

³¹ Notamment pendant la Fronde (1648-1653).

politique tendu. Entre 1614 et 1615, la monarchie connaît une opposition dans la « Révolte des Grands ». Après la régence de la reine, les nobles traditionnels se retrouvent placés à l'arrière-plan politique. Ce soulèvement contre la couronne est également soutenu par une partie des organes de presses, dut une plus grande liberté d'écriture sous la régence. Le conflit est conclu en 1617 avec l'évincement de la régente et de ses conseillers de la sphère politique. Plus tard, entre 1619 et 1622, le duc Henri II de Rohan revient de son exil imposé par la reine mère et mène un mouvement protestant contre la couronne de France. Louis XIII est forcé de partir en campagne militaire afin d'obtenir la reddition des huguenots. La série de sièges devenant éprouvante autant pour les troupes du roi que pour les protestants, ces derniers finissent par se soumettre à la volonté royale, en échange de gratifications, de charges ainsi que par quelques gouvernements dans les villes protestantes³².

En août 1624, Richelieu accède au poste de ministre principal du roi Louis XIII, qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1642. Dès l'or, le modèle absolutiste français commence à se construire. Même s'il est plus élaboré et plus restrictif sous Louis XIV, le règne de Louis XIII et le ministériat de Richelieu sont le théâtre d'une transformation du mode de gouvernement qui implique la mise en place du Secret, de la raison d'État et de l'éloignement de la noblesse des affaires politiques. La politique du roi et de son ministre peut être rassemblée selon trois objectifs : l'écartement politique des nobles, la réduction des partis huguenots et dévots³³ et le desserrement de l'influence des Habsbourg sur l'Europe. Cette période, entre 1624 et 1643, apparaît ainsi comme cruciale de la transformation du mode de gouvernement, avant même l'avènement de Louis XIV.

³² H. Duccini, *Histoire de la France au 17^e siècle*, Armand Colin, Paris, 1991, p.43-44.

³³ Le parti huguenot est un groupe mettant de l'avant les Réformes religieuses. Il prône l'existence commune des protestants et des catholiques. Le parti dévot est une organisation à tendance politique, qui reprend les idées de la ligue de dévotion qui mettait la prière et le culte de la Vierge au centre de leur préoccupation. Le parti dévot s'oppose aux alliances protestantes de la couronne et soutient Marie de Médicis contre le cardinal de Richelieu dans la guerre de Trente Ans.

Écartement politique des Grands : L'association entre Richelieu et Louis XIII a pour but de corriger les faiblesses de la monarchie. Dès son arrivée au poste de principal ministre du roi, Richelieu prône la paix générale et s'attaque d'abord à mater la noblesse. Arlette Jouanna présente les différents aspects de cet objectif politique³⁴. Le but n'étant cependant pas de rabaisser les nobles, seulement de diminuer leur orgueil et leur présence dans la vie politique de la France. L'un des meilleurs moyens de réguler cette noblesse est donc de contrôler l'anoblissement. Richelieu, lui, avait plutôt l'intention de rappeler aux Grands que la couronne était la première distributrice des privilèges nobiliaires³⁵.

Les politiques de Richelieu concernant les nobles avaient également le but de réduire leur pouvoir politique et leurs privilèges, en les obligeant à payer la Paulette. Richelieu s'attaque également à la question des duels, en 1626. Le cardinal fait ainsi émettre un texte réglementant cette pratique, parce qu'elle « [...] saignait à blanc »³⁶ la classe nobiliaire. Avant son association avec la *Gazette*, on observe que le cardinal cherche à réguler les relations entre les membres de la noblesse et la couronne ainsi qu'à redéfinir leurs pratiques. Finalement, Richelieu tente de faire de la noblesse un second ordre « utilitaire » pour la couronne, forçant ainsi ses membres à suivre une ligne de conduite particulière de façon à pouvoir servir la monarchie. Ainsi, les nobles pouvaient occuper des postes administratifs et militaires. Désormais, l'accessibilité aux privilèges nobles n'était plus seulement une affaire héréditaire, mais était contrôlée par la couronne. La noblesse devait ainsi accepter sa dépendance à la monarchie.

La réduction des partis huguenots et dévots : En plus d'écarter la noblesse des affaires d'État, Louis XIII et le cardinal de Richelieu doivent également régler la question huguenote. Le conflit, ouvert depuis les années 1620 est remis sur le devant

³⁴ A. Jouanna, *Le devoir de révolte*, op. cit., p.111-116.

³⁵ De cette idée découla l'entreprise d'annuler les nombreuses lettres d'anoblissement émises sous le règne de Henri IV ainsi qu'au début de celui de Louis XIII.

³⁶ F. Hildesheimer, *Richelieu*, Flammarion, Paris, 2004, p.177.

de la scène politique. Le siège de La Rochelle en est l'apogée et l'illustration³⁷. En 1629, par la Grâce d'Alès, la couronne annule tous les privilèges politiques accordés aux protestants par l'Édit de Nantes³⁸. Le traité de Grâce d'Alès confirme la victoire du roi sur les protestants. Désormais, leur survie dépend uniquement de la bonne volonté du roi. Surtout pour les nobles protestants, à compter de ce moment, ils doivent faire preuve de prudence et leur meilleure option demeure leur soumission à la couronne.

Desserrement de l'influence des Habsbourg : Lors de la période à l'étude, l'Empire de la famille Habsbourg s'étend sur une majorité du territoire de l'Europe de l'Est. Séparé en une branche autrichienne et une branche espagnole, cet Empire comprend entre autres l'archiduché d'Autriche, le Saint-Empire romain germanique, une partie des Balkans actuels, le Portugal, l'Espagne ainsi que des royaumes italiens³⁹. Autant dire que leur influence en Europe est considérable. Le roi de France étant demeuré plutôt neutre dans les conflits européens jusqu'en 1620, Richelieu force la main à Louis XIII pour qu'il intervienne dans certains conflits militaires dans les régions soumises à l'influence Habsbourg⁴⁰.

Bilan historiographique

Ce mémoire étudiera la place particulière de la *Gazette de France* dans la redéfinition des représentations de la noblesse qui s'opère lors du règne de Louis XIII. Pour mener ce travail, ma recherche s'inscrit au croisement de l'histoire culturelle et

³⁷ Il s'agit d'une ville majoritairement habitée par des protestants, à l'époque étudiée. La monarchie française craignait que les protestants, aidés par l'Angleterre et les Provinces-Unies, ne renversent l'administration catholique de la ville. Richelieu assiège lui-même la ville entre 1627 et 1628.

³⁸ L'Édit de Nantes accordait un équilibre militaire entre les forces protestantes et catholiques. De plus, les protestants s'étaient vus accorder des endroits de sûreté, afin de détendre les tensions entre les protestants et les catholiques.

³⁹ Tels que celui de Naples, celui de Sicile et celui de Milan.

⁴⁰ La France intervient dans plusieurs conflits en Italie, comme la succession de Mantoue, entre 1627 et 1631, et la Valteline, en 1626.

des représentations, de l'histoire du pouvoir et de ses rapports avec la noblesse ainsi que l'histoire de la presse.

Histoire culturelle des représentations

L'étude des représentations est associée au cadre méthodologique proposé par l'histoire culturelle. Ce mouvement historiographique, qui prend racine au tournant des années 1980, au moment où l'histoire des mentalités se transforme pour devenir l'histoire culturelle, est marqué par l'article « Le monde comme représentation » de Roger Chartier⁴¹. L'auteur propose une étude culturelle des sociétés hors du cadre strict de sa production culturelle⁴², au travers de « représentations » conçues comme l'ensemble des perceptions du monde qui sont véhiculées par les conceptions sociales. Ces représentations de Roger Chartier sont les images associées soit : à un aspect physique, comme un monument funéraire à l'effigie d'un roi, ou encore à un phénomène abstrait. Cette représentation a pour but d'offrir un corps « matériel » à ce concept abstrait⁴³. Chartier positionne sa réflexion sur la restructuration des classes sociales, dans une relation approfondie avec d'autres disciplines de sciences sociales⁴⁴. Le champ d'intérêt de l'histoire s'élargit pour se pencher sur des questions nouvelles comme celle des rituels, des croyances ou des formes de sociabilités⁴⁵. C'est le développement de ces nouvelles préoccupations que l'auteur appelle le retour à une « philosophie historique »⁴⁶.

L'histoire culturelle souhaite utiliser les représentations comme sujet d'étude, les intégrant à l'observation des systèmes économiques et politiques. Chartier aborde

⁴¹ R. Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 44^e année, N. 6, 1989. pp. 1505-1520.

⁴² Les productions matérielles auxquelles fait référence Chartier sont les images « physiques » de la culture, comme les statues, les portraits ou les effigies.

⁴³ R. Chartier, « Le monde comme représentation », *loc. cit.*, p. 1514.

⁴⁴ Comme la linguistique, la sociologie et l'ethnologie.

⁴⁵ Il ne s'agit que de quelques exemples tirés de l'article : R. Chartier, « Le monde comme représentation », *loc. cit.*, p. 1506.

⁴⁶ R. Chartier, « Le monde comme représentation », *loc. cit.*, p.1506.

la multiplication des représentations avec le développement de l'imprimé⁴⁷. De cette façon, les rapports de pouvoirs ainsi que l'imaginaire se retrouvent modifiés, ce qui soutient davantage son propos de l'étude des représentations afin de faire de l'histoire sociale. Une approche qui s'apparente à celle proposée par l'anthropologue Maurice Godelier en 1978⁴⁸. Ce dernier se penche sur un débat sur les réalités sociales dans l'histoire. Ce qui est intéressant de cet article de Godelier, c'est la définition qu'il donne des rapports entre le réel et l'idéal. Cet « idéal », mentionné par l'auteur, correspond à une image idéalisée, ou un modèle, proposé dans les mentalités d'une société. À travers sa présentation des débats, l'anthropologue aborde la question de leur importance dans l'étude d'une société. « [Les représentations] existe[nt] sous forme de règles de conduite, de principes d'action, de permissions ou d'interdit, etc. »⁴⁹ Ce qui rejoint également les réflexions de Chartier dont la méthode veut « aider à reformuler la manière d[e fixer] la compréhension des œuvres, des représentations et des pratiques aux dimensions du monde social que, tout ensemble, elles signifient et construisent. »⁵⁰

La présente recherche tend à se placer à la rencontre des réflexions de Chartier et de Godelier. Utilisant la multiplication des représentations dans les textes de la *Gazette* ainsi que les lignes de conduite véhiculées par ces représentations, elles seront appliquées dans le cadre de l'étude des relations entre les classes.

Représentations de la noblesse : Toute une historiographie s'est construite autour de l'histoire culturelle pour renouveler les études sur la noblesse depuis les années 1990. Des représentations qui sont intimement reliées à l'aspect guerrier de la noblesse⁵¹. Hervé Drévilion, lui, s'est interrogé sur la réception de ces figures

⁴⁷ *Ibid.*, p.1509.

⁴⁸ M. Godelier, « La Part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique », *L'Homme*, 1978, tome 18 n°3-4. p. 155-188.

⁴⁹ M. Godelier, « La Part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique », *loc cit.*, p.172.

⁵⁰ *Ibid.*, p.158.

⁵¹ Notamment A. Jouanna dans *Le devoir de révolte, op. cit.*, N. Le Roux dans *Le Roi, la Cour, l'État : De la Renaissance à l'Absolutisme*, Champ Vallon, Seyssel, 2013, 394p., J. Pitt-Rivers, « La maladie de l'honneur », dans M. Gautheron (dir.), *L'honneur. Image de soi ou don de soi : une image équivoque*, Paris, Autrement, 1991, p. 20-36. ou comme : F. Billacois, *Le duel dans la société française des XVIe-*

d'exemple que l'historiographie transmet de ces personnages concernés⁵². Il recueille ces réactions particulièrement dans les journaux périodiques du XVII^e siècle, notamment la *Gazette*, ainsi que dans les mémoires produits par les nobles. D'ailleurs, Drévilion, dans l'un de ses articles⁵³, évalue les conflits symboliques portés par la *Gazette de France*, imprimé périodique qui bouleverse les modes de définitions et de transmission des valeurs de la noblesse. Cependant, cet article présente davantage le point de vue de la réception de ces modèles par des nobles mécontents. Il marquera néanmoins un point de départ quant à l'étude des représentations militaires.

L'affirmation de l'absolutisme et de la noblesse

Il existe un grand nombre d'études et de réflexions sur l'absolutisme français, qu'il s'agisse de celles des contemporains de l'époque moderne ou encore des historiens modernistes. L'un des plus complets est l'étude réalisée par Robert Descimon et Fanny Cosandey, en 2002⁵⁴. Cette étude présente un panorama de l'historiographie absolutiste ainsi que les différents aspects de ce mode de gouvernement. Les guerres de religion⁵⁵ ont été le théâtre de la naissance d'un « second » absolutisme que l'on définit traditionnellement comme un « [s]ystème politique dans lequel le pouvoir est concentré entre les mains du souverain, qui en exerce tous les attributs (législation, justice, administration) »⁵⁶. L'absolutisme de

XVII^e siècle : Essai de psychologie historique, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1986, 539p.

⁵² H. Drévilion, « “Publier nos playes et valeurs”. Le fait d'armes et sa notoriété pendant la guerre de Trente Ans (1635-1648) », dans Pontet Josette, Figeac Michel et Boisson Marie (dir.), *La noblesse de la fin du XVI^e au début du XX^e siècle, un modèle social ?*, Anglet, Atlantica, 2002, vol. 1, p. 289-308. et H. Drévilion, « L'héroïsme à l'épreuve de l'absolutisme. L'exemple du maréchal de Gassion (1609-1647) », *Politix*, vol. 15, n°58, Deuxième trimestre 2002, Guerres et paix p. 15-38.

⁵³ *Ibid.*, p. 289-308.

⁵⁴ F. Cosandey et R. Descimon, « L'absolutisme : un mythe? » dans *L'absolutisme en France : histoire et historiographie*, Éditions du Seuil, Paris, 2002, p.193-271.

⁵⁵ Les guerres de religion du XVI^e siècle amènent une certaine séparation entre le pouvoir temporel et spirituel. Désormais, le pape ne peut plus intervenir directement dans les affaires d'États au nom de la religion. Dans : F. Cosandey et R. Descimon, *L'absolutisme en France : histoire et historiographie*, op. cit, p.98-105.

⁵⁶ Dictionnaire Larousse, « Absolutisme » dans Dictionnaire Larousse < <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/absolutisme/274> > (consulté le 14 mai 2020)

l'Ancien Régime est également marqué par le monopole du roi sur le pouvoir temporel. Désormais, il s'impose comme le détenteur du pouvoir supérieur en son territoire⁵⁷.

Depuis les années 1960 cependant, d'importantes nuances ont été apportées à l'historiographie traditionnelle de ce régime politique qui est désormais étudié comme un modèle évolutif. D'abord en 1963, François Dumont propose un article⁵⁸ établissant une comparaison entre les monarchies « absolue » et « traditionnelle »⁵⁹. Plus tard en 1997, Jean-Louis Thireau propose un modèle en trois phases : celle de la monarchie féodale (XII^e et XIII^e siècles), celle de la monarchie tempérée (XIV^e au XVI^e siècle) et celle de la monarchie absolue (XVII^e et XVIII^e siècles)⁶⁰. Tous les deux s'intéressent donc aux zones d'ombres entre le passage de la monarchie traditionnelle vers une monarchie dite absolue, puisque les rois possédaient déjà les pleins pouvoirs politiques même avant le début de l'absolutisme⁶¹. Ainsi, il faut distinguer la centralisation des pouvoirs —le transfert des charges administratives vers le roi— et l'absolutisme —le contrôle de l'appareil gouvernemental par le seul monarque—. Ils se rejoignent sur cette idée d'évolution du modèle monarchique. Cependant, Thireau explique que cette évolution sert à poser une distance entre le roi et la noblesse, dans le contexte de conflits externes⁶², par la mise en place de la raison d'État —qui renvoie à la condition absolue du roi, qui le place au-dessus des lois et des traditions dans l'intérêt de la défense du royaume⁶³. Cette politique, existant depuis la Renaissance, connaît un essor lors de la

⁵⁷ M. Cottret, « Absolutisme » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime* de L. Bély (dir), Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p.8-9.

⁵⁸ F. Dumont, « Royauté française et Monarchie Absolue au XVII^e siècle » dans *XVII^e siècle : Revue publiée par la Société d'Étude du XVII^e siècle*, No°58-59, 1963, p.3-29.

⁵⁹ La première est celle que la communauté historique considère comme le principal type de gouvernement monarchique en France entre les XVI^e et XVII^e siècles. Elle est celle qui veut que tous les pouvoirs soient entre les mains du monarque qui règne seul sur son royaume. La monarchie traditionnelle est, au contraire, celle que l'on connaît comme étant héritée du Moyen-Âge, que l'on appelle également la monarchie féodale qui s'appuie sur les ordres hiérarchiques entre vassaux et seigneurs.

⁶⁰ J-L. Thireau, « L'absolutisme a-t-il existé? », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, numéro 6, 1997, p. 291-292.

⁶¹ F. Dumont, « Royauté française et Monarchie Absolue au XVII^e siècle », *loc. cit.*, p.4.

⁶² *Ibid.*, p.294.

⁶³ F. Cosandey et R. Descimon, *L'absolutisme en France : histoire et historiographie*, *op. cit.*, p.93.

régence de Marie de Médicis et sous le règne de Louis XIII⁶⁴. Il s'agit de la cristallisation de la mise à distance politique des Grands, un argument qui est également repris par l'historienne Fanny Cosandey⁶⁵. Selon Thireau, les souverains avaient pour but de perpétuer des pratiques monarchiques et non pas de les transformer.

Fanny Cosandey, dans un article de 2009, s'intéresse aux relations de pouvoirs instaurées par ce nouvel absolutisme dans la France d'Ancien Régime. En s'appuyant sur des traités politiques⁶⁶, l'historienne mentionne qu'il est primordial pour les monarques de cette époque de récupérer et de garder leurs usages traditionnels. Ainsi, la couronne peut plus facilement conserver sa légitimité dans un contexte de remaniement politique⁶⁷. Elle apporte ainsi la contribution particulière du volet cérémoniel et l'importance de ce développement dans la monarchie absolue. Cosandey s'interroge sur les contraintes structurelles et conjoncturelles de l'exercice de ce pouvoir. En plus de la raison d'État, que mentionnait Thireau, et l'aspect symbolique du cérémonial, elle décrit l'intérêt qu'ont les nobles de s'inscrire dans ce système de monarchie absolue. Pour la couronne, cela implique d'intégrer des aspects traditionnels et militaires dans sa politique pour inciter ces groupes nobiliaires à accepter la diminution de leur pouvoir alors que celle-ci est constamment en concurrence avec les détenteurs d'offices. Dans un contexte de redéfinition de l'identité nobiliaire, l'étude des relations entre la couronne et les nobles est primordiale.

Avec la question de la restructuration du système de gouvernement, les relations entre les groupes d'influence se retrouvent modifiées afin de correspondre à ce nouveau modèle, qui redéfinissent également les rapports de puissance. Ces auteurs démontrent

⁶⁴ La raison d'État avait été abandonnée sous Henri IV.

⁶⁵ F. Cosandey, « Instituer la toute-puissance? Les rapports d'autorité dans la France d'Ancien Régime », *Tracés, revue de science humaine*, n°17, 2009, p.39-54.

⁶⁶ Fanny Cosandey cite dans son texte *Le Traité de la Servitude volontaire* (1549) d'Etienne de La Boétie 1549 et *Recueil des rangs des grands de France, dédié au Roy Charles neufiesme* (1580) de Jean Du Tillet.

⁶⁷ F. Cosandey, « Instituer la toute-puissance? », *loc. cit.*, p.40.

que l'absolutisme n'est pas un phénomène politique uniforme. Il s'agit d'un processus d'adaptation de la monarchie dans un contexte bien particulier.

Pour l'étude du XIV^e siècle, plus récemment, l'on constate l'élargissement des travaux sur les représentations des membres de la noblesse d'Ancien Régime en France. Dans une thèse parue en 2015⁶⁸, Benjamin Deruelle accorde un chapitre à la représentation des nobles dans les écrits chevaleresques, hérités du Moyen-Âge. À la fin de la période médiévale, l'idéal nobiliaire est modifié par la pression des transformations sociales et culturelles⁶⁹. De plus, l'étude de Deruelle présente une comparaison entre les représentations et les pratiques des nobles ainsi que la façon dont ils l'influencent⁷⁰. Ces codes s'appliquent d'ailleurs toujours pendant le XVI^e siècle. En 2000, l'historien Nicolas Le Roux produit un ouvrage d'histoire sociale sur la redéfinition des relations sociales entre la noblesse et la couronne. Il s'intéresse au début de la cour et la nouvelle fonction de favoris du roi de France au XVI^e siècle⁷¹. En s'appuyant sur des traités politiques de l'époque moderne⁷², cette étude permet de mettre en lumière les changements des rapports entre la couronne de France et la classe nobiliaire. Bien que les études de Deruelle et Le Roux s'intéressent à des périodes différentes de celle qui est ciblée dans cette étude, les modèles qu'ils établissent quant aux relations des noblesses militaires et sociales avec la couronne servent de point de départ pour évaluer l'évolution de ces modèles à travers le règne de Louis XIII.

Dans les travaux présentés, les historiens abordent davantage les périodes antérieures ou postérieures à celle proposée par cette étude. S'ils font parfois mention de Louis XIII et du cardinal de Richelieu⁷³, les études sur l'absolutisme s'intéressent

⁶⁸ B. Deruelle, « Un ethos nobiliaire » dans *De papier, de fer et de sang, op.cit.*, p.467-512.

⁶⁹ Des transformations qui affectent également l'État. Elles sont propulsées par les penseurs humanistes.

⁷⁰ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang, op.cit.*, p.494-506.

⁷¹ Il s'intéresse au règne de Henri III, qui eut lieu entre 1574 et 1589.

⁷² Il cite entre autres le *Traité des Nobles* de François de l'Alouette (1577) et les *Mémoires de Troubles François de Racine* de Villegombain (1667).

⁷³ Dumont l'aborde à quelques reprises pour mentionner les régence et Cosandey à un seul endroit pour parler du début des cérémonies.

davantage à la période de Louis XIV, qui est considérée comme l'apogée de l'absolutisme ou encore à Louis XI et François I^{er} qui en seraient les premiers balbutiements. Il existe néanmoins des études sur le sujet particulier de la personne de Richelieu⁷⁴ ou des études plus générales sur les rois absolus⁷⁵.

L'historiographie de l'étude de la presse en France

Depuis les années 1980, les études sur les modes de communications en Europe de l'Ancien Régime se sont étendues. La majorité des auteurs s'étant intéressé aux presses en France, autant pour le XVII^e que le XVIII^e siècle, sont majoritairement effectuées par des historiens ou des spécialistes dix-huitiémistes⁷⁶. De ce fait, les presses du XVII^e siècle sont souvent utilisées comme « point de départ » pour les recherches et sont rarement placées au cœur d'une réflexion historique⁷⁷.

Vers la fin des années 1970, le biographe Jean Sgard s'intéresse au recensement des figures journalistiques entre 1600 et 1789⁷⁸. Il dirige également, en 1991, un ouvrage collectif sur les journaux de la même période⁷⁹. Ses travaux marquent un point de départ dans l'historiographie de la presse. Outre ces ouvrages de référence, Sgard écrit plusieurs articles sur la figure du journaliste ou sur l'histoire de la littérature. Entre autres, il coécrit un chapitre avec Michel Gilot, professeur de lettre, en 1982 dans le collectif *Le journalisme d'Ancien Régime*⁸⁰, qui présente une histoire sociale. Gilot et Sgard s'intéressent à la fonction de l'écrivain, ou dans le présent cas du

⁷⁴ L'une des plus récente et plus importante est celle de Françoise Hildesheimer, *Richelieu, op. cit.*, 590p.

⁷⁵ Telle que l'étude de Hervé Drévilhon, *Les rois absolus 1629-1715*, Belin, Paris, 2011, 631p.

⁷⁶ Spécialistes du XVIII^e siècle.

⁷⁷ F. Moureau, « Informer et diffuser la pensée dans la France du dernier siècle de l'Ancien Régime » *Lumen*, Vol. 28, 2009, p.30.

⁷⁸ J. Sgard (dir), *Dictionnaire des Journalistes : 1600-1789*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1976, 380p.

⁷⁹ J. Sgard (dir), *Dictionnaire des Journaux : 1600-1789*, Universitas, Paris, 1991, 1209p.

⁸⁰ J. Sgard, M. Gilot et ass., « Le journaliste masqué : Personnages et formes personnelles » dans *Le Journalisme d'Ancien Régime* de Pierre Rétat (dir), Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1982, p.285-314.

« journaliste »⁸¹, dans le développement d'un personnage narrateur. Ils explorent la construction de « spectateur » pour décrire la relation entre les auteurs et les lecteurs. Ce chapitre s'intéresse de façon très générale à la presse en France d'Ancien Régime. Les auteurs utilisent en exemple des journaux actifs après la période du règne de Louis XIII⁸². Cependant, la conscience de dialogue entre un journal et son lectorat, même un peu après cette période, démontre un désir de communication et de « mise en scène » dans la presse d'Ancien Régime. Néanmoins, les travaux de Sgard se limitent particulièrement aux frontières françaises⁸³.

En ce qui concerne plus particulièrement à l'histoire de la presse française comme objet, deux auteurs sont à retenir : Gilles Feyel, historien de la presse, de l'imprimerie et du journalisme, et Stéphane Haffemayer, historien des communications. Ils s'intéressent tous les deux, plus particulièrement, à la fabrication des journaux et des réseaux de communications derrière les nouvelles. En 2000, Feyel publie un ouvrage colossal sur l'histoire de la presse d'information de la France d'Ancien Régime⁸⁴. Dans cet ouvrage, il retrace l'historique de tous les modes de communication imprimés en France au cours de la période de 1630 à 1788. D'ailleurs, il commence son étude en 1630, distinguant ainsi la presse de tous les autres imprimés d'informations⁸⁵. Feyel brosse un portrait de la *Gazette de France*, décortiquant sa structure et présentant son principal auteur, Théophraste Renaudot. Son ouvrage présente une critique externe très précise de la source, mais ne s'intéresse pas directement au contenu du périodique. De plus, il n'étudie pas seulement la *Gazette de France*, mais élargie son corpus aux autres publications.

⁸¹ Le terme n'existe pas encore à l'époque moderne, il est assigné à posteriori pour décrire les écrivains qui publiaient dans les presses périodiques, ou journaux, de l'époque.

⁸² Les *Journaux Savants* sont publiés pour la première fois en 1665, le *Mercure* en 1672 et les *Mémoires de Trévoux* en 1701.

⁸³ F. Moureau, « Informer et diffuser la pensée dans la France du dernier siècle de l'Ancien Régime » *op. cit.*, p.30.

⁸⁴ G. Feyel, *L'annonce et la nouvelle : la presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Voltaire Foundation LTD, Oxford, 2000, 1387p.

⁸⁵ Cf. *infra*, p.20.

Quant à Stéphane Haffemayer, il s'intéresse également à la presse comme objet de communication, cependant, il ne se limite pas aux corpus français. Il étudie particulièrement les réseaux d'échanges et de transferts culturels dans la presse européenne⁸⁶. Ces travaux remettent la *Gazette de France* dans un contexte européen. La particularité du travail d'Haffemayer repose sur son étude d'abord très quantitative des sources périodiques de la France d'époque moderne, vers la fin des années 1990⁸⁷ et au début des années 2000⁸⁸. À travers ses différents articles, il spécifie, en s'appuyant sur ses propres recherches ainsi que celles produites par Gilles Feyel, que les études qualitatives des organes de presses sont très rares, jusqu'à maintenant, dans l'historiographie.

Tout comme l'historien François Moureau⁸⁹, Haffemayer remet en cause le désintérêt de l'historiographie pour les sources périodiques. Ce désintérêt s'explique par « [l]es relations complexes entre l'information, le pouvoir et l'opinion »⁹⁰ dans les médias, notamment les presses écrites, de la France du XVII^e siècle. Néanmoins, c'est cet aspect « biaisé » de la *Gazette* et sa proximité avec le pouvoir qui sera soulevé dans la présente recherche. Ces historiens présentent tous les deux dans leurs travaux un panorama de l'historiographie existant pour la presse de langue française lors de l'époque moderne. Dans un article publié en 2005, reprenant les grands concepts sur l'opinion publique de Jürgen Habermas, Haffemayer remet en question cette « estampille gouvernementale » posée sur les documents de la presse du XVII^e siècle⁹¹.

⁸⁶ S. Haffemayer, « Transferts culturels dans la presse européenne au XVII^e siècle », *Le Temps des Médias*, no°11, 2008, p.25-43.

⁸⁷ S. Haffemayer, « Les gazettes de l'Ancien Régime. Approche quantitative pour l'analyse d'un "espace de l'information" », *Histoire & Mesure*, vol. 12, no°1, 1997, p.69-91.

⁸⁸ S. Haffemayer, « Information et Espace Public : La Presse Périodique en France au XVII^e siècle », *Revue de synthèse*, 5^e série, 2005, p.109-137.

⁸⁹ Dans son article : F. Moureau, « *Informier et diffuser la pensée dans la France du dernier siècle de l'Ancien Régime* » *op. cit.*

⁹⁰ S. Haffemayer, « Information et Espace Public », *loc. cit.*, p.111.

⁹¹ *Ibid.*, p.112.

Dans ce même article, il explique comment ce répertoire de sources devrait être utilisé par les historiens, en nommant l’approche d’histoire culturelle de Roger Chartier⁹².

En plus de ces études du contenant, en 2020, Maxime Martignon publie une thèse qui s’intéresse, quant à elle, au réseau de correspondants mis en place par Renaudot dans la deuxième moitié du règne de Louis XIV. Pour la période s’étendant entre 1670 et 1720, Martignon produit une analyse des pratiques d’écriture ainsi que des réseaux savants instaurés autour de ces « nouvellistes »⁹³. Cependant, cette étude se concentre davantage sur les acteurs impliqués autour des organes de presses plutôt que sur le contenu des nouvelles.

Études des représentations dans la presse : Émilie Dosquet s’est intéressée à la représentation de l’événement lors des conquêtes militaires de Louis XIV. Dans un article⁹⁴ et dans sa thèse⁹⁵, l’historienne reprend les approches proposées par Hervé Drévilion et Benjamin Deruelle, pour les appliquer à la presse. Pendant cette période, la presse écrite est utilisée pour rapporter les événements militaires, loin des grandes villes françaises. Dosquet s’intéresse par ailleurs à la façon dont les périodiques et les nouvelles créent l’événement politique et militaire. De ce fait, c’est le périodique qui donne l’importance aux événements et non pas l’inverse. Tout comme les travaux de Drévilion, c’est la presse qui contrôle la visibilité des événements, de la même façon qu’elle contrôle la visibilité des valeurs nobiliaires. C’est cette approche de la « création » de l’événement politique par la nouvelle qui m’intéresse tout particulièrement dans les études produites par Émilie Dosquet.

Présentation de la problématique

⁹² *Ibid.*, p.113.

⁹³ M. Martignon, *Publier le lointain à l’époque de Louis XIV : réseaux savants, activité politique et pratiques d’écriture (France, 1670-1720)*, Université Paris Gustave Eiffel (UGE), novembre 2020.

⁹⁴ E. Dosquet, « “We Have Been Informed that the French Are Carrying Desolation Everywhere” : The “Desolation of the Palatinate” as European News Event in Print », dans Raymond Joad et Moxham Noah (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2016, p. 641-674.

⁹⁵ E. Dosquet, *Le feu et l’encre : La « désolation du Palatinat » Guerre et information politique dans l’Europe de Louis XIV*, Ph.D (Histoire), Université Paris 1 — Panthéon-Sorbonne, 2017, 937p.

À la lumière de ces éléments, en tenant compte des études précédemment exécutées sur les différentes thématiques, ce travail cherche à éclairer la façon dont la presse monarchique française est utilisée dans le contexte de la centralisation du pouvoir et ses tentatives pour redéfinir l'identité de la noblesse. Il veut éclairer la manière dont cette monarchie, qui se veut toute puissante⁹⁶, profite de l'apparition des revues périodiques afin de légitimer les transformations du mode de gouvernement tout en conservant l'adhésion de l'aristocratie et la noblesse du royaume. Quelle image de la noblesse et des membres de l'aristocratie, les rédacteurs de *La Gazette* présentent-ils ? À quel point celle-ci remodèle-t-elle l'image traditionnelle de la noblesse ? Quelles sont les valeurs et les vertus qui sont promues par la monarchie dans le contexte troublé des années 1630 et dans quelle mesure pouvait-elle servir le roi ? Il s'agit donc de comprendre, finalement, les représentations sociales de la noblesse véhiculées dans la *Gazette de France* entre 1631 et 1643 et leur rôle dans l'entreprise de « domestication » et de « curialisation » de la classe nobiliaire⁹⁷.

Ces années correspondent à la superposition de l'existence de la *Gazette de France* et du règne de Louis XIII. L'année 1631 est une année cruciale dans l'histoire de la presse en France puisqu'elle marque la première publication de la *Gazette*. Cette étude s'intéressant aux représentations nobiliaires dans le contenu de la source, il est donc nécessaire de commencer du début. De plus, il s'agira ici d'étudier les particularités du remaniement identitaire imposé à la noblesse par le gouvernement de Louis XIII et de Richelieu. Après les décès successifs de ces deux personnages après 1643, la régence établie par Anne d'Autriche change la situation du pouvoir. Considérées comme une monarchie faible par l'absence d'un roi, les politiques mises en place sous le règne de Louis XIII ne sont pas perpétrées, ce qui met fin à cette chronologie.

⁹⁶ F. Consandey et R. Descimon, *L'absolutisme en France*, op. cit., 316p.

⁹⁷ N. Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses pocket, 1976, 394p.

Présentation de la source

Développement de la presse et naissance de la presse française : Aux changements politiques, s'ajoutent l'apparition et la diffusion de la presse aux XVI^e et XVII^e siècles qui devient presque un quatrième pouvoir⁹⁸. La « révolution de l'imprimé », telle que définie par Elizabeth Eisenstein, débute avec le raffinement de l'imprimerie inventée par Johannes Gutenberg au XV^e siècle. Cette innovation permet une augmentation et un élargissement des écrits qui circulent désormais en Europe. Si l'on imprime d'abord des ouvrages philosophiques et religieux, le début des feuilles de Presses apparaît également, permettant ainsi le début de l'actualité imprimée⁹⁹.

Dès les années 1500, les feuilles de presses, sous différentes formes, se répandent en Europe. Comme leur nom l'indique, il s'agit de feuilles volantes sur lesquelles sont imprimées des nouvelles¹⁰⁰. C'est ce que l'on appelle, en France, des « occasionnelles ». Elles se présentent sous forme de petits carnets, parfois illustrés. Le plus souvent, ces feuilles volantes racontent les grands événements politiques et sociaux : comme des batailles, des funérailles princières ou des fêtes. Apparaissent également les *canards*, sous le même format que les occasionnelles, qui présentent des récits de fictions de tous les genres. Dès 1517, dans le sillon de la Réforme, commence aussi la circulation des pamphlets. Ces derniers sont un moyen de communication de l'actualité le plus répandu, surtout dans la France de la période de l'Ancien Régime. Leur contenu est polémique et se permet de critiquer les modèles politiques en place. En plus de textes s'attaquant directement aux figures d'autorités, les pamphlets contiennent parfois des extraits de récits satiriques. Compte tenu de leur contenu, et du contrôle politique de la presse, les pamphlets circulent énormément de façon clandestine.

⁹⁸ Les trois autres pouvoirs étant les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires.

⁹⁹ J-P. Seguin, « L'information en France avant le Périodique : 500 canards imprimés entre 1529 et 1631 », *Arts et traditions populaires*, n°1, 11^e année, janvier-mars 1963, p.20-32.

¹⁰⁰ Leurs noms diffèrent en fonction de leur pays de parution. En Allemagne, on les appelle les *Zeitungen*, en Italie *corentes* ou *gazetta*.

La mainmise du pouvoir sur la presse : Ce contrôle de l'État sur la circulation de l'information n'est pas systématique en France. Avant la fin du XVI^e siècle, l'édition française —particulièrement parisienne— est minée par les guerres de religion. C'est grâce au roi Henri IV que la capitale française retrouve son importance comme centre d'impression, dès 1594. Les politiques de développement urbain de Henri IV et sa décision d'installer sa cour à Paris donnent un élan nouveau aux éditeurs. Les textes recommencent à être imprimés et à circuler dans la capitale, alors qu'émerge une presse moderne – c'est-à-dire une presse diffusant de l'information de façon régulière – avec deux décennies de retard sur les autres États d'Europe¹⁰¹.

Ensuite, le pouvoir royal impose une réglementation stricte aux éditeurs en matière de diffusion. Si l'on connaît bien la censure dans son application par la Religion¹⁰², l'État monarchique l'utilise également dans une optique politique. Au début du XVI^e siècle, les réformes religieuses provoquent une publication de masse. La censure politique est donc instaurée pour contrôler la diffusion de l'information. En France, les débuts de la censure remontent à 1537¹⁰³. Plus tard, sous Louis XIII, elle est réorganisée par le cardinal de Richelieu : sans l'accord de l'État français, la « permission du roi », aucun éditeur ne peut imprimer. Ainsi, la couronne choisit à qui elle accorde sa permission et obtient un contrôle sur la diffusion des actualités qui circulent dans son royaume. Cette censure amène cependant un développement de stratégies de contournement. La contrebande de documents interdits prend alors plusieurs formes. Ils peuvent être distribués de façon non officielle, d'autres fois, ils sont envoyés dans d'autres pays afin d'y être imprimés, avant d'être rapportés en France par des voyageurs.

Ces changements forcent une réorganisation des rapports entre le pouvoir politique et la presse dans les années 1630. L'utilisation de cette nouvelle presse

¹⁰¹ H-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société : À Paris au XVII^e siècle Tome 1*, Droz, Genève, 1999, p.36.

¹⁰² La censure religieuse de l'époque moderne est principalement illustrée par l'index. Il s'agit d'une liste regroupant tous les ouvrages interdits de lecture par le Vatican.

¹⁰³ P. Albert, *Histoire de la Presse*, Presses Universitaires de France, Paris, 2018, p.7-8.

périodique française par la couronne, dès 1631, se traduit par un resserrement de la diffusion de l'information. La *Gazette de France* a un aspect très international et met particulièrement de l'avant les relations établies entre la couronne française et les autres puissances européennes, particulièrement dans un contexte teinté par les conflits.

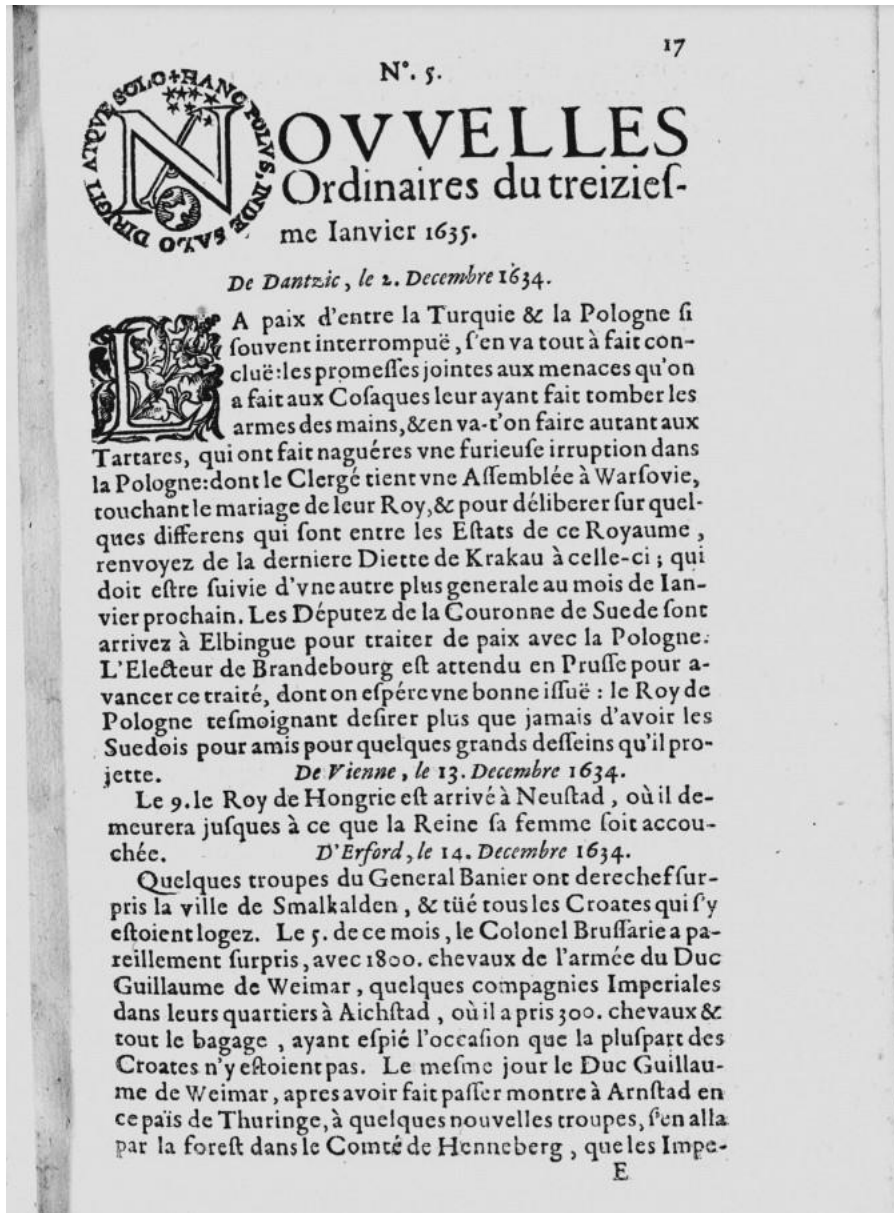
La *Gazette de France* : Premier organe de presse périodique à voir le jour, en France, la *Gazette de France* est publiée pour la première fois en mai 1631. En soi, les presses périodiques existent déjà en Europe à cette époque. Aux Pays-Bas ou encore en Allemagne, ce type de publication circule depuis la fin du XVI^e siècle.

Théophraste Renaudot, fondateur de ce premier périodique, est un protestant converti né en 1586 en France. Diplômé en médecine à Montpellier à tout juste vingt ans, il s'installe d'abord à Paris, sous la protection de Marie de Médicis. À la fin des années 1610, il décide d'aller étudier la presse hollandaise et entreprend un voyage aux Provinces-Unies. Lorsqu'il rentre à Paris, il ouvre un bureau d'adresse dans la capitale, dans le but de désengorger les hospices et les asiles. Avant la publication de la *Gazette*, Renaudot tente à plusieurs reprises de commencer son propre périodique. Publiée depuis mai 1631, elle recevra le privilège royal en octobre de la même année. C'est pendant cette période que Richelieu fait appel à Renaudot pour mettre sa *Gazette* au service de la monarchie. Cette nouvelle *Gazette* devient une presse au service du pouvoir politique et le restera jusqu'au début du XX^e siècle¹⁰⁴.

La *Gazette*, utilisée par le pouvoir monarchique, devient essentiellement un outil de contrôle de l'information pour l'administration de Richelieu et de Louis XIII. Ainsi, toutes les nouvelles communiquées au peuple ont nécessairement été lues et approuvées par la couronne, soit par le cardinal ou par le roi. Une telle utilisation et un tel contrôle de la presse écrite dévoilent les attentes de la monarchie par rapport à la noblesse. Dans une période trouble en ce qui concerne les conflits intérieurs et

¹⁰⁴ L'on conserve des traces de publication de la *Gazette de France* jusqu'en l'année 1915. Cependant, elle demeure au service de l'État jusqu'à la Révolution.

extérieurs au royaume, la *Gazette* impose une lecture totalement monarchique de la société. En contrôlant le contenu en circulation dans le royaume, la couronne s'affiche comme source de l'information tout comme elle l'était des statuts de récompenses.



La Gazette de Renaudot est un journal périodique hebdomadaire qui, dès sa création, partage des nouvelles venant d'un peu partout en Europe. La publication n'a rien de

¹⁰⁵ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes, Nouvelles ordinaires & extraordinaires & autres relations contenant le récit remarquables, avenues tant en ce Royaume qu'es pays estrangers, dont les nouvelles nous sont venues toute l'année 1635*, p.17.

régulier et le nombre annuel de numéros varie d'une année à l'autre. Chaque numéro publie des articles organisés sous forme de nouvelles ou sous forme de correspondance. Ces articles se présentent eux-mêmes par un jour et par un lieu. S'il est possible d'avoir plus d'une nouvelle par jour, celles-ci apparaissent distinctement dans chaque numéro. Il existe trois formats de publications dans la *Gazette* : les *Nouvelles Ordinaires*, les *Relations* et les *Extraordinaires*. Les *Nouvelles Ordinaires*, avant 1633, sont le seul format publié. Elles concernent des nouvelles de nature variées, qui proviennent de la France et d'ailleurs en Europe. De nombreux personnages sont cités, tels que des soldats, des princes et même des monarques de royaumes voisins. Les *Relations* sont, quant à elles, des nouvelles sous la forme de correspondances. Elles présentent de l'information variée, comme des rapports judiciaires ou militaires. Finalement, les *Nouvelles Extraordinaires* sont des dossiers qui traitent entre trois et quatre sujets différents. Elles peuvent prendre plusieurs formes, comportent souvent des statistiques, des listes ou des correspondances.

L'ensemble des numéros de la *Gazette de France* publiés entre les années 1631 et 1761 est conservé à la Bibliothèque Nationale de France à Paris¹⁰⁶. Des versions numérisées en sont accessibles en ligne à partir de la plateforme Gallica. Seules manquent les années 1637, 1639, 1685, 1692, 1699, 1723, 1725 et 1726¹⁰⁷. L'ensemble des gazettes européennes du XVIII^e siècle sont également disponibles sur le *Gazetier Universel*. Une plateforme sur laquelle on retrouve également des hyperliens menant aux versions numériques de la *Gazette de France*.

¹⁰⁶ BnF.

¹⁰⁷ Les années 1637, 1639 sont disponibles sur Google Book, conservées par l'Université de Lyon. Les autres années ne sont pas disponibles en ligne.

Méthodologie pour le traitement des sources documentaires

Ce travail repose donc sur un relevé systématique et exhaustif des articles de la *Gazette de France* concernant les membres de la noblesse et leurs activités dans les entre 1631 et 1643. Considérant l'emprise de la couronne sur la diffusion de l'information, ces articles permettront de brosser un portrait de la « bonne noblesse » tel que le conçoit cette monarchie. Ce relevé sera effectué uniquement dans les publications de *Nouvelles Ordinaires*, puisqu'elles existent en plus grand nombre. Elles offrent également un contenu plus varié.

Compte tenu des contraintes qu'impose un tel travail, la recherche portera sur un relevé exhaustif des années 1631, 1635, 1636 et 1643. Le corpus rassemble ainsi 1875 articles. Les années 1631 et 1643 ont été sélectionnées pour les raisons énoncées plus tôt. La France entre ensuite officiellement dans le conflit européen qu'est la guerre de Trente Ans dès l'année 1635, un moment de tension pour la monarchie qui pourrait modifier les représentations véhiculées dans la presse. Pour compléter ces informations, celles de l'année 1636 permettent de déterminer si des changements dans les représentations se sont opérés au cours du conflit armé.

Puisque la *Gazette* est un organe de presse qui évolue sous le joug de la couronne de France, il est évident que cette source présente des biais. Comme mentionné dans le bilan historiographique, l'étude de cette presse avait été délaissée à cause de son étiquette associée au contrôle de l'information. Malgré ce biais, ce sont les influences de la couronne qui sont étudiées dans ce travail. Ensuite, pour l'analyse, ces articles seront comparés à des représentations présentées dans les études spécialisées. Cela permettra d'identifier les convergences et les divergences entre les représentations monarchiques et celles des autres corps sociaux. Ce travail s'attachera à l'étude des premiers usages politiques de l'information et de la naissance d'une

opinion publique à l'époque moderne¹⁰⁸. Elle complétera enfin les connaissances sur les relations de pouvoir entre les différents groupes sociaux du royaume de France à travers l'analyse des récits de la *Gazette de France* et des représentations dont ils sont les vecteurs, entre 1631 et 1643.

Structure du mémoire

Le sujet de l'étude des représentations nobiliaires dans la *Gazette* peut paraître bien vaste. Afin de répondre aux différentes problématiques présentées, les représentations seront étudiées à travers trois angles d'approches méthodologiques.

Dans un premier temps, le premier chapitre abordera les représentations nobiliaires dans une perspective sociale. Dépendant de la hauteur de la noblesse, ses membres sont associés à des rôles différents. D'ailleurs, il en va de même pour les rôles associés aux notions de « genre. » Tout comme les origines sociales de la noblesse peuvent affecter leurs secteurs d'activités, leur identité de genre joue également un rôle sur les représentations qui leur sont attribuées. À la lumière des différentes conclusions apportées par cette approche, il deviendra possible de déterminer différents modèles sociaux qui s'appliquent à la noblesse.

En second temps, les membres de la noblesse peuvent être étudiés dans une optique fonctionnelle. Les membres de la noblesse se démarquent par trois principales fonctions : administrative, militaire et courtisane. Le deuxième chapitre s'intéressera donc à la façon dont les représentations de ces fonctions contribuent à l'établissement d'un système de distribution de privilège par la couronne.

Finalement, le troisième chapitre se penchera sur une approche événementielle des représentations nobiliaires. Les différents événements rapportés par le périodique permettent la mise de l'avant de modèles de conduite par la couronne de France. Dans un contexte de redéfinition de l'identité de ce groupe, il s'agit d'éclairer la manière

¹⁰⁸ J. Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997 (2^e édition) 1993, 324p.

dont ce média rend compte et alimente à la fois des conflits et des tensions qui se font autour de la redéfinition des notions de souveraineté et de sujétion, des relations entre les membres de la noblesse et le pouvoir monarchique et, ultimement, de la place de la noblesse dans la société de privilèges qui caractérise l’Ancien Régime.

CHAPITRE 1

UNE APPROCHE SOCIALE : LES MODÈLES SOCIAUX DE LA GAZETTE

La *Gazette de France* est publiée pour la première fois par Théophraste Renaudot en mai 1631. Ce n'est que plus tard, en octobre, que le cardinal de Richelieu approche le rédacteur afin de faire de son périodique le premier organe de presse de l'État. Le cardinal espère ainsi diminuer les rumeurs, l'influence des autres types de publications¹⁰⁹ et contrôler la diffusion de l'information, particulièrement à la cour de France. Cette *Gazette* sert essentiellement à donner des nouvelles, sans jugement et sans opinion, à relater de petites histoires mettant en scène des personnalités de l'époque¹¹⁰. Le lectorat devient ainsi un public de pièce de théâtre, témoin des affaires de son temps. Le journal rappelle d'ailleurs à maintes reprises à ses lecteurs qu'ils sont des « observateurs passifs d'un “spectacle” dont les nations sont les actrices »¹¹¹. Ce théâtre d'informations accorde une attention particulière à la noblesse européenne. Elle s'en révèle même comme la principale actrice, puisque c'est elle qui dirige la politique des grandes nations.

Malgré son intention de demeurer « neutre », la *Gazette* présente la noblesse sous le spectre particulier du service de la monarchie française qui adopte un modèle plus absolutiste du pouvoir. La *Gazette de France* espère rallier les nobles, qui sont à la fois soumis et indispensables pour que ce modèle puisse fonctionner.

L'historiographie distingue traditionnellement trois types de noblesse : la haute, la moyenne et la basse noblesse. Ils serviront ici à déterminer la manière dont Renaudot peint ce groupe dans son périodique. Dans cette historiographie, la plus haute noblesse est celle des aristocrates. On y rassemble les familles dotées de titres de noblesse,

¹⁰⁹ Cf. supra, p.21.

¹¹⁰ M. Brétéché, *Les compagnons de Mercure : Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Champ Vallon, Ceyzérieu, 2015, p.152-159.

¹¹¹ S. Haffemayer, *L'information dans la France du XVII^e siècle : La Gazette de Renaudot 1647 à 1663*, Honoré Champion Éditeur, Paris, 2002, p.451.

comme les comtes, les ducs, les princes ou les marquis. Les membres de cette catégorie sociale se considèrent comme un groupe distinct, qui se détermine non seulement par la naissance, mais par la puissance. Au-delà de la naissance¹¹², c'est l'ancienneté, la richesse et le pouvoir qui définit cette première catégorie. La seconde, celle de la moyenne noblesse, rassemble des familles de moindre envergure, qui possèdent de plus petits territoires. Pour eux, la distinction se joue au niveau régional. Ces familles utilisent des moyens de reconnaissance alternatifs, comme la littérature chevaleresque, pour se légitimer¹¹³. Finalement, la petite noblesse rassemble les membres dont l'autorité se restreint au niveau local. Leur rang est associé à de petites seigneuries et ils sont souvent bien connus dans les milieux de pouvoir urbains¹¹⁴.

En m'inspirant de cette historiographie, trois catégories seront utilisées ici pour étudier la noblesse de la *Gazette*. La première rassemblera les membres des familles royales, afin de distinguer les nouvelles qui mentionnent le plus haut niveau de l'État des autres membres de la noblesse. La seconde catégorie inclura donc ici l'aristocratie séculière et les autres grands nobles qui sont habituellement associés à la plus haute noblesse. Cependant, cette catégorie n'inclut pas la noblesse dite « religieuse », même si la majorité des positions d'abbés ou d'évêques est attribuée à des aristocrates¹¹⁵. Ils ne seront mentionnés que si la nouvelle met de l'avant leur nature noble plutôt que leur fonction dans le domaine clérical. Finalement, la dernière catégorie inclura la moyenne et la basse noblesse, dont l'influence se distingue davantage au niveau régional et local.

Cette séparation avec l'historiographie traditionnelle s'explique de par la volonté de présenter un cadre théorique clair. Malheureusement, même ces catégories ne sont pas à l'abri de la porosité qui existe entre ces groupes. En effet, malgré les distinctions

¹¹² E. Schalk, *From Valor to Pedigree: Ideas of Nobility in France in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Princeton University Press, Princeton, 1986, p.115.

¹¹³ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang*, *op. cit.*, p.73.

¹¹⁴ J-M. Constant, *Nobles et Paysans en Beauce*, *op. cit.*, p.36-37.

¹¹⁵ A. Jouanna, « Noblesse, Noblesses » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime* de L. Bély (dir), Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p.891.

de titres et d'influence, les frontières entre ces différents titres de noblesse demeurent perméables. Ainsi, un membre de l'aristocratie séculière peut également faire partie de la catégorie des familles royales, en étant le frère ou la sœur d'un souverain. Tel est le cas du duc Gaston d'Orléans, qui possède son duché, mais qui est également un prince de sang, puisque frère de Louis XIII, roi de France.

En séparant ainsi la noblesse et en se penchant sur les thématiques abordées par les différentes nouvelles, il est possible de peindre un portrait clair de la noblesse telle que la présente la *Gazette*. Quelle est leur origine ? Que font-ils dans la *Gazette* ? Quels comportements leur sont attribués ? Quelles activités doivent-ils effectuer pour être reconnus par le périodique ?

Pour répondre à ces questions, ce premier chapitre présente donc d'abord une approche sociale de la population noble à partir des 1875 nouvelles relevées dans la *Gazette* entre 1631 et 1643. Dans un premier temps, il met en relation l'origine sociale et les activités auxquelles prennent part ces nobles avec leur visibilité accordée par le périodique. Ensuite, il évalue la présence particulière des femmes. Enfin, il s'interroge sur les potentielles absences dans les représentations nobiliaires proposées par Renaudot.

I. L'approche sociale : Les nobles et leur place dans la société française de l'Ancien Régime

Une noblesse à trois niveaux

Son influence et son large réseau de correspondance permettent à Renaudot de récolter des nouvelles de partout en Europe. Donc, son périodique ne se limite pas à suivre les activités des nobles du royaume de France ou de ses alliés. Toutes les noblesses ne sont pourtant pas mentionnées et représentées de la même manière par le rédacteur. Si elles occupent indubitablement une place centrale dans le périodique, il est nécessaire de classer leurs mentions afin de dégager un portrait général et de déterminer les représentations distinctives qui y sont véhiculées.

Le tableau 1.1 présente la fréquence des mentions de membres de la classe nobiliaire dans les 1875 nouvelles relevées dans la *Gazette de France* pour les années 1631, 1635-1636 et 1643, selon trois catégories. Les nouvelles dans lesquelles ils sont mentionnés présentent les actions d'un ou plusieurs nobles à la fois, nommant leurs implications et leurs positions par rapport à celle-ci.

Tableau 1.1 : Les types de noblesse et leur visibilité dans la *Gazette* entre 1631 et 1643

Familles royales : La première catégorie est celle du roi et de sa famille proche comme sa femme, ses frères et sœurs ainsi que ses enfants. Malgré sa position particulière liée à sa sacralité et au caractère absolu de son pouvoir¹¹⁶, le roi fait toujours partie du monde nobiliaire et est considéré comme le « premier des nobles »¹¹⁷. de la *Gazette de France*, cette catégorie représente près de 27 % des mentions. Elle est la seconde plus représentée dans le périodique. Malgré sa proximité avec la couronne, l'entourage du roi n'est pas exempt de manifestations de mécontentement. On pense

¹¹⁶ F. Cosandey et R. Descimon, *L'absolutisme en France, op. cit.*, p.84-85.

¹¹⁷ L. Bourquin, *La Noblesse dans la France moderne, op. cit.*, p.190.

d'ailleurs à l'animosité de Marie de Médicis, mère du roi, à l'encontre de Louis XIII ou encore les révoltes planifiées par le duc Gaston d'Orléans contre le cardinal de Richelieu. Malgré tout, pour la *Gazette*, il s'agit de présenter la famille royale comme un exemple pour les autres nobles. Ainsi, le roi est le plus souvent placé au-dessus de ses sujets, protecteur du royaume et du bien commun. Cet exercice de la toute-puissance royale passe par un ralliement des élites et d'une neutralisation des acteurs qui peuvent représenter des menaces pour cette autorité monarchique¹¹⁸. Dans cette optique, la *Gazette* crée un espace particulier pour le roi au sein de l'information pour toujours le glorifier en le plaçant au-dessus des sujets de la France¹¹⁹. Cela contribue également à l'entreprise du rédacteur d'extraire le roi de la sphère des hommes.

Considérant l'aspect international de la *Gazette*, cette catégorie ne se limite pas à la famille royale de France. Elle inclut également les membres de toutes les familles souveraines citées dans la *Gazette*. On y retrouve principalement la famille de l'empereur du Saint-Empire-Romain-Germanique, celle des rois d'Angleterre¹²⁰, de Hongrie, de Pologne, de Danemark, des Provinces-Unies du roi d'Espagne et celui de Suède. Pour l'année 1631, on compte même des nouvelles sur le roi du Maroc (2) ainsi que sur le roi de Perse (1). Ils n'ont pas été intégrés au tableau, ci-dessous, considérant le nombre limité de mentions les concernant en comparaison aux autres souverains mentionnés. Le tableau 1.2 met en relation les thématiques associées aux mentions de chacune de ces familles. Il s'agira ainsi d'en dégager un portrait géographique.

Tableau 1.2 : Répartition des mentions des familles royales par thème de nouvelles

¹¹⁸ F. Cosandey, « Instituer la toute-puissance? » *op. cit.*, p.41.

¹¹⁹ Cf. *infra*, p.90-93.

¹²⁰ Le terme « Angleterre » est parfois substitué par « Grande-Bretagne » dans la *Gazette*, il s'agit néanmoins de la même famille royale.

Familles royales	Militaire	Politique	Social	Économique	Judiciaire	Religieux	Total
France	22	61	107	1	3	9	203
Saint-Empire	16	45	28	0	1	0	90
Angleterre	31	13	23	0	1	0	68
Hongrie	10	19	24	0	0	0	53
Espagne	12	18	9	3	2	1	45
Pologne	10	29	10	1	0	1	51
Danemark	18	18	5	3	0	1	45
Provinces-Unies	34	4	10	0	1	0	49
Suède	20	8	8	0	0	0	36
Transilvanie	6	2	2	0	0	0	10
Portugal	3	2	0	0	0	1	6
Monaco	0	0	3	0	0	0	3
Total	182	219	229	8	8	13	659

À la lumière des chiffres du tableau 1.2, on constate la vaste étendue des nouvelles. On compte ainsi douze familles royales différentes mentionnées par la *Gazette de France*, en incluant la famille de Louis XIII. La géographie proposée par le rédacteur se concentre sur les grandes familles puissantes de l'Europe de son époque. On remarque également que ces mêmes familles font partie des principaux belligérants dans la guerre de Trente Ans, qui sévit en Europe depuis 1618. Néanmoins, la famille royale de France demeure la plus importante selon le nombre de mentions. Cela s'explique assez simplement, en considérant la fonction première de la *Gazette de France* qui est de servir les intérêts de la couronne de France.

Malgré la demi-douzaine de familles royales mentionnées, on peut tout de même remarquer que certaines régions géographiques sont mises de côté, comme l'Italie, la Russie, l'Empire ottoman ou encore les colonies d'Amérique. Pour ce qui est de l'Italie, dont le territoire est toujours désuni, les nouvelles concernant ses familles dirigeantes concernent plutôt de membres de l'aristocratie. Pour les autres cas mentionnés, il est difficile de définir pourquoi ils ne sont pas mentionnés dans la *Gazette*. Les informations recueillies par Renaudot dans le cadre de son périodique proviennent de l'établissement de réseaux de communications à travers l'Europe. Sont

mis à sa disposition les bureaux de poste, contrôlés par les autorités royales¹²¹, ainsi que les réseaux d'ambassadeurs. Tous deux contribuent à rapporter des nouvelles des cours et régions éloignées.

L'aristocratie : Sont associés à cette catégorie tous les nobles possédant de hauts titres comme les ducs, les princes, les comtes, les marquis ou les vice-rois, sans qu'ils soient directement liés à une famille royale. Certains sont associés à de hautes charges administratives ou militaires, bien que cela ne définisse pas leur niveau de noblesse. Ils sont attachés à des unités territoriales, comme des duchés, principautés ou comtés. Ce sont leurs titres qui leur permettent de se distinguer des autres catégories de nobles. On remarque, à la lumière de la compilation du tableau 1.1, que l'aristocratie obtient près de 70 % des mentions. Ils sont ainsi les véritables acteurs des nouvelles qui retracent leurs activités et leurs responsabilités. Ainsi, les aristocrates se présentent comme les véritables alliés de la couronne, puisque leur pouvoir et leur influence leur permettent de contribuer au bien de l'État.

Les années 1630 sont marquées, en France, par la montée de la raison d'État, celle-ci permet au roi de « transgress[er] le droit, la loi, la coutume [et] la morale pour mieux servir les intérêts de la collectivité. »¹²² La raison d'État est ici utilisée pour lutter contre les pratiques que la noblesse estime comme des privilèges immémoriaux comme le duel réglementé en 1626¹²³. Elle l'est, également, pour justifier l'opposition de la France aux grandes nations catholiques, l'Espagne et le Saint-Empire, dans la guerre de Trente Ans. Ainsi, la glorification des aristocrates dans la *Gazette* devient un moyen de les rallier à la cause du roi et d'éviter leurs mécontentements, tout en leur rappelant leur subordination au roi de France.

¹²¹ G. Feyel, *L'annonce et la nouvelle, op. cit.*, p.134.

¹²² M. Cottret, « Raison d'État » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime* de L. Bély (dir), Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p.1047-1048.

¹²³ F. Billacois, *Le duel dans la société française des XVI^e et XVII^e siècles : Essai de psychologie historique*, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, Paris, 1986, p.151.

Petite et moyenne noblesse : Tout comme les aristocrates, les membres de la petite et moyenne noblesse sont rattachés à la terre. Ce sont le plus souvent les petits seigneurs, ou « sieur »¹²⁴, provinciaux, en charge de seigneurie. Certaines de ces familles sont très anciennes et font partie de cette « race nobiliaire » au même titre que les catégories précédentes¹²⁵. Cependant, leurs biens et leurs pouvoirs ne sont pas aussi considérables que ceux des autres. Quand les plus bas nobles sont présents à la cour ou sur les champs de bataille, leur présence n'est pas systématiquement relevée. Leur influence se fait avant tout dans les campagnes et sur un plus petit bassin de population que leurs homologues. Les membres de cette petite et moyenne noblesse se retrouvent à la fin du classement avec moins de 4 % des mentions dans les nouvelles. Considérant que beaucoup de nobles provinciaux ne se présentent que peu à la cour, ils sont moins visibles dans la *Gazette*, qui représente le système de privilèges géré par le roi.

En somme, ces chiffres démontrent que la noblesse des aristocrates monopolise les trois quarts de l'actualité de Théophraste Renaudot et se place ainsi au centre des préoccupations du périodique. Ils servent d'exemple pour les autres classes nobiliaires. Malgré cette prépondérance, les nouvelles n'excluent pas les autres catégories. Les différentes noblesses interagissent dans des cercles d'influences différents, ce qui incite à se pencher sur les activités —militaires, administratives et religieuses— pratiquées par ces nobles afin de comprendre pourquoi l'aristocratie reçoit toute l'attention de la *Gazette*.

Des activités distinctives

Dans cette société d'Ancien Régime, chaque individu a un rôle à jouer et une place à occuper. Ainsi, le roi se retrouve au sommet de la pyramide sociale, plaçant les

¹²⁴ C'est ainsi qu'ils sont pour le plus souvent cité dans la *Gazette de France*.

¹²⁵ « [...] Au sens étroit, [la race nobiliaire] signifie la qualité de celui qui peut prouver trois degrés nobles au-dessus de lui en ligne paternelle [...] et au sens large elle désigne une noblesse qui peut « monter et s'étendre » jusqu'à une origine immémoriale, sans principe connu. » : Dans A. Jouanna, « Noblesse, Noblesses » dans Dictionnaire d'Ancien Régime, *op. cit*, p.888.

nobles en dessous de lui, à son service¹²⁶. Comme cela a été vu précédemment, chaque catégorie de noblesse appartient à une origine sociale distincte. Dans un contexte empreint de conflits religieux et militaires ainsi que d'un basculement social nobiliaire marqué par une redéfinition identitaire¹²⁷, la *Gazette* replace ces nobles dans leur quotidien. Ainsi, elle permet de reconstituer les rôles qui étaient accordés aux différents types de noblesse.

Ces activités, Renaudot les décrit dans ces nouvelles selon six grandes thématiques que nous suivrons pour nos analyses : les nouvelles militaires, politiques, sociales, économiques, judiciaires et religieuses. Comme cela a été vu, la porosité entre les catégories est toute aussi vraie lorsqu'il s'agit de définir la nature des événements rapportés par la *Gazette*. En effet, dépendamment des points de vue et des situations, certaines nouvelles pourraient appartenir à plus d'un thème¹²⁸. Cependant, par souci de cohérence, le thème des nouvelles sera déterminé de par l'aspect général de cette publication. À l'aide du tableau 1.3, nous observons les proportions associées aux différents types de nobles dans chacune des situations identifiées. On peut le lire de deux façons. D'abord en colonne, il permet de distinguer quelles nouvelles sont les plus souvent présentées dans la *Gazette de France*. Puis en ligne, qui présente la façon dont les thématiques sont abordées en lien avec les catégories de noblesse énoncées.

¹²⁶ F. Cosandey, *Le rang : Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Gallimard, Paris, 2016, p.14.

¹²⁷ Cf. infra, p.6-7.

¹²⁸ Prenons l'exemple du mariage qui est à la fois un événement religieux et politique. Pour les biens de cette étude, ces événements seront considérés comme étant politique, comme cela sera expliqué plus bas.

**Tableau 1.3 : Les thématiques abordées pour chaque type de noblesse dans la
Gazette de France entre 1631 et 1643**

Type de noblesse	Militaire	Politique	Social	Économique	Judiciaire	Religieux	Total	% (approx.)
Familles royales	127	167	181	7	5	9	496	26,45
Aristocratie	630	271	334	16	37	20	1308	69,76
Moyenne et petite noblesse	16	22	24	0	9	0	71	3,79
Total	773	460	539	23	51	29	1875	100
% (approx)	41,23	24,53	28,75	1,20	2,72	1,55	100	

Définitions et analyse des relations entre les thématiques et les types de noblesse

Militaire : Ces nouvelles concernent le recrutement de troupes, les mouvements des unités armées sur les champs de bataille, les sauvetages, les discussions de stratégies militaires ainsi que les contributions en hommes ou en équipement militaire.

Un premier constat s'impose : les nouvelles militaires sont de loin les plus répandues et représentent plus de 40 % du total. Considérant les conflits incessants de la guerre de Trente Ans ainsi que les déclarations de guerre du roi de France à celui d'Espagne puis à l'empereur en 1635, l'influence du contexte est évidente. On remarque que l'aristocratie y est la plus souvent associée. Cela n'a rien de surprenant considérant qu'il s'agit de « l'occupation noble par excellence » durant l'Ancien Régime¹²⁹. Ce constat est également cohérent avec l'ancien modèle aristocratique chevaleresque hérité du Moyen-Âge. Nous reviendrons plus tard sur la façon dont ce modèle est réévalué dans la *Gazette de France*¹³⁰, mais disons d'ores et déjà que l'aristocratie y apparaît comme celle qui mène la guerre pour leur monarque respectif.

¹²⁹ J-M. Constant, *La noblesse française, op. cit.*, p.20.

¹³⁰ Cf. infra, p.67-82.

En plus de les retrouver sur les champs de bataille, le lecteur suit parfois leurs levées de troupes ou de matériel militaire, mais leur rôle principal demeure le commandement.

Les familles royales sont les secondes à recevoir le plus de mentions militaires. En tant que chef principal des armées, le roi, ou la reine selon les cas, est celui qui commande les troupes depuis la capitale¹³¹. Certains, comme le prince d'Orange, le roi de Danemark, celui d'Angleterre ou encore celui de Suède¹³², mènent leurs troupes en personnes.

Les basse et moyenne noblesses elles sont très peu représentées dans le contexte militaire. Lorsqu'elles le sont, c'est toujours pour rendre des services à des nobles de plus haute extraction, ou comme messagers pour porter à la cour des nouvelles des champs de bataille (7). Dans plusieurs cas, ces troupes sont levées par de petits nobles pour d'autres, mieux titrés qu'eux, puisque les premiers sont les relais locaux du recrutement¹³³. Il n'est pas rare non plus de les voir mentionner lorsqu'il est question de dons en troupes ou en matériel militaire à l'un de leurs supérieurs, comme dans le présent exemple : « De Venize, le 23. Iuillet 1636. Le sieur de la Thuillerie a naguères envoyé 8 canons au Duc de Rohan. »¹³⁴

On ne peut donc pas comparer les situations qui mettent en scène les différents niveaux de noblesse en ce qui concerne aux nouvelles militaires. Cependant, le portrait présenté par Renaudot respecte le modèle féodal, hérité du Moyen-Âge. Les familles royales s'occupent de l'administration de la guerre et des troupes. Elles sont cantonnées également aux décisions stratégiques propres au niveau politique. Comme ils doivent également gérer le reste du royaume, ils ne peuvent pas se permettre, selon les cas, de

¹³¹ Ils lèvent des troupes, envoient des contributions en hommes ou en matériel militaire aux nobles sur les champs de bataille, se rassemblent pour prendre des décisions militaires et distribuent des charges militaires.

¹³² Le roi Gustave Adolphe II décède en 1632, ces mentions ne concernent donc que l'année 1631.

¹³³ L. Bély, *La France moderne 1498-1789*, Presses Universitaires de France, Paris, 2013, p.313.

¹³⁴ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes, Nouvelles ordinaires & extraordinaires & autres relations contenant le récit remarquables, avenues tant en ce Royaume qu'es pays estrangers, dont les nouvelles nous sont venues toute l'année 1636*, p.505.

se présenter en personne sur les champs de bataille. L'aristocratie combat pour leur roi ou l'empereur. Ce sont eux qui possèdent les hauts titres de commandement et qui défendent l'honneur de leur souverain au combat. Finalement, les basse et moyenne noblesses la servent dans toute une série de fonctions moins directes et moins visibles. C'est dans ces tâches subalternes que s'incarne, pour la *Gazette*, sa raison d'être¹³⁵. On explique tout de même la présence, bien que moins importante, cette troisième catégorie dans le domaine militaire comme faisant partie de l'appareil guerrier. Ils ont également des rôles à jouer afin de soutenir l'aristocratie militaire, comme le présente la *Gazette*.

Politique et sociale : Les nouvelles politiques et sociales, quant à elles, incluent une plus grande diversité de secteurs. Pour les activités politiques, les nouvelles traitent des rencontres diplomatiques, des audiences, des mariages ou autres alliances par traités. Plus généralement, cette catégorie rassemble toutes les nouvelles qui relatent des rencontres entre nobles¹³⁶. On y place également les nominations et les remises de charges.

Bien qu'ils soient avant tout des événements religieux, les mariages sont ici considérés dans la thématique politique. Ces unions, notamment dans la noblesse, sont en effet, et peut-être surtout dans la plus haute aristocratie, des façons de créer des alliances familiales, territoriales ou économiques. « Ainsi, le lien créé par cet échange — c'est-à-dire ici le mariage — permet de transformer une rivalité, en faisant de l'autre — l'étranger, l'ennemi — un parent, un allié. »¹³⁷ Bien que la pompe des cérémonies religieuses soit toujours rapportée par Renaudot, chaque mariage est également un « acte solennel, public et formalisé ». ¹³⁸ Les nouvelles ne manquent pas

¹³⁵ Cf. infra, p.58-62.

¹³⁶ Les rassemblements politiques les plus souvent abordés dans la *Gazette* sont ceux de la Diète, dans l'Empire, en Pologne et en Hongrie, et les Parlements, en France et en Angleterre.

¹³⁷ F. Cosandey, *La reine de France : Symbole et pouvoir*, Gallimard, Paris, 2000, p.65.

¹³⁸ J-P. Poussou, « Familles » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime* de L. Bély (dir), Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p.532.

non plus de souligner le côté économique de la transaction maritale en précisant le montant de la dot comme dans la nouvelle rapportée de Naples le 4 juin 1636 : « Le Duc de Vietri, de la maison de Sangro, a espouzé la fille de D. Vincenzo Macedonio, avec 50. mil escus de dot. »¹³⁹

Les nouvelles sociales complètent celles qui traitent de la politique. On y inclut les déplacements ou les voyages des nobles et leurs présences à des événements culturels comme des spectacles, des banquets, des ballets ou d'autres divertissements et notamment à la chasse. On y inclut également l'état de santé des nobles à travers l'Europe ou les décès, mais pas les successions, que nous avons classé dans les nouvelles d'ordre judiciaire. Cette thématique inclut également les naissances et les baptêmes.

La proportion de nouvelles politiques et sociales se retrouve presque au même niveau dans la *Gazette*, en comptant respectivement 24 % et 28 %. Renaudot maintient un équilibre entre la vie sociale et la vie politique lorsqu'il décrit la noblesse, quelle que soit la hauteur de son origine.

Pour les familles royales, les nouvelles politiques représentent environ 34 % de leurs mentions dans le périodique. Évidemment, en tant que dirigeants, il est impératif qu'ils soient présents dans la vie politique. Surtout dans cette période de développement de l'absolutisme en France, lors de laquelle les pouvoirs se sont concentrés entre les mains du roi et de son ministre. Après les révoltes nobiliaires sous la régence de Marie de Médicis puis le mécontentement de ces nobles contre le cardinal de Richelieu, souligner la légitimité des décisions de la noblesse royale est alors un enjeu. Renaudot met donc en scène le roi entouré de ses conseillers et de sa plus haute noblesse, prenant collectivement des décisions comme le 27 janvier 1635 : « Le 25. y eut célèbre Conseil au Louvre : auquel se trouvèrent le Roy, Monsieur [le Marquis de Fuëntes], le Cardinal Duc, le Garde des Seaux, le Sur-Intendant des Finances, avec la

¹³⁹ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.401.

plupart des Secretaires & Conseillers d'Etat. »¹⁴⁰ Cette représentation du roi entouré de ses conseillers renvoie à l'image de la monarchie tempérée qui continue de peupler l'imaginaire politique de la noblesse. Cela permet également de diluer les responsabilités en soulignant la contribution des conseillers plutôt que celle du monarque lui-même.

Néanmoins, le véritable domaine d'activité des familles royales, selon la *Gazette*, est celui de la sociabilité. La société française est marquée par le développement de l'importance de la cour et la redéfinition des modes de gouvernements monarchiques que le périodique doit légitimer¹⁴¹. De plus, aux mauvaises performances militaires des alliés de la France au début de la guerre de Trente Ans, le rédacteur oppose une monarchie saine, qui évolue à la cour. La présence du roi —et celle de la reine— dans de grandes cérémonies ou encore dans des divertissements détournent l'attention du front. Pour les autres degrés de noblesse, ces nouvelles sociales sont une façon de projeter la nouvelle place qu'elles doivent prendre au sein de cette société absolutiste.

À travers les articles publiés, l'aristocratie est représentée dans des situations politiques dans 21 % de leurs nouvelles. Cela est pourtant considérable dans un contexte où la monarchie tend à écarter la noblesse des affaires politiques, retirant à l'aristocratie l'ancien privilège d'occuper une place dans les décisions du royaume¹⁴². Cette utilisation de la présence aristocratique dans le périodique permet donc de leur accorder une visibilité, bien que le pouvoir se centralise. Comme l'a démontré l'extrait précédent, le marquis de Fuëntes, de passage à Paris, qui est présent à la réunion du Conseil au Louvre, soit au palais royal.

Finalement, l'apparition de la moyenne et basse noblesse dans le domaine politique représente près de 31 % de ses mentions. Même s'ils sont plutôt exclus de la

¹⁴⁰ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.48.

¹⁴¹ Cf. *infra*, p.90-95.

¹⁴² L. Bourquin, *La noblesse dans la France moderne, loc. cit.*, p.193.

politique royale —bien qu'ils aient une grande place dans la politique régionale—, les nobles d'humble origine y conservent donc une proximité avec le roi et y trouvent, comme dans les nouvelles militaires, un rôle d'auxiliaire. Le lecteur les rencontre demandant des audiences au roi, recevant des charges ou portant des messages. Ils y subissent aussi les décisions prises par d'autres —les aristocrates ou les membres des familles royales : « De Paris, le 20. Décembre 1636. Le 16^e, le sieur de Liancourt revint d'aupres du Comte de Soissons, duquel il rapporta lettres au Roy pleines d'assurance de la continuation du tres humble service & obéissance de ce Prince vers sa Majesté. »¹⁴³ Dans ce contexte, le comte de Soissons avait déjà tenté de renverser le cardinal de Richelieu. Néanmoins, il se bat pour le roi pour reprendre Corbie aux Espagnols¹⁴⁴. Le sieur de Liancourt apparaît ici comme un émissaire entre le comte et le roi.

Économique : Les nouvelles économiques, bien que moins nombreuses, s'intéressent à la fiscalité de l'époque. Elles abordent des sujets comme les dettes et les levées de tribus ou de taxes. Lorsque l'on se penche sur ces nouvelles, on remarque qu'une seule d'entre elles mentionne la famille royale de France. Elle date de juillet 1631 et résume un édit publié par le roi. Cet édit énumère de nouvelles dispositions financières qui s'appliquent aux chancelleries des Parlements et des cours¹⁴⁵. Rappelons que la *Gazette* ne publiait pas directement au nom de la couronne avant octobre 1631, ce qui peut expliquer cette absence après cette date. Les souverains étrangers, comme celui d'Espagne (3) et celui de Danemark (3), sont donc les plus souvent mentionnés. Ces nouvelles se montrent très critiques par rapport à ces décisions dans la plupart des cas. L'aristocratie reçoit, elle, 16 mentions économiques. Ces nouvelles les présentent parfois payant des taxes aux membres de la noblesse supérieure. D'autres fois, ils apparaissent endettés auprès d'autres hauts nobles, ce qui

¹⁴³ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636*, op. cit., p.804.

¹⁴⁴ L. Bély, *La France moderne 1498-1789*, op. cit., 2013, p.303-304.

¹⁴⁵ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631*, op. cit., p.78.

les représente dans une situation de dépendance économique, par rapport au roi. La basse et moyenne noblesse n'est pas du tout mentionnée dans ces nouvelles, probablement à cause du manque de proximité entre Paris et les unités territoriales possédées par ces nobles.

Judiciaire : Les nouvelles judiciaires sont un peu plus nombreuses que les nouvelles économiques (51). Elles présentent les questions de successions, les procès et des arrestations pour des raisons diverses. Encore une fois, les familles royales y sont peu représentées. Lorsqu'il est question d'elles, on mentionne le rôle du roi dans les libérations de prisonniers (9). C'est ici la figure du souverain miséricordieux qui est mise en scène, celle qui laisse une seconde chance aux condamnés.

L'aristocratie, la moyenne et la petite noblesse se retrouvent plus particulièrement dans des nouvelles qui font part d'emprisonnements (11), de successions (5), de procès (6), d'assassinats (4) et d'arrestations (4). Lorsqu'il s'agit de succession ou d'ouverture de testament, l'occasion est saisie de rappeler une dernière fois la gloire de ces nobles, en démontrant leur implication auprès de leur communauté, surtout leur communauté religieuse, ou encore auprès de leur famille. Les autres nouvelles permettent d'envoyer des avertissements à ceux qui voudraient se révolter contre le pouvoir de la couronne. Il s'agit d'une façon de montrer la toute-puissance à laquelle prétend la monarchie et de condamner certains comportements.

Religieuse : Dans les nouvelles religieuses ne sont comptées que celles dans lesquelles la religion tient un rôle central. Nous l'avons dit, les membres de la noblesse religieuse ne sont pas étudiés pour eux-mêmes ici. Cependant, la religion fait partie intégrante de la société d'Ancien Régime et les événements comme les messes, les célébrations et les actes de piété réalisés, sont rapportés dans les nouvelles.

Les nouvelles religieuses représentent donc 1,55 % des nouvelles de notre corpus. Tout comme pour les nouvelles économiques, on n'y retrouve des mentions que des familles monarchiques et de l'aristocratie. La piété des souverains français est

particulièrement remarquée : « De Saint Germain en Laye, le 27 Mars 1643. Le 25 de ce mois, le Roy ayant entendu dans sa Chapelle la Messe qui fut célébré par l'Evesque de Meaux son premier Aumosnier, il communia par ses mains, avec sa piété & la ferveur de son zele ordinaire [...] »¹⁴⁶ Ainsi, et peu importe le contexte militaire, le roi demeure avant tout une figure très chrétienne. Cela est d'autant plus nécessaire que le royaume de France prend part à la guerre de Trente Ans aux côtés d'alliés protestants. Rappeler la proximité entre le roi et la religion catholique est un aspect important pour rallier le parti dévot¹⁴⁷. Il en va de même pour les mentions de l'aristocratie. Cependant, plutôt que de la décrire dans des cérémonies religieuses, c'est leur piété dans la présentation de leur respect aux membres du clergé ou dans l'établissement d'institutions religieuses qui est mis de l'avant : « D'Abbeville, le 14 Janvier 1636. La veille des Roys, la Vidame d'Amiens, belle-mere du Duc de Chaunes [...] établi en cette ville des Religieuses Carmelites : y en ayant transporté dix du convent qu'elles ont à Amiens : lefquelles ont esté ici tres bien receuës. »¹⁴⁸

II. Figure de la noblesse féminine : De la femme mère à la femme de pouvoir

À la lumière des données présentées dans les dernières pages, l'on pourrait supposer que la noblesse n'apparaît que dans son aspect masculin. Les occupations militaires étaient, en effet, à l'époque, et à de très rares exceptions, pratiquées par des hommes. En effet, jusqu'à la première moitié du XVII^e siècle, la présence des femmes sur les champs de bataille n'est pas totalement inexistante¹⁴⁹. Si elles ne combattent généralement pas, elles accompagnent tout de même les troupes au front. Cependant, comme dans toute catégorie sociale, les femmes représentent peu ou prou la moitié des individus de la classe nobiliaire. Les représentations sociales leur attribuent des rôles liés à la maternité, à la culture et à la présence à la cour, dans cette société de noblesse

¹⁴⁶ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année mil six cens quarante-trois*, op. cit., p.260.

¹⁴⁷ Cf. infra, p.99-105.

¹⁴⁸ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636*, op. cit., p.40.

¹⁴⁹ J. A. Lynn II, *Women, Armies, and Warfare in Early Modern Europe*, Cambridge University Press, New York, 2008, p.2.

et d'aristocratie. La noblesse féminine trouve ainsi naturellement sa place dans la *Gazette*, bien qu'elle y soit moins représentée que les hommes, comme le démontre le tableau 1.4. Les femmes n'apparaissent que dans 260 des 1875 nouvelles étudiées, ce qui est bien peu (13,87 %). L'évolution de leur présence pendant la période étudiée doit cependant être remarquée.

Tableau 1.4 : La présence générale des femmes dans la *Gazette* entre 1631 et 1643

	1631	1635	1636	1643	Total	%
Mentions de femmes	27	68	67	98	260	13,87
Mentions d'hommes	273	408	402	532	1615	86,13
Nombre total de nouvelles	300	476	469	630	1875	100

L'augmentation de la visibilité des femmes est continue à travers la période. Bien que l'année 1631 ne compte que huit mois de nouvelles¹⁵⁰, l'on constate avec les chiffres de 1635 et 1636 que les femmes sont de plus en plus présentes dans la *Gazette*. Cependant, comme le nombre de nouvelles publiées augmente d'une année à l'autre, l'on pourrait se demander si cette augmentation n'est pas due à une simple augmentation du nombre de nouvelles. Le tableau 1.5 présente une comparaison entre le nombre total de nouvelles *Ordinaires* pour chacune des années étudiées au regard du nombre de mentions de femmes. La proportion de nouvelles féminine passe de 9 % en 1631 à 15,55 % en 1643 et confirme donc bien une attention plus soutenue aux femmes.

¹⁵⁰ Puisqu'il s'agit de la première année de publication de la *Gazette de France*, l'année 1631 ne présente que les nouvelles survenues entre mai et décembre de cette année. Les autres volumes effectuent des cycles annuels complets de janvier à décembre.

Tableau 1.5 : Pourcentage de l'augmentation de présence des femmes dans la *Gazette* ente 1631 et 1643

	1631	1635	1636	1643	Total
Mentions de femmes	27	68	67	98	260
Nombre total de nouvelles	300	476	469	630	1875
%	9	14,29	14,28	15,55	13,87

Qui sont les femmes citées dans la *Gazette* ?

Les femmes mentionnées dans la *Gazette* de Renaudot proviennent des mêmes niveaux de noblesse que les hommes. Néanmoins, contrairement à ceux-ci, majoritairement issues de l'aristocratie, les femmes mentionnées appartiennent plutôt aux familles royales (59,23 %). Les femmes de l'aristocratie occupent tout de même 37,69 % des nouvelles féminines. Contrairement aux mentions masculines, ce sont les reines et les duchesses qui sont donc les plus souvent nommées dans le périodique.

Pour l'année 1631, on remarque la présence prédominante de la reine Marie de Médicis dans la *Gazette* par son rôle politique. En effet, après la Journée des Dupes de 1630, Marie de Médicis est évincée du pouvoir et s'exile à Bruxelles¹⁵¹. La question du sort de la reine mère est un sujet « d'actualité ». On remarque d'ailleurs que cette tendance ne se poursuit pas dans les années suivantes¹⁵². La même visibilité est accordée à Anne d'Autriche, en 1643, quand elle accède à la régence. C'est donc le pouvoir, plutôt que la féminité, qui semble attirer Renaudot ici.

Là encore, la diversité des femmes mentionnées s'élargit avec le temps. Alors que l'année 1631 présentait seulement quatre personnages féminins, on en compte 35 dans les nouvelles de 1643. Au total, on compte le nom de 88 femmes différentes. Les plus mentionnées pour 1643 sont la reine de France (23), celle d'Angleterre (18), la

¹⁵¹ P. Delorme, *Marie de Médicis*, Pygmalion Gérard Watelet, Paris, 1998, p.272.

¹⁵² Cf. infra p.99-105.

duchesse de Savoie (7), la reine mère de France (4) et la reine de Pologne (4). On compte également les duchesses de Cantecroix, de Guise, la marquise de Senecey et la princesse de Lunebourg, toutes mentionnées trois fois, au cours de cette année. Les 24 autres femmes mentionnées en 1643 ne reçoivent qu'une seule mention. Parmi elles, 19 sont des femmes issues de l'aristocratie, 3 proviennent de familles royales et 3 viennent de la basse et moyenne noblesse. Cette prédominance de la représentation des membres des familles royales et des aristocrates se pose de concert avec les analyses apportées pour la section masculine des nobles. L'image associée aux femmes du XVII^e siècle est intimement liée à celle de leur mari. De cette façon, elles représentent une figure sociale stable, de par leur fidélité à l'égard de leur époux. C'est avec eux qu'elles partagent les honneurs, particulièrement lorsqu'il s'agit des reines.

Que font les femmes pour être mentionnées dans la *Gazette* ?

Tout comme les nobles masculins, la *Gazette de France* présente les femmes dans des situations particulières. En suivant les catégories utilisées pour les hommes¹⁵³, le tableau 1.6 illustre les domaines d'intervention des femmes selon les quatre blocs chronologiques. Il permet d'évaluer leur place dans la société et l'évolution de cette place dans l'imaginaire proposé par la *Gazette*. Se dégage ainsi un modèle complémentaire à celui de la noblesse masculine.

1.6 : Les thématiques concernant les femmes dans la *Gazette*

	Militaire	Politique	Social	Judiciaire	Religieux	Total
1631	0	6	21	0	0	27
1635	1	18	47	1	1	68
1636	1	11	52	0	3	67
1643	18	25	49	2	4	98
Total	20	60	169	3	8	260

¹⁵³ Soit les nouvelles militaires, politiques, sociale, judiciaire et religieuse. Les nouvelles économiques ne sont pas présentées ici puisqu'aucune ne met en scène de femmes.

Sans surprise, on remarque que la présence des femmes se concentre dans le domaine de la sociabilité. Contrairement aux hommes, les nouvelles les concernant sont beaucoup plus portées sur leur vie à la cour et sur les activités auxquelles elles participent. Malgré tout, là encore, une évolution de l'image de la fonction de la femme noble se dessine au cours de la période. Le tableau montre notamment une augmentation de leur présence dans les domaines militaires et politiques entre 1631 et 1643.

1631 : Entre maternité et sociabilité : L'image traditionnelle de la reine et de la femme de haut rang.

Au cours de l'année 1631, les nouvelles se concentrent presque exclusivement autour de la figure de Marie de Médicis. En effet, elle reçoit 22 des 27 mentions accordées aux femmes, et ce, malgré le contexte de tension avec son fils. En tant que reine mère de France, la *Gazette* lui associe une image particulière, qui ne s'applique pas à d'autres femmes dans le périodique. Son personnage incarne l'image de la mère protectrice et celle de la veuve.

Ces mentions de Marie de Médicis correspondent aux représentations que l'on attribue à la veuve pendant la période de l'Ancien régime. Fanny Cosandey a montré, en effet, comment les veuves conservent les rôles et symboles qu'elles ont acquis lors de leur mariage. L'image de Marie de Médicis ne déroge pas à ce constat¹⁵⁴. De plus, en tant que mère du roi, l'image de la reine mère est doublée d'une image sacrée, ou « mariale », qui la place à un rang symbolique égal à celui de Marie, la mère du Christ¹⁵⁵. Les démonstrations de la grande générosité de la reine mère¹⁵⁶ concordent avec cette image de la femme protectrice. Une image qui va durer jusqu'à la régence d'Anne d'Autriche.

¹⁵⁴ F. Cosandey, *Le rang, loc. cit.*, p.430.

¹⁵⁵ F. Cosandey, *La reine de France, op. cit.*, p.291-292.

¹⁵⁶ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631, op. cit.*, p.108-109.

Bien que la *Gazette* ne serve pas encore les intérêts royaux dans les premiers temps de son existence, Renaudot semble continuer à s'intéresser aux activités de la reine mère. Lorsqu'il s'agit d'elle, les nouvelles sont plutôt chronologiques. Renaudot tente d'établir des liens entre les différents événements la concernant. Il suit donc les nouvelles sur l'état de santé de la reine mère (3), si bien que quand la reine tombe malade en octobre 1631¹⁵⁷, le rédacteur rapporte dans une nouvelle en début de novembre qu'elle récupère malgré le fait qu'elle soit alitée¹⁵⁸. Finalement, il publie la nouvelle à la mi-novembre de sa remise sur pied : « De Bruxelles, ce 14 du dit mois de Novembre audit an 1631. La Reine mere se porte bien : le jour de la S. Martin elle fut voir tirer de l'arbaleste. »¹⁵⁹

Les nouvelles mentionnant la reine mère concernent la plupart du temps ses déplacements entre Bruxelles, Anvers et Londres. Exilée de France, Marie de Médicis demeure tout de même très impliquée dans la vie sociale européenne. Dans ces déplacements, la reine mère est mentionnée dans des rassemblements avec d'autres nobles (2). Dans cet extrait, elle est accueillie à Anvers par le président le Coigneux¹⁶⁰ en octobre 1631 : « Le Président le Coigneux ayant eu de son Altesse à Anvers le 8. du courant une audience de deux heures & demie en présence de la Reyne [...] »¹⁶¹ La reine mère occupe donc un rôle social, dans ces rencontres avec de hauts membres de la politique française. Bien que le sujet de cette audience ne soit pas révélé par la *Gazette*, Renaudot maintient Marie de Médicis dans une représentation de pouvoir, qu'elle se doit de tenir en tant que veuve de l'ancien roi.

Cependant, considérant la situation de la reine mère en 1631, il est étonnant de constater le nombre de mentions, surtout positives, qui lui sont consacrées. Avant de

¹⁵⁷ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631*, op. cit., p.135.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.139.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p.144.

¹⁶⁰ Probablement Jacques Le Coigneux, marquis de Montmélian, président de Paris.

¹⁶¹ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631*, op. cit., p.129.

devenir rédacteur de ce périodique, Renaudot avait été toutefois médecin à la cour de la reine mère. Sans doute en a-t-il conservé un grand respect pour Marie de Médicis.

Malgré cette concentration des nouvelles féminines autour de la reine mère, Renaudot mentionne tout de même trois autres femmes en 1631 : la reine de France¹⁶², la duchesse de Toscane¹⁶³ et la reine d'Angleterre¹⁶⁴. D'ailleurs, elles partagent également cette image de la sociabilité (21). Elles incarnent les autres fonctions que l'on attribue aux femmes en 1631, celle de la maternité. On retrouve la mention de l'accouchement de la reine d'Angleterre. Au cours de cette année, Renaudot fait part dans une nouvelle en date du 24 novembre de la naissance d'une fille dans la famille royale d'Angleterre : « La Reine d'Angleterre accoucha le lendemain 14. d'une fille, avant terme comme l'on croid. »¹⁶⁵

1635-1636 : Des mères, des reines, mais également des épouses cultivées

Le changement le plus marqué pour la période de 1635 et 1636 réside dans la quantité —qui est multipliée par deux, environ— et dans la diversité grandissante des domaines dans lesquelles la *Gazette* mentionne les femmes. Si les proportions pour chaque thématique demeurent semblables à l'année de 1631, l'on passe de quatre femmes mentionnées à plus d'une trentaine pour 1635 et 1636. Les femmes de la *Gazette* n'incarnent plus, par ailleurs, seulement la sociabilité et la maternité. L'élargissement du spectre social s'accompagne, en effet, d'un élargissement de leur fonction. Celles qui sont issues de la royauté et de l'aristocratie sont ainsi investies désormais dans la vie politique (57) et religieuse (4).¹⁶⁶ Pour évaluer leur présence dans la vie publique ont été rassemblées les nouvelles politiques et sociales qui mettent en

¹⁶² Anne d'Autriche est la femme de Louis XIII.

¹⁶³ Marie Madeleine de Médicis. Elle est la mère du grand-duc de Florence, Ferdinand II de Médicis et la sœur du saint-empereur Ferdinand II, qui règne à l'époque sur le Saint-Empire Romain Germanique.

¹⁶⁴ Henriette-Marie de France est reine consort d'Angleterre de 1625 à 1649. Ancienne princesse française, elle est la fille de Marie de Médicis et de Henri IV. Elle est ainsi la sœur de Louis XIII.

¹⁶⁵ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631*, op. cit., p.150.

¹⁶⁶ Les chiffres rassemblent les deux années, 1635 et 1636.

scène des femmes. Les faire-part de naissances ou de déplacement n'ont pas été retenus dans ce calcul. Les femmes sont donc de plus en plus présentées dans les événements sociaux, comme les bals, les comédies ou les rassemblements culturels. De plus, le lecteur les voit prendre part, ou assister du moins, à des rassemblements politiques, que ce soit au Parlement en France ou à la Diète dans l'Empire. Ces nouvelles concernent également les mariages, dans lesquels les femmes occupent un rôle indispensable. Leur vie religieuse est surtout constituée de leur participation à des cérémonies ou à des visites dans des lieux de cultes.

Les années 1635 et 1636 sont aussi celles des premières figures féminines dans le domaine militaire. Pour ces deux années, on compte une nouvelle militaire concernant des femmes par recueil. En 1635, il est question de la préparation des troupes de la reine de Suède en vue de l'approche de celles du roi de Pologne¹⁶⁷. Selon l'article, les négociations d'une possible paix entre les deux royaumes semblent sur le point de tomber à l'eau. L'ancien traité désormais arrivé à terme, les souverains se tiennent prêts pour un nouvel affrontement. Depuis la mort du roi Gustave Adolphe II en 1632, le trône est revenu à sa fille, Christine de Suède, qui lui succède en tant que « roi de Suède ». Elle n'a que dix ans en 1635 et ne deviendra majeure qu'en 1644. Cependant, son tuteur, le grand chancelier Axel Oxenstierna, est absent de Stockholm jusqu'en 1636, trop occupé par les opérations militaires dans l'Empire. La nouvelle mentionne peut-être sa mère, Marie-Éléonore de Brandebourg, sans qu'il soit possible d'en être sûr, car le titre « reine de Suède » est utilisé pour qualifier tant la jeune fille que sa mère.

La nouvelle militaire de 1636 présente Marguerite de Médicis, duchesse de Parme, qui ordonne à un chevalier de se rendre dans le Val de Tara pour y repousser les ennemis qui tentent de les attaquer¹⁶⁸. Sœur de l'empereur du Saint-Empire, on présente ici une femme qui, malgré ses origines, décide de supporter les allégeances de

¹⁶⁷ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.399.

¹⁶⁸ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit.*, p.301.

son époux, pour la couronne de France. On sait également que le duc de Parme, son mari, se trouvant auprès de ses armées, la duchesse doit prendre les décisions en son absence. Elle représente donc une figure de femme obéissante, devenant l'extension de la personne de son mari.

Les nouvelles de 1635 et 1636 n'abandonnent d'ailleurs pas les représentations maternelles des figures féminines. Le rédacteur suit ainsi la grossesse de la reine d'Angleterre, qui paraît dans une nouvelle reçue le 14 juin 1635. L'on fait également part des préparatifs de son accouchement, en novembre suivant. Cependant, ces deux années projettent également une ouverture sociale. On ne s'intéresse plus seulement à l'élargissement des familles royales, mais également à celui des lignées aristocratiques avec l'accouchement de la duchesse de Parme en janvier 1635, par exemple¹⁶⁹. Une attention auparavant réservée aux reines. En plus de mentionner l'expansion des familles royales, l'année 1635 et 1636 fait également part des décès de femmes de la haute et de la moyenne noblesse.

En 1635 et 1636, le rôle social des femmes qui ne se limite plus à leurs déplacements européens. La reine Anne d'Autriche est de plus en plus souvent mentionnée pour ses responsabilités dans les rassemblements sociaux comme les bals, les banquets ou les comédies qui sont donnés à sa cour. Sa présence est mentionnée à plusieurs reprises, en 1635, à des parties de chasse ou encore dans des événements sociaux comme ceux mentionnés plus haut : « De Paris, le 24. Février 1635. Le 17. fut dancé au Louvre le balet de Mademoiselle, en presence de leurs Majestez, de Monsieur & de toute la Cour. »¹⁷⁰

L'année suivante, la reine est présentée comme l'organisatrice de divertissement pour la noblesse de sa cour. Entre l'organisation de comédies à Paris en janvier 1636 ou la mise en place de bals ou de feux d'artifice pour les invités de la

¹⁶⁹ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.99

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.100.

couronne en juin, la figure de la reine de France est de plus en plus présente dans les nouvelles de la *Gazette*. Ainsi, Anne d'Autriche est présentée comme une figure investie dans la vie sociale et culturelle de la cour de France. Elle est représentée comme une hôtesse exemplaire. De plus, on aborde des événements organisés en l'honneur de la reine, comme l'organisation d'un grand bal par la duchesse de Rohan : « Du Paris, le 2. Février 1636. Le 31. la Duchesse de Rohan donna bal & comédie à la Reine. »¹⁷¹ Depuis 1635, la France est officiellement en guerre avec l'Espagne et le Saint-Empire. Cette soudaine augmentation des mentions d'Anne d'Autriche pourrait s'expliquer par un besoin d'acquiescer une figure d'origine espagnole¹⁷². Il pourrait s'agir, également, de rassurer ou bien de détourner l'attention des échecs militaires français, du début de l'engagement¹⁷³.

Les femmes nobles se trouvent enfin associées alors à des rôles politiques plus importants. En 1635, le rédacteur du périodique énonce à plusieurs reprises les préparatifs et les questionnements liés à l'union entre la fille de l'empereur et son oncle, le duc de Bavière (5). Renaudot mentionne également le mécontentement des « bons catholiques » face à cette union que l'on trouve trop ouvertement politiques : « Les bons Catholiques se trouvent ici fort scandalisez du mariage que l'Evesque d'Osnabrug a négocié en cette Cour, de la fille de l'Empereur avec le Duc de Bavières, qui est son oncle : jugeans par là que l'interest de leurs maisons leur est plus cher que l'ordre de l'Eglise. »¹⁷⁴

On trouve également des femmes, surtout issues de la haute noblesse, dans des rôles politiques éphémères (8). De ces mentions, quatre s'appliquent à la personne d'Anne d'Autriche. Lors d'un déplacement du roi Louis XIII hors de Paris, par exemple, c'est la reine qui est désignée cheffe de son conseil en son absence. Elle n'occupe d'ordinaire aucune place dans la vie politique. Cependant, comme son image

¹⁷¹ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636*, op. cit., p.76.

¹⁷² Cf. infra, p.117-118.

¹⁷³ L. Bély, *La France moderne*, op. cit., p.303-304.

¹⁷⁴ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635*, op. cit., tcf5p.349.

est jointe à celle du roi dans les représentations¹⁷⁵, on peut comprendre qu'en l'absence du roi – et de son ministre –, la reine agit comme représentante de son mari au conseil. D'ailleurs, on remarque dans l'extrait qu'elle ne s'y trouve pas seule : « De Paris, le 6. Septembre 1636. Le 1er de ce mois, sur les 8 heures du matin, le Roy partit de cette ville pour Chantilli. [...] La Reine demeure ici Chef du Conseil, que sa Majesté y a laissé, composé de plusieurs personnes de grande autorité. »¹⁷⁶ Les raisons du départ du roi de la capitale ne sont pas explicitement mentionnées par Renaudot. Néanmoins, la nouvelle se retrouve au cœur de la chronologie de la prise de la ville de Corbie par les Espagnols, qui s'étend d'août à novembre 1636. La *Gazette* mentionne le roi combattant au cours de cette période.

Enfin, hors des frontières du royaume de France, Éléonore de Mantoue, femme de l'empereur Ferdinand II, est l'impératrice du Saint-Empire¹⁷⁷. En 1636, l'impératrice accompagne son époux jusqu'à Ratisbonne où se tient une Diète réunissant des nobles venus de tout l'Empire. Bien qu'elle n'y participe pas de façon active, elle est toujours représentée comme étant aux côtés de l'empereur.

1643 : Femmes cultivées, reine régente et femmes de pouvoir

L'année 1643 introduit véritablement les femmes dans des rôles qui quittent leur image traditionnelle. Si le lecteur continue de suivre leurs activités sociales et leurs grossesses, il suit désormais aussi des femmes dans des rôles militaires et politiques.

Depuis le début de la guerre entre la France et l'Espagne en 1635, le duc de Savoie, Victor-Amédée I^{er}, combat aux côtés de Louis XIII. Sa femme, Christine de France, la sœur du roi de France (7), prend les rênes de la régence lorsque le duc décède en 1637, en attendant la majorité de son fils Charles-Emmanuel. En 1643, cette duchesse décide de confier ses troupes au prince Thomas, le frère de son défunt mari.

¹⁷⁵ F. Cosandey, *La reine de France*, op. cit., p.272.

¹⁷⁶ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636*, op. cit., p.556.

¹⁷⁷ Elle est également la sœur de Marie de Médicis, reine mère de France.

Tout au long de cette année, Renaudot suit la progression des troupes savoyardes. Il décrit l'action de la duchesse qui envoie des ambassadeurs ou négocie les traités. Bien qu'elle ne conduise pas directement ses armées, elle apparaît dans la *Gazette* comme une actrice à part entière du conflit.

Du côté de l'Angleterre, le royaume est en pleine guerre civile. Après une tentative de « coup de majesté » du roi contre le Parlement en 1642, les combats se poursuivent en 1643, dans le but de rallier le peuple au roi. Quant à la reine, Henriette de France, elle est mentionnée pour son implication dans les affaires militaires du royaume (7), épaulant son mari, Charles I Stuart. Les origines françaises de la reine expliquent sans doute, en partie, sa visibilité dans le périodique. On la mentionne à 3 reprises en 1636 et 18 fois en 1643. Plusieurs nouvelles du début de l'année la mettent en scène durant un voyage outre-mer, au cours desquels elle accompagne sa fille qui a épousé le prince d'Orange. La reine réunit d'ailleurs une armée afin d'apporter son aide à son époux. En plus d'être une figure fréquemment attaquée par les ennemis politiques de la couronne¹⁷⁸, dans la *Gazette de France*, la reine d'Angleterre est également mentionnée pour sa présence sur les champs de bataille :

D'Oxford, le 22. Avril 1643. Le Prince Robert estant allé vers le Nord pour joindre son armée à celle de la Reine d'Angleterre, a pris par assaut sur son chemin la ville de Brimingham pres de Lichfield, en ayant bruslé une partie avec des grenases, qui obligèrent la garnison du Parlement à en sortir : Le Comte de Dembigh du parti Royal a esté bleffé à la cuisse en poursuivant la cavalerie ennemie.¹⁷⁹

Non seulement la reine mène ses propres troupes, mais elle prête également main-forte au roi son mari en s'assurant qu'il reçoive les hommes nécessaires pour ses propres combats¹⁸⁰. Bien que la guerre à l'époque moderne soit un domaine essentiellement

¹⁷⁸ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes et Nouvelles, Tant Ordinaire que Extraordinaires, et autres relations des choses avenues toutes l'annee mil six cens quarante-trois*, p.257.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.355.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p.399.

masculin, il est connu de l'historiographie que des femmes issues de familles royales¹⁸¹ aient pu prendre le commandement de troupes lorsque la situation l'exigeait¹⁸².

Du côté de la France, en mai 1643, la vie politique est chamboulée par le décès du roi Louis XIII. La reine Anne d'Autriche assure la régence en attendant la majorité du nouveau roi, Louis XIV. Cette année-là, la majorité des nouvelles sur les femmes concernent les actions de la reine de France (23). Elle distribue des charges, intervient au Parlement de Paris et prend même des décisions judiciaires, puisque la régente se doit d'exercer le pouvoir au nom du roi en attendant sa majorité¹⁸³. Le plus souvent, elle se trouve aux côtés du roi, son fils, ou encore du duc d'Orléans, le frère de Louis XIII. Ainsi, on souhaite asseoir la légitimité de la reine, auprès d'hommes politiques respectés et surtout eux-mêmes légitimes. Si elle n'agit pas directement sur les événements politiques, elle est souvent décrite comme accompagnant le jeune roi. En ce début de régence, la *Gazette* met un point d'honneur sur la légitimation de la reine Anne d'Autriche, surtout après les différents conflits qui ont sévi lors de la régence précédente¹⁸⁴.

Anne d'Autriche n'est pourtant pas la seule reine qui se démarque dans les nouvelles de Renaudot. Dans le domaine politique, la reine de Suède est une autre figure féminine forte de la *Gazette* (7). Tout comme la reine de France, celle de Suède participe à des activités politiques (3). En 1643, la reine Christine de Suède est sur le point de devenir majeure, puisqu'elle entre dans l'exercice de ses fonctions de roi de Suède en 1644, ce qui peut expliquer cette augmentation de sa présence dans la *Gazette*. Dans les nouvelles sociales (2), elle est sollicitée par un député pour épargner la maison

¹⁸¹ Comme les reines, les princesses, les impératrices ou les tsarines.

¹⁸² J. A. Lynn II, *Women, Armies, and Warfare*, op. cit., p.65.

¹⁸³ F. Cosandey, « "La blancheur de nos lys" La reine de France au cœur de l'État royal », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 44-3, juillet-septembre 1997, p.389.

¹⁸⁴ Cf. infra, p.99-104.

de Cassel en octobre 1643¹⁸⁵ ou encore pour assister aux noces du maréchal Horn en août¹⁸⁶.

Finalement, le périodique s'intéresse aux actions politiques de la reine de Pologne, Cécile-Renée d'Autriche¹⁸⁷. Dans la même veine que l'impératrice en 1635, cette reine accompagne son époux, le roi, Ladislas IV Vasa, jusqu'à Warsaw pour assister à une Diète. Elle essaie également de convaincre les États de porter de l'aide à un général en difficulté, mais sans succès : « De Dresde, le 31 octobre 1643. La Reine de Pologne fait tout son possible pour envoyer du secours au Général Major Krakaw dans Bellegard : mais les Estats n'y veulent point consentir, tenans fermez tous les passages de la Poméranie. »¹⁸⁸ Cet extrait témoigne cependant que malgré l'augmentation de la présence féminine dans les nouvelles consacrée à la politique européenne, leur influence n'est jamais une évidence, contrairement à celle de leurs homologues masculins.

Au contraire des hommes, les femmes ayant le plus de visibilité dans la *Gazette* sont issues des familles royales et sont majoritairement mentionnées dans des activités sociales. Somme toute, les représentations des femmes des familles royales de la *Gazette* connaissent une évolution thématique. Dans un contexte où l'absolutisme s'enracine, on tente le plus possible d'éloigner les figures féminines des lieux politiques qui sont associés aux hommes¹⁸⁹. Cependant, il existe ce paradoxe dans lequel la reine se doit d'occuper des fonctions royales lorsque le roi est trop jeune ou absent. Ainsi, l'évolution des rôles féminins n'est peut-être qu'une question de contexte de son époque, le décès de Louis XIII, la guerre civile en Angleterre ou l'absence d'héritier masculin en Suède. Néanmoins, la *Gazette* témoigne du rôle incontournable que

¹⁸⁵ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes et Nouvelles... annee mil six cens quarante-trois*, op. cit., p.1013.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.765.

¹⁸⁷ Elle est la fille du saint-empereur Ferdinand II, de la maison des Habsbourg, et de Marie-Anne de Bavière.

¹⁸⁸ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes et Nouvelles... annee mil six cens quarante-trois*, op. cit., p.1015.

¹⁸⁹ F. Cosandey, *La reine de France...*, op. cit., p.259.

conservent les reines dans certaines circonstances et selon la coutume, dans le paysage politique européen.

Les femmes ne sont cependant pas le seul groupe à être peu représenté dans le périodique. Si la hauteur de leurs origines explique que certaines y trouvent une certaine visibilité, ce n'est pas le cas pour les membres de plus basses catégories de la noblesse.

III. Les oubliés de la *Gazette*

La basse et la moyenne noblesse représentent la catégorie la moins mentionnée dans la *Gazette*. Ses mentions n'y dépassaient pas 4 % des nouvelles de notre corpus¹⁹⁰. Comment explique-t-on que cette noblesse, la plus nombreuse, soit aussi peu présente dans un périodique qui met les membres de la classe nobiliaire au centre de ses intérêts ? Il y a plusieurs façons de répondre à cette question.

La question du lectorat : D'abord, la première piste d'explication réside dans les intentions d'écriture de Théophraste Renaudot. Il est difficile de déterminer les pratiques d'écriture de la *Gazette*. Stéphane Haffemayer propose donc de les étudier à travers le postulat que « le lecteur d'Ancien Régime li[se] ce premier périodique avec une attente, selon les modalités, à partir d'une perspective, qui lui sont propre, avec un regard ou un œil critique qui appartient à un paysage mental que nous avons peine à reconstituer fidèlement. »¹⁹¹ Malgré le manque de sources sur le lectorat de la *Gazette de France*, une lecture plurielle du périodique, telle que proposée par Haffemayer, permet de déterminer que les articles sont majoritairement destinés à un public noble et politisé. L'historien propose donc de considérer que les articles tentent de regrouper une perspective de regrouper un plus grand lectorat possible, en s'intéressant à la multitude de sujets traités dans les nouvelles et pas seulement sur le public ciblé. Ainsi, Renaudot s'adresse aux aristocrates, mais la présentation de cas plus spécifiques et

¹⁹⁰ Cf supra, p.31.

¹⁹¹ S. Haffemayer, *L'information dans la France du XVII^e siècle*, op. cit., p.287.

« exceptionnels » tend à élargir son public¹⁹². Ce dernier étant constitué des noblesses de robes et d'épées ainsi que des courtisans. Il devient donc logique que ces groupes soient les plus mentionnés par le périodique.

Par ailleurs, dans l'historiographie, on sait, de l'étude des *Mercures* produite par Marion Brétéché¹⁹³, que les gazetiers du XVIII^e siècle sélectionnaient attentivement les nouvelles qui seraient rendues publiques. D'ailleurs, la pratique de l'instrumentalisation des destinataires n'est pas une pratique particulière aux rédacteurs du XVIII^e siècle¹⁹⁴. Les auteurs de libelles utilisaient déjà ce procédé d'écriture lors des périodes de révoltes et de frondes, notamment pendant la régence de Marie de Médicis. Bien qu'il ne s'agisse pas du même type de publication, les libelles et la *Gazette* sont tous les deux au service d'une cause politique. Ainsi, sans savoir si le rédacteur Renaudot a utilisé le même procédé entre 1631 et 1643, le rapprochement théorique demeure logique, si cette pratique était courante avant et après la période. Renaudot a sans doute eu recours aux mêmes pratiques éditoriales, en choisissant soigneusement les informations qu'il décide de partager ou non dans son périodique. « Si en l'absence de sources, on ne peut affirmer que tous les gazetiers utilisaient de façon similaire leur réseau épistolaire, une lettre du rédacteur de la *Gazette de Rotterdam* permet de voir qu'il ne s'agit pas d'une pratique inédite ou inattendue. »¹⁹⁵ Cet intérêt à s'adresser à une catégorie de noble précise explique que les plus basses classes se trouvent délaissées. Comme elles ont moins de pouvoir politique —par leur absence à la cour ou dans des hautes fonctions militaires ou administratives—, il devient plus difficile et probablement moins nécessaire de les influencer. De plus, cet éloignement de la cour peut, dans certaines circonstances, démontrer un rejet du système de privilèges mis sur pied par le roi¹⁹⁶. Il peut donc y avoir moins d'intérêt à

¹⁹² S. Haffemayer, *L'information dans la France du XVII^e siècle*, op. cit., p.285.

¹⁹³ M. Brétéché, *Les compagnons de Mercure*, op. cit., 353p.

¹⁹⁴ C. Jouhaud, « Les libelles en France dans le premier XVII^e siècle : lecteurs, auteurs, commanditaires, historiens », *Dix-septième siècle*, 49/195, 1997, p. 205.

¹⁹⁵ M. Brétéché, *Les compagnons de Mercure*, op. cit., p.163-164.

¹⁹⁶ F. Cosandey, « Instaurer la toute-puissance? », op. cit., p.45.

accorder une reconnaissance à un groupe d'individus qui a décidé de rejeter les pratiques —surtout courtisanes— du système politique en place.

La place des moyenne et basse noblesses dans la société d'absolutisme : Une autre piste de réflexion réside dans la légitimation et l'illustration d'un système sociétal où la monarchie exercerait la toute-puissance. En tant qu'institution politique au service de la couronne de France, la *Gazette* est un moyen pour la monarchie de fixer l'ordre social et les représentations de la noblesse. Affichant les membres de la famille royale comme un idéal en position de quasi-monopole, le périodique présente un modèle sociétal dans lequel le roi est placé au-dessus du reste de ses sujets. Il est le détenteur des privilèges, qu'il peut donner ou retirer en respectant un système de critères qui s'appuient entre autres sur le lignage et l'honneur¹⁹⁷. Ainsi, « le roi multiplie les occasions d'intervenir et de s'affirmer en arbitre suprême. »¹⁹⁸ L'ambiguïté de ces critères est tout de même utile pour les nobles plus humbles qui décident de se tailler une place dans cette société. L'absence de cette partie de la plus basse noblesse dans les nouvelles pourrait être expliquée par leur manque d'influence à grande échelle. On sait que ces nobles se sont révoltés périodiquement contre la couronne, et ce même au cours de notre période. Leur manque de visibilité dans la *Gazette* pourrait s'expliquer par une volonté de conserver ce mécontentement loin de la cour. Afin de préserver la docilité de ses fidèles, la couronne aurait décidé de délaissier les nobles plus géographiquement éloignées, de façon à restreindre leur zone d'influence.

L'aristocratie est prête à suivre le modèle imposé par le roi bien que sous condition¹⁹⁹. L'on pourrait croire qu'un organe de presse comme la *Gazette* aurait tenté de rattraper cette noblesse plus propice aux révoltes. Or, le règne de Louis XIII est mouvementé à cause des conflits incessants avec la reine mère et en l'absence d'un

¹⁹⁷ Tel que présenté dans F. Cosandey, « Instaurer la toute-puissance? », *op. cit.*, p.42, les critères sont les suivants : l'ancienneté, l'aïnesse (qui correspond à la capacité d'assurer une succession), le titre, le sexe, la nature de la fonction, le lieu où cette dernière est pratiquée et la référence au roi.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p.43.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.44.

héritier à Louis XIII jusqu'en 1638. Ainsi, concentrer toutes les énergies de la presse sur les fidèles du roi pourrait expliquer l'absence des plus bas nobles de la *Gazette*. Cette dernière s'intéresserait à la légitimation du roi et de son système de société qu'à une noblesse qui s'y oppose²⁰⁰.

Les exceptions : Cependant, 71 des 1875 nouvelles sont tout de même consacrées aux moyennes et basses noblesses. Il n'est pas inintéressant d'observer dès lors les thématiques auxquelles elles sont associées de manière récurrente. Rappelons également que ces nouvelles placent la plupart du temps les nobles les plus humbles au service d'autres, hiérarchiquement plus haut placés (14). Cela est surtout le cas en 1635 et 1636 lorsque la *Gazette* mentionne nombre de levées de troupes (3) ou les contributions militaires (6).

Les membres de cette basse noblesse sont également mentionnés dans des affaires judiciaires dont ils sont les cibles d'accusation —le plus souvent à tort selon le périodique. En 1643, le Sieur de Hotham est fait prisonnier par des Parlementaires à Northingham, en Angleterre²⁰¹. Bien que le sieur en question ne soit pas un noble français, la *Gazette* dénonce tout de même l'injustice qui lui est faite, pointant du doigt les ennemis de la couronne anglaise. Ici, dénoncer le Parlement anglais, alors que les deux royaumes connaissent des tensions, contribue à l'affirmation d'un modèle d'obéissance à l'autorité monarchique. Il s'agit d'une des particularités du projet politique du cardinal de Richelieu, qui réclame des sujets le respect absolu de la souveraineté du roi²⁰².

Néanmoins, les nouvelles les plus nombreuses mentionnant la basse et la moyenne noblesse sont celles des faire-part de décès (14). Surtout lorsque les individus en question possédaient des charges publiques (3 de ces 14). Il s'agit donc de reconnaître

²⁰⁰ A. Jouanna, *Le devoir de révolte : La noblesse française et la gestation de l'État moderne (1559-1661)*, Fayard, Paris, 1989, p.109.

²⁰¹ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.609.

²⁰² L. Bély, *La France au XVII^e siècle*, Presses universitaires de France, Paris, 2009, p.185.

le service de ces nobles tout au long de leur vie. Cependant, ce modèle est moins développé et lorsqu'il est abordé, il s'intéresse davantage aux hauts administrateurs, les plus loyaux et les plus hauts placés. D'ailleurs, les nominations de petits nobles sont aussi des nouvelles récurrentes dans la *Gazette*, tout comme celles des successions de charges en cas de décès. Là encore, le roi, qui distribue ces charges, est placé dans la position de grand ordonnateur de l'ordre social²⁰³, une fois de plus dans une position de domination sur la basse noblesse : « Du Camp devant Dole, le 5. Juillet 1636, Le Roy a gratifié le sieur de l'Isle Lieutenant au régiment de Picardie d'une charge de Capitaine au mesme régiment, vacante par la mort du sieur de la Fresnaye, ci-devant remarqué entre les morts sous le nom de Fresne. »²⁰⁴ Une fois de plus, la *Gazette* présente la petite et moyenne noblesse comme étant dévouée aux familles royales et aux aristocrates.

Enfin, la *Gazette* accorde une importance à certaines prouesses militaires. Si la plupart des plus petits nobles mènent les troupes des grands capitaines, ce sont ces derniers qui en retirent du prestige. Cependant, dans certains cas, les membres de la moyenne et basse noblesse font preuve de comportements qui leur valent une place dans les nouvelles de Renaudot. Les exemples du Chevalier S. Ravi et celui de la dame de Saint Balmont sont particulièrement éclairants sur les modèles gratifiés par la *Gazette*. Le premier s'est démarqué devant la reine lors d'une partie de chasse à Fontainebleau en juillet 1636 : « La semaine passée, le Chevalier de S. Ravi fit prendre dans la forest de Fontainebleau 2.grands cerfs en vie, devant la Reine, ses Dames & le Duc de S. Simon [...]. »²⁰⁵ Cette prouesse témoigne également sur la virilité et la masculinité des grands combattants, dont fait preuve ce noble. La seconde est une femme de province ayant poursuivi, et tuée, des Croates qui s'en étaient pris à des habitants de sa ville de Neuville, en Lorraine, en 1643. L'on rappelle que pendant toute

²⁰³ En 1643, c'est un rôle qui est associé à la Régente.

²⁰⁴ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit.*, p.424.

²⁰⁵ *Ibid.*, p.404.

la période qui nous intéresse, la Lorraine fait partie des opposants de la France²⁰⁶. La *Gazette* la présente comme une Amazone ayant combattu en « vêtements d’homme ». Cette illustration de la femme guerrière est un phénomène culturel marqué lors de l’époque moderne. Des nouvelles similaires auraient été décrites dans plusieurs types de publications aux XVII^e et XVIII^e siècles²⁰⁷. En plus de cet acte de bravoure, Renaudot ajoute : « Ce qui est d’autant plus à estimer que l’affection de la France lui a fait quitter le parti de son mari, qui est avec les ennemis. »²⁰⁸ Sa prouesse est d’autant plus louable qu’elle prouve son allégeance à la couronne de France en reniant l’engagement envers son époux, de qui elle dépend juridiquement, en théorie du moins. Elle incarne donc un modèle de désobéissance. La justesse de la cause la délie, selon Renaudot, de son engagement marital, pourtant sacré. La mise en exergue de ces comportements sert à promouvoir des exemples de loyauté et de fidélité à toute la noblesse.

Bien qu’ils soient peu mentionnés dans la *Gazette de France*, les moyens et les petits nobles servent tout de même parfois d’exemple lorsque leurs comportements rencontrent les préoccupations de la monarchie. La *Gazette* établit un véritable modèle d’influence basé sur la fidélité de tous les nobles envers la couronne. D’ailleurs, on sait que ce système possède ses failles. Les titres et la hauteur de la naissance prévalent sur les actes d’honneurs, surtout ceux qui sont tirés d’actions militaires²⁰⁹. La célébration des honneurs militaires dans la *Gazette* est distribuée en fonction de la présence des individus à la cour, ce qui exclut les nobles qui pourtant se battent pour le roi de France. Hervé Drévilion a démontré²¹⁰ que la présence du périodique crée un conflit entre les

²⁰⁶ Cf infra, p.114-116.

²⁰⁷ J. A. Lynn II, *Women, Armies, and Warfare*, loc. cit., p.2.

²⁰⁸ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année mil six cens quarante-trois*, op. cit., p.1045-1046.

²⁰⁹ H. Drévilion, « “Publier nos playes et valeurs” » op. cit., p.289-290.

²¹⁰ *Idem*.

prouesses guerrières et les valeurs sociales des nobles. Désormais, la célébration de l'honneur ne vient que de la combinaison de ces deux aspects²¹¹.

À travers ses nouvelles, la *Gazette de France* présente des modèles nobiliaires précis. En suivant la hiérarchie imposée par le système féodal, les hauts nobles s'imposent comme étant aux commandes des grandes institutions politiques, dont les moyens et les bas nobles sont les serviteurs. Chaque niveau de noblesse retrouve ses propres rôles et responsabilités, que ce soit dans les domaines militaires, politiques, sociaux, économiques, judiciaires ou religieux. Malgré une représentation majoritairement masculine, militaire et aristocratique, les femmes trouvent tout de même une place dans ces nouvelles. Plus visibles, les reines d'Europe sont celles qui reçoivent le plus de mentions. Personnages sociaux, la *Gazette* les place dans des positions subalternes aux rois, dans le but de représenter la stabilité des monarchies, en France ou ailleurs. De plus, malgré le large échantillon de cette étude, les plus bas nobles ne semblent pas y trouver leur place. Dans un contexte de domestication de la noblesse, surtout en France, le périodique préfère valoriser les membres de son lectorat ainsi que les nobles présents à la cour plutôt qu'accorder une visibilité à un groupe plus géographiquement éloigné des lieux de sociabilité.

Le périodique de Renaudot permet également d'établir un portrait du nouveau modèle nobiliaire qui s'impose de plus en plus au XVII^e siècle, avec les débuts de l'absolutisme. S'éloignant tranquillement de ses origines médiévales, la noblesse doit s'adapter aux changements sociaux de son époque et ainsi se rapprocher de la couronne.

²¹¹ H. Drévilion, « “Publier nos playes et valeurs” », *op. cit.*, p.297.

CHAPITRE 2

LA DIVERSIFICATION DU SYSTÈME NOBILIAIRE FRANÇAIS : LA GAZETTE COMME JUGE DE LÉGITIMITÉ ET DE PRESTIGE

Les changements du modèle nobiliaire sont marqués par la montée de l'absolutisme monarchique. Malgré les conflits armés qui éclatent un peu partout en Europe —même sur le territoire français—, le modèle chevaleresque n'est plus le seul et unique modèle de conduite pour les nobles. En plus de la noblesse militaire —dite noblesse d'épée— s'ajoute désormais la noblesse de robe ainsi que la noblesse courtisane. Cependant, ces nouvelles façons d'être nobles ne sont pas antinomiques ; elles ne sont pas nécessairement opposées ou distinctes. Ainsi, les familles ont parfois des ressortissants dans toutes ces catégories.

Définition des modèles nobiliaires

La noblesse d'épée est le modèle qui est associé à la noblesse traditionnelle. Héritée de la chevalerie, cette noblesse est celle qui prend part aux conflits militaires. Ces valeurs sont ainsi celles que véhiculent les romans et les traités de chevalerie. De son côté, la noblesse de robe est un groupe qui rassemble les membres de cette « nouvelle noblesse ». Bien qu'ils n'appartiennent pas tous à de nouveaux lignages, il s'agit d'un modèle relativement nouveau qui remonte à un siècle. Pour leur part, les membres de la noblesse de robe sont des officiers qui possèdent des charges dans l'administration du royaume. Ils se rapportent également à des caractéristiques du modèle chevaleresque et se considèrent comme des « chevaliers des lois »²¹². Finalement, la noblesse courtisane —ou noblesse de cour— est un modèle qui se développe au XVI^e siècle, sous le modèle promu par *Le livre du Courtisan* de Baldassar Castiglione paru en 1528²¹³. Elle regroupe les nobles qui prennent part aux activités de la cour, dans l'entourage du roi. Noblesse sociale, elle se distingue des deux autres

²¹² Cf. infra, p.83-84.

²¹³ B. Castiglione, *Le livre du courtisan*, Alain Pons (trad), GF Flammarion, Paris, 1991, 405p.

types de noblesse par son implication dans la vie sociale et artistique du royaume, en assistant entre autres aux grands événements —comme les ballets, les comédies ou les banquets— donnés par la couronne. Avec l'émergence de modèles alternatifs à celui de la guerre, les différentes noblesses doivent prouver qu'elles ont bien leur place dans la société monarchique. Bien que non antinomiques, ces modèles se concurrencent pour se légitimer et affirmer leur proximité par rapport au pouvoir.

La monarchie tenant un rôle d'importance dans l'attribution des honneurs et des privilèges, il lui revient de légitimer les modèles nobiliaires, dont elle ne peut se passer. Ainsi, le roi utilise-t-il la *Gazette* pour garder l'équilibre entre les différents modèles nobiliaires et ce qui lui permet d'asseoir son pouvoir au sommet de la pyramide sociale et de définir les modèles de comportements attendus de la noblesse. Certains comportements nobles y sont mis à l'honneur, d'autres non. Le périodique n'y distribue pas d'ailleurs seulement des honneurs pour les faits d'armes, mais également pour les manifestations de fidélité pour la couronne de France. Bien que ce système de privilège, mis en place par la *Gazette* et par la couronne, ne fasse pas l'unanimité chez les nobles, tel qu'il le sera présenté plus bas²¹⁴, le roi est toujours celui qui les distribue.

Le chapitre qui suit propose donc de dresser le portrait de cette noblesse désirée par la monarchie comme il apparaît dans la *Gazette*, et d'en déceler les évolutions par rapport au modèle nobiliaire traditionnel hérité du Moyen-Âge. Pour cela, il est d'abord nécessaire de présenter la noblesse militaire ainsi que les manifestations de ses caractéristiques dans la *Gazette de France*. Ensuite, il s'agira de présenter les modèles nobiliaires alternatifs proposés par cette période. De cette façon, nous pourrons observer la façon dont la distribution des mentions de la noblesse dans la *Gazette* permet d'appuyer un système monarchique de plus en plus absolutiste.

²¹⁴ Cf. infra, p.72-76.

I- Un modèle chevaleresque revisité

Traditionnellement, le modèle nobiliaire se rattache à l'idéal chevaleresque. Celui-ci est porté par la littérature du même nom, qui comprend les romans et les traités de chevalerie. Il faut donc prendre en considération qu'il s'agit moins du reflet de la réalité que d'un idéal à atteindre pour les jeunes gens de cette classe. Ce modèle possède des caractéristiques spécifiques qui, à l'époque moderne, sont principalement issues des modèles chrétiens et antiques. Ensuite, bien que les théories sur l'origine de ce modèle soient diverses²¹⁵, elles convergent toutes pour démontrer la quasi-fusion des notions de chevalerie et de noblesse.

Une noblesse militaire entre chevalerie et service du bien public

En reprenant les grandes caractéristiques du modèle chevaleresque, la *Gazette* propose d'établir des nouvelles normes comportementales. Ainsi, ses nouvelles illustrent ces caractéristiques, ce qui contribue à cet objectif de rallier les nobles à la couronne.

Caractéristiques

Le modèle chevaleresque est adopté par les membres de la noblesse au cours de la période médiévale. C'est vers le XII^e siècle que les deux classes commencent à fusionner. Cependant, si tous les nobles sont des chevaliers, tous les chevaliers ne sont pas nécessairement des nobles²¹⁶. Les membres de la noblesse empruntaient donc aux chevaliers les caractéristiques ainsi que les fonctions de leur modèle, fusionnant presque leurs deux catégories sociales. Ce modèle chevaleresque a été étudié par plusieurs historiens et chacun l'a décrit sous ses propres critères. Considérant les nombreuses descriptions de l'historiographie, seules celles de Benjamin Deruelle²¹⁷ et de Jean Flori²¹⁸ seront utilisées dans ce travail. Ces deux études étant complètes et très claires, elles seront retenues ici pour dresser le portrait de l'idéal chevaleresque à

²¹⁵ J. Flori, *La chevalerie, op. cit.*, 128p.

²¹⁶ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang, op. cit.*, p.91.

²¹⁷ *Ibid.*, 670p.

²¹⁸ J. Flori, *La chevalerie, op. cit.*, 128p.

l'époque moderne. D'après ces deux historiens, l'imaginaire chevaleresque se caractérise par la forme de l'engagement militaire qu'il recommande et par son code de valeurs. Ces deux aspects vont de pairs pour distinguer la chevalerie et la cavalerie, cette dernière définissant tous les soldats combattant à cheval.

La forme du service : L'un des aspects les plus emblématiques des chevaliers est celui de leur implication dans la vie militaire. L'image qui leur est habituellement associée est celle d'un cavalier suivant un ensemble de valeurs guerrières liées au maniement de l'épée, à la vénération de la force physique et aux démonstrations de courage²¹⁹. Ils sont le plus souvent représentés vêtus d'une lourde armure, portant le heaume et se battant à la lance et à l'épée sur les champs de bataille. C'est la maîtrise des armes —comme la lance et l'épée— et de l'équitation qui marquent la différence visible entre les chevaliers et les autres corps sociaux. Ils représentent l'incarnation du code de valeur et de la tradition chevaleresque²²⁰. On associe également les chevaliers aux tournois et aux joutes équestres, surtout au Moyen-Âge.

L'entrée de la France dans l'époque moderne apporte bien des changements à la forme du service militaire. Au cours de la période précédente, les chevaliers étaient avant tout des êtres indépendants, qui devaient néanmoins se soumettre à la volonté de leur seigneur. La professionnalisation militaire et la création d'une armée permanente changent désormais ce service. Dans les années 1450, afin de régulariser le recrutement des soldats, le roi Charles VII crée des compagnies d'ordonnance. D'abord, de petites ordonnances, ces compagnies sont installées dans les provinces et étaient d'abord mobilisées pour défendre le territoire contre les menaces extérieures. Elles sont constituées d'une unité tactique composée d'hommes d'armes et de quelques archers²²¹. D'autre part, les compagnies de grandes ordonnances sont constituées d'un plus grand nombre d'hommes sous la tutelle de quinze officiers « choisis pour leur

²¹⁹ J. Flori, *La chevalerie, op. cit.*, p.5.

²²⁰ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang, op. cit.*, p.468.

²²¹ *Ibid.*, p.222.

naissance, leur notoriété et leur fidélité »²²². Ces officiers étant fort probablement des nobles appartenant à l'aristocratie, ayant déjà fait leurs preuves sur un champ de bataille ou non, puisque les critères de nomination semblent plutôt tournés vers la notoriété et la fidélité à la couronne. Ces compagnies étaient situées dans des villes de garnison et tenues à un entraînement particulier.

Depuis la période médiévale, le service des chevaliers est concrétisé par les pratiques de ban et d'arrière-ban. En temps de conflit, le roi faisait un appel au ban, donc à ses vassaux, pour lever des armées dans les régions impliquées dans des conflits. L'arrière-ban incluait également les arrière-vassaux, soit les vassaux des vassaux du roi. Ainsi, les seigneurs étaient forcés de faire des levées d'armées et d'envoyer les hommes au combat, à la demande du souverain. Le ban et l'arrière-ban s'adressent aux nobles, qu'ils soient propriétaires terriens ou non, et aux non-nobles qui possédaient des terres²²³. Pendant la période de la guerre de Trente Ans, le ban et l'arrière-ban sont utilisés pour soutenir les troupes rassemblées par les compagnies d'ordonnances.

Si la *Gazette* ne donne pas d'exemple concret concernant les compagnies d'ordonnances, le recueil de 1635 mentionne l'invocation du ban et de l'arrière-ban à trois reprises, dont deux de ces mentions se retrouvent dans les *Nouvelles Ordinaires*²²⁴. L'une de ces mentions est publiée en date du 2 juin 1635, à peine quelques semaines avant la déclaration de guerre contre le roi d'Espagne publiée le 18 juin de cette même année :

Le Roy ayan usé de prévoyance & pour empescher les pilleries des Croates & autres voleurs, mandé au Prevost de Paris de convoquer le ban & arriereban en pareil cas accoustumé ; pour marcher sous sa charge au premier commandement de Sa Majesté : la publication en fut faite le 26. & enjoint à tous nobles, vassaux & autres qui y font sujets, de

²²² B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang*, op. cit., p.224.

²²³ A. Corvisier, « Ban, arrière-ban » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime* de L. Bély (dir), Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p.123-124.

²²⁴ La troisième fait l'état d'une *Nouvelle Extraordinaire*.

comparoir le 15. du courant à une heure apres midi au parc civil du Chastelet de cette ville.²²⁵

Tel que le démontre cet exemple, l'appel aux armes chez les vassaux est un moyen de lutter contre les pilleurs croates, des groupes mercenaires connus pour prendre les armes pour l'Empire. Cependant, cela illustre l'utilisation du ban et de l'arrière-ban comme étant toujours une façon de recourir au service militaire de la noblesse.

La notion de service : Les chevaliers sont également un produit du système féodal et leur existence est intimement liée à la notion de service. Au Moyen-Âge, l'échange de services était une autre façon de régler ses dettes, notamment entre un seigneur et ses subordonnés. Vassaux au service de seigneurs auxquels ils vouent leur loyauté, les chevaliers sont ainsi exemptés des impôts. Néanmoins, leur participation aux conflits armés est obligatoire dès que l'ordre des levées de troupes est donné par leur maître. Ce type d'échange de service est ce que l'on appelle l'impôt sur le sang. La contribution de ces chevaliers à la société et au seigneur n'est donc pas d'ordre économique, mais se présente plutôt sous la forme du service militaire.

Pendant la période médiévale, la notion de service se dirige vers un individu plutôt que vers une unité géographique. En tant que vassaux, les chevaliers servent un individu, qui est leur seigneur. À la fin du Moyen-Âge, la société française connaît des changements sociaux qui recentrent la notion de service autour de la personne du roi. Dans cette avancée vers l'absolutisme, le service associé auparavant au seigneur est désormais redirigé vers la protection du royaume, au nom du roi. Il ne s'agit plus nécessairement de servir un maître au niveau régional, mais de servir la couronne, qui « [tient] pour [...] symbole visible d'une communauté territoriale nationale. »²²⁶ Cette « patrie nationale », comme la nomme Ernst Kantorowicz, se dissocie du service des individus pour servir une unité territoriale. Ainsi, l'idéal chevaleresque est mis au

²²⁵ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.571.

²²⁶ E. Kantorowicz, « Mourir pour la patrie (*Pro Patria Mori*) dans la pensée politique médiévale » dans *Mourir pour la patrie : et autres textes*, Presses universitaires de France, Paris, 1984, p.115.

service de la « chose publique » et la fonction de la noblesse est désormais indissociable de la protection et —surtout— du service de l'État et de la société²²⁷. Dans cette « société moderne », toutes les sphères administratives sont mises au service de l'État, comme la justice, la fiscalité et la défense par les armes, cette dernière revenant aux chevaliers.

La notion de la défense de la « patrie » proposée par Kantorowicz est bien présente dans la *Gazette*. Bien que davantage mise de l'avant dans les nouvelles d'ordre politique que militaire, l'affiliation des nobles à leur souverain est omniprésente. C'est particulièrement le cas des envois d'ambassadeurs. Ces derniers sont associés à la couronne qu'ils représentent : « De Francfort, le 8. Mai 1636. Le Comte d'Arondel Ambassadeur d'Angleterre, a passé par ici pour Vienne ; où il va sçavoir la résolution finale de l'Empereur pour la restitution du Palatinat. »²²⁸ Ainsi, dans cet exemple, le comte d'Arondel est envoyé, à la cour impériale de Vienne, par le roi d'Angleterre, afin de régler une question politique bien précise qui est la restitution du Palatinat au prince palatin. Les ambassadeurs étant les représentants du roi à l'étranger, qui agissent et répondent des actions de leur souverain dans les cours alliées²²⁹. Peu importe leur provenance, les ambassadeurs sont associés à leur monarque, ce qui correspond à cette idée de la défense politique, dans le cas présent, de la patrie.

Du côté des nouvelles militaires, ces associations sont moins systématiques que pour les ambassadeurs. Les alliés militaires de la France sont des nobles qui mènent des troupes au combat ou qui font des contributions en hommes et en matériel militaire. Cependant, ils ne sont pas automatiquement associés à leur allégeance envers une couronne. Peut-être que la *Gazette* considère que ses lecteurs sont déjà au courant des jeux d'alliances de leur époque. Cependant, l'on retrouve tout de même cette défense de la patrie dans la présentation de certains généraux, que l'on mentionne pour leur

²²⁷ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang*, op. cit., p.259.

²²⁸ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636*, op. cit., p.337.

²²⁹ J. Bérenger. « Ambassadeurs » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime* de L. Bély (dir), Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p.54-55.

direction des troupes royales : « De Camp de Vandeville, ledit jour 31. Juillet. L'armée du Roy commandée par le Duc de Chaunes continuant sa route vers la frontière ennemie, logea le 22. à Marquoin [...]. »²³⁰ Honoré d'Albert est nommé maréchal de France en 1619 puis duc de Chaulnes en 1621, lui qui était le frère cadet du duc Charles 1^{er} de Luynes²³¹. Au service du roi de France, le duc de Chaulnes démontre sa fidélité à la couronne par son implication militaire, ce qui rejoint cette notion du service qui est la protection de la patrie.

Un système de valeurs : En plus de son implication militaire, la chevalerie constitue un système d'honneur et de vertus. Ce modèle est marqué par le système féodal, qui serait à l'origine de la chevalerie, ainsi que par les grands conflits des croisades, qui ont permis l'effervescence de l'honneur. Au cours de cette période, les textes relatant les aventures de chevaliers réels ou de fictions —romans de chevalerie, traités de chevalerie ainsi que les chansons de geste— ou traitant de l'idéal chevaleresque se multiplient et établissent un véritable modèle²³². Tout au long du Moyen-Âge, celui-ci se développe et se diversifie au gré des récupérations politiques ou religieuses. Ces personnages, empreints des valeurs chevaleresques —comme la charité, la compassion, la fidélité, le courage, la justice et l'amour de son prochain—, forment un panthéon nobiliaire, représentant les grands exploits fondateurs de la noblesse dans la chevalerie. Les manifestations de ces prouesses « [...] met[tent] en évidence un accomplissement humain exemplaire, élevant celui qui en fait preuve dans une sphère supérieure, entre l'homme et Dieu, et justifiant ainsi sa supériorité sociale. »²³³ Ce qui explique la quasi-fusion entre les chevaliers et les nobles.

²³⁰ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.449.

²³¹ A. de la Chesneye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 5*, p.505-506.

²³² Parmi ces figures on retrouve des personnages comme Charlemagne, César, Roland ou Olivier. Certaines sont également issues de la culture anglo-saxonne comme le Roi Arthur.

²³³ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang, op. cit.*, 2015, p.91.

Au Moyen-Âge, l'honneur est l'un des piliers de l'idéal chevaleresque. Définir l'honneur n'est cependant pas une chose simple : « [l'honneur] exprimait un idéal humain d'épanouissement physique et moral d'aptitude à faire bénéficier autrui de ses propres richesses intérieures, de service de Dieu et du Roi. »²³⁴ Selon l'historienne Arlette Jouanna, cette définition s'applique également au début de la période moderne, à l'exception, désormais, des hommes qui tentent de projeter leur honneur et d'en trouver une certaine reconnaissance²³⁵.

Dans la société moderne ordonnée en trois ordres — le clergé, les nobles et le peuple—, chacun d'entre eux ont un rôle à jouer : le clergé prie, les nobles se battent et le peuple travaille. Chacun se distingue également par différents aspects de son mode de vie, comme l'habillement, la posture, le langage et le comportement. Ainsi, un noble doit se comporter comme un noble et un paysan doit se comporter comme un paysan. Il en va de même pour la question de l'honneur. L'honneur que tire un noble, ou un chevalier, de ses actions ne sera pas le même honneur que celui associé aux membres des autres ordres sociaux. Autrement dit, l'honneur qu'il tire de ses actions est un honneur qui est propre à sa catégorie sociale :

Dans une société d'ordres [...], les groupes sociaux sont hiérarchisés en fonction du degré d'estime accordée aux qualités sociales propres à chacun d'eux. La qualité la plus prisée est celle du gentilhomme, c'est-à-dire la vaillance militaire ; les autres qualités sociales se placent plus ou moins haut dans la hiérarchie selon la distance morale plus ou moins grande qui les sépare de la vaillance.²³⁶

Pour un noble, notamment un chevalier, ses actions sont hiérarchisées en fonction de sa vaillance, ou de l'honneur qu'il retire au combat. Comme l'explique Jouanna dans l'extrait précédent, ce « calcul de vaillance » permet de cultiver cet idéal chevaleresque, qui s'impose comme le modèle à suivre. D'ailleurs, la reconnaissance

²³⁴ A. Jouanna, « Recherche sur la notion d'honneur au XVI^e siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol^o15, n^o4, 1968, p.597-598.

²³⁵ *Ibid.*, p.598.

²³⁶ *Ibid.*, p.603.

de son honneur et de sa vaillance par ses pairs permet au chevalier d'en tirer une légitimité qui justifie une place si haute dans la hiérarchie morale proposée par la notion de l'honneur²³⁷.

Les valeurs qui sont attribuées aux chevaliers sont donc un mélange de valeurs chrétiennes et guerrières²³⁸. Elles reprennent des concepts qui représentent le chevalier dans la lignée de son héritage médiéval. Toutefois, il ne s'agit pas d'un modèle statique dans le temps. Il change, en fonction des transformations de la culture qui marque les époques. À l'aube de la Renaissance, soit entre les XIV^e et XV^e siècles, les valeurs associées à la chevalerie sont influencées par celles prônées par les penseurs humanistes telles que l'aide de son prochain et la protection des plus faibles, déjà prônée par le christianisme. Le modèle, bien qu'il soit établi et soutenu par les valeurs religieuses, sait s'adapter aux changements que vit la société dans laquelle il évolue.

La notion de service est à la base du modèle chevaleresque. En défendant son prochain, le chevalier récolte l'admiration et la reconnaissance de ses actes d'héroïsmes. Le noble du modèle chevaleresque en fait preuve constamment à travers ses prouesses guerrières. Ainsi, chacun des partis récolte quelque chose de l'action à la guerre des chevaliers : le seigneur reçoit la protection de son territoire et le chevalier accumule le prestige.

Au cours de l'Ancien Régime, la notion de service est intimement reliée à celle de l'héroïsme, tout comme elle l'était au Moyen-Âge. La question de l'honneur reste toujours aussi importante qu'elle l'était chez les chevaliers, si elle ne l'est encore plus²³⁹. Ce qui change réellement à l'époque moderne, c'est plutôt le rapport qui unit la noblesse à l'honneur. La récolte de l'honneur et du prestige devient une quête beaucoup plus personnelle, mais surtout au service du bien commun, qu'elle ne l'était au Moyen-Âge. Pendant la période médiévale, la manifestation ultime de l'honneur au

²³⁷ J. Pitt-Rivers, « La maladie de l'honneur » *op. cit.*, p.21.

²³⁸ Tel que vue précédemment : charité, compassion, fidélité, courage, justice et l'amour de son prochain.

²³⁹ H. Drévilion, « "Publier nos playes et valeurs" », *op. cit.*, p. 298.

combat était ce que l'on appelle la « belle mort ». Il s'agit alors de tomber au combat en donnant sa vie pour protéger ses hommes et la cause qu'il défend. Désormais, les prouesses et victoires personnelles plutôt que collectives deviennent plus importantes. Ces événements retiennent toujours l'attention de la *Gazette*. Néanmoins, le sacrifice au combat n'est totalement dénué d'intérêt, il doit être « socialement utile »²⁴⁰ pour se démarquer des prouesses militaires associées au simple courage.

Dans la *Gazette de France*, les grands généraux reçoivent des mentions plus fréquentes : comme le duc de Weimar (35), celui de Lunebourg (35), celui de Rohan (29) ou encore celui de Parme (15), pour leurs avancées de troupes ou leurs victoires sur les ennemis de la France. Cependant, comme l'explique l'historien Hervé Dré villon, « [l]es “soldats”, c'est-à-dire tous ces gentilshommes que la fortune et la naissance ne permettent pas d'accéder aux charges les plus élevées, restent donc soumis à l'hégémonie sans concurrence du courage, de la témérité et de la chaleur de l'engagement. »²⁴¹ Ainsi, on observe que la notion de sacrifice a laissé son importance à celle de la prouesse militaire. Mener des troupes et connaître des victoires au nom du roi de France est ce qui permet de mériter la visibilité dans la *Gazette*. De plus, à la lueur de la citation de Dré villon, l'ordre hiérarchique ne permet pas aux non-nobles de se tailler une place parmi les généraux. Ces derniers forment donc un bloc d'individus privilégiés par leur naissance et leur titre. D'ailleurs, cela rejoint les observations que nous avons faites au chapitre précédent, quant au faible nombre de mentions de membres de la moyenne et basse noblesse dans les nouvelles militaires (16).

Dans la *Gazette*, les soldats sont dotés de cet anonymat décrit par Hervé Dré villon. Bien que Renaudot aborde les décès aux combats dans ses descriptions de batailles, elles sont présentées sous la forme de bilan. Elles ne sont jamais le sujet central d'une nouvelle. En janvier 1635, le comte Louis Henri de Nassau, colonel

²⁴⁰ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang*, op. cit., p.267.

²⁴¹ H. Dré villon, « “Publier nos playes et valeurs” », op. cit., p. 301.

suédois²⁴², affronte les troupes de l'empereur en Wetérvie. La nouvelle écrite par Renaudot met de l'avant la personne du comte plus que celle de ses soldats, il est, ainsi, le sujet principal de la nouvelle :

De Brunfels, en la Wetérvie, le 24. Janvier 1635. Le 21 du courant, sur les 5. heures du matin, le Comte Louïs Henri de Nassau de Dillenberg Colonel Suedois, a repris sur les Imperiaux ce chasteau [...] où d'abord il rüa 50. soldats de la garnison, fit prisonier le Colonel, 3. Capitaines, 4. Lieutenants, 6. Enseignes, 200. Soldats, & les femmes & enfans des Colonels Schelhamer & Stekemberg : avec perte de peu des siens [...].²⁴³

Cette nouvelle est un exemple de l'importance qui est donné aux individus possédant des charges militaires supérieures. L'on remarque d'ailleurs le même phénomène lors des dons en hommes ou du rassemblement des armées. Que les combattants soient des volontaires ou non, la *Gazette* leur accorde peu d'importance. On pourrait justifier ce phénomène par le trop grand nombre d'individus que représentent ces soldats, cependant, tel que l'a démontré Hervé Drévilion, l'honneur des généraux et des grands nobles occupants de hauts postes dans l'armée demeurent plus importants.

La glorification de la noblesse militaire dans la *Gazette*

En plus d'établir des normes comportementales, la *Gazette de France* assure la légitimité même de la noblesse d'épée. Comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent : la noblesse de la *Gazette* est avant tout une noblesse militaire. Ces comportements²⁴⁴ sont maintes fois mentionnés. Dans l'extrait suivant, Renaudot rapporte que les défaites des ennemis de la France font la joie de la cour et du roi : « De Paris, le 19. Janvier 1636. Deux nouvelles mémorables, d'autant de défaites des ennemis du Roy, ont réjoüi toute la Cour : l'une venant du costé de l'Italie, & l'autre de celui du Luxembourg : dont vous aurez les recits dans la feüille ci-jointe. »²⁴⁵ Ces

²⁴² Durant la guerre de Trente Ans, les Suédois sont alliés des Français, bien qu'ils soient protestants.

²⁴³ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit., p.75.*

²⁴⁴ Les victoires, l'avancement des armées, les contributions en hommes ou en matériel militaires par des nobles.

²⁴⁵ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit., p.40.*

premières victoires sont celles des troupes du duc de Savoie contre les Espagnols. Cette bataille avait eu lieu près de la rivière de Scrivia, en Italie du Nord, où le duc a appréhendé les troupes espagnoles du marquis de Laganez. La seconde victoire dont il est question est obtenue par le duc de Weimar sur les Impériaux. Le duc aurait mené les troupes suédoises sur un autre front, en Lorraine, où des régiments de Croates au service de l'Empire s'apprêtaient à rentrer au Luxembourg. La *Gazette* ne discute pas longuement de ces victoires dans les *Nouvelles Ordinaires*, cependant, elle y accorde une *Extraordinaire* de trois pages qui suit. Les *Extraordinaires* sont des pages de nouvelles servant à la fois « [...] [de] support d'information et d'instrument de faire valoir au service de ceux qui, outre le roi et Richelieu, savent [les] utiliser. »²⁴⁶ Ces trois pages de descriptions de ces victoires permettent à la *Gazette* de présenter les grands exploits de ceux qui se démarquent à la guerre, et de valoriser le modèle de ces grands étrangers qui se battent au nom du roi de France.

La reconnaissance de ces comportements est apportée, le plus souvent, par des victoires remportées sur le champ de bataille. La *Gazette* les présente par une comparaison entre les forces armées en action. La comparaison des forces en présence est un des procédés souvent utilisés pour mettre en lumière l'excellence d'un des capitaines du roi en particulier :

De Schasouze, le 19. Juillet 1635. Le Duc de Rohan a chassé les Impériaux de toute la Valteline en cinq rencontres où ils ont perdu 4000. soldats que tuez, que prisonniers, que débandez. De sorte qu'on ne fait pas estat qu'ils ayent plus de 2000. hommes de reste dans le Val-Monastere. Au lieu que l'armée du Duc de Rohan, composée de François, Grisons & Suisses, se monte à dix mil hommes.²⁴⁷

Dans cet extrait, la *Gazette* rapporte le bilan d'une bataille opposant le duc de Rohan et les troupes impériales en juillet 1635. Dans cette nouvelle, on montre la grande supériorité numérique des troupes du duc français, sans pourtant mentionner le nombre

²⁴⁶ H. Drévilion, « “Publier nos playes et valeurs” », *op. cit.*, p. 291-292.

²⁴⁷ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635*, *op. cit.*, p.432.

d'effectifs de son ennemi. Encore une fois, le rédacteur démontre son parti pris. Il est également possible de croire que Renaudot ne connaisse pas le nombre de soldats impériaux dans cette bataille. Néanmoins, la *Gazette* présente le duc de Rohan dans une puissance militaire de taille, en rabaisant l'ennemi en mentionnant un nombre d'effectifs grandement en dessous du premier.

La *Gazette* présente aussi les bons comportements à adopter sur le champ de bataille en glorifiant certains généraux. En plus de rappeler la force de frappe impressionnante des nobles combattant pour la cause du roi de France, le périodique souligne textuellement leur fidélité et leur grandeur. Lorsque l'on présente une nouvelle sur l'état général des troupes, le rédacteur nomme presque systématiquement le noble en charge et place en aparté « [...] dont la fidélité, valeur & expérience se sont grandement signalées en ces dernières occasions. »²⁴⁸ Il rappelle ainsi pourquoi ce noble, le duc Bernard de Weimar dans le cas présent, est aux commandes. On retrouve aussi des marques de fidélité des hommes envers les généraux défunts. Par exemple, en 1636, la *Gazette* rapporte le décès par maladie du comte de la Suze, dont les troupes, malgré leur grande perte, vont tout de même se lancer dans une bataille contre les impériaux. Lorsqu'elle présente ce comte, la *Gazette* ajoute, encore en aparté, « (dont la grandeur de courage, l'expérience au fait de la guerre, & la fidélité au Roy, toujours favorisée d'un bon succès, mériteroient un plus long Eloge) ».²⁴⁹ Ainsi, on remarque que le périodique ne glorifie pas toujours les comportements militaires des nobles en situation de bataille. L'on rappelle seulement, dans des nouvelles connexes et même parfois dans des nouvelles qui n'ont pas attiré à la vie militaire, l'importance de ces individus et la façon dont ils servent la cause de la France.

Bien que les privilèges et le prestige soient distribués par le roi, ils ne sont pas nécessairement équitablement répartis entre toutes les prouesses militaires. Tous les actes de bravoure de la noblesse n'y sont pas, en effet, relevés. La *Gazette* met le plus

²⁴⁸ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.617.

²⁴⁹ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit.*, p.664.

souvent à l'honneur les actes des très hauts nobles, ceux qui sont responsables de troupes, notamment. Sur les 773 nouvelles faisant état des faits d'armes, seules les 208 de l'année 1635 ont été retenues ici pour une étude plus précise des modalités de la mise en valeur de cette forme du service monarchique. Cette année qui marque l'entrée officielle de la France dans la guerre de Trente Ans se prête en effet particulièrement bien à une telle analyse. Le tableau suivant compile les différents sujets abordés pour les activités militaires de l'année 1635, afin d'illustrer les intérêts du périodique.

Tableau 2.2 : Les nouvelles militaires de l'année 1635

Sujet des nouvelles	Nombre de mentions
Nominations de charges	8
Sièges	11
Victoires	6
Déplacements de troupes	41
Défaites	3
Levées de troupes	18
Descriptions de batailles	18
Prises de territoire	9
États généraux des troupes	63
Entrées	1
Fortifications	3
Contributions en armes et en hommes	22
Attentats/Pillages	3
Punitions	2
Total	208

Dans ces nouvelles, 164 mentionnent des membres de l'aristocratie, vingt-quatre de familles royales et une seule mentionne un membre des moyennes et basses noblesses. De plus, 19 d'entre elles ne nomment pas distinctement les nobles impliqués dans les nouvelles. Le seul individu de la catégorie de la moyenne et basse noblesse à être mentionné dans une nouvelle de cet échantillon est le Sieur de Saint-Étienne. Dans une nouvelle en date du 11 août 1635, il est décrit comme arrivant des champs de bataille pour se rendre à la cour et donner des nouvelles des troupes du duc de Weimar

au roi de France²⁵⁰. Dans cette nouvelle, le rédacteur explique seulement que les troupes envoyées en secours au duc sont bien arrivées. Ce n'est que dans l'Extraordinaire qui suit que l'on annonce la victoire de Bernard de Weimar et de son allié le cardinal de la Valette sur les troupes impériales²⁵¹. Le sieur de Saint-Étienne est plutôt présenté comme un messager, ce qui explique sa mention dans la nouvelle. Si l'on s'attarde plus longuement sur le tableau 2.2, ce sont les nouvelles sur l'état général des troupes ainsi que celles sur les déplacements de ces troupes qui retiennent le plus souvent l'attention du rédacteur. Pour le reste, les nouvelles sur les faits d'armes de cette année de 1635 sont plutôt variées.

À l'aide de la compilation du tableau 2.2, on remarque ainsi que la *Gazette* se concentre davantage sur les nouvelles positives, surtout lorsque l'on parle des exploits de l'armée française. En effet, bien que l'année 1635 ne soit pas une année très victorieuse pour les troupes ou les alliés de la France, l'on compte tout de même plus de victoires (6) que de défaites (2) dans les nouvelles rapportées par la *Gazette*. Ces victoires sont marquées par les ducs Bernard de Weimar (2), Henri II de Rohan (2), le cardinal de la Valette (1) et le comte d'Iselstein (1). Elles sont également remportées contre des Croates (2), les armées impériales (2) le duc Charles de Lorraine (1) et contre les troupes espagnoles (1).

Les victoires présentées dans la *Gazette* sont celles d'alliés importants de la France²⁵². Ces nouvelles ne sont pas publiées dans n'importe quel contexte. Particulièrement dans les premiers mois du conflit, les troupes françaises et ses alliés vivent des épreuves difficiles. Malgré une première victoire française en Flandre contre les alliés espagnols, les armées de Louis XIII ne connaissent guère de succès jusqu'à l'alliance avec le duc de Saxe-Weimar à la fin de 1635. Outre les victoires du duc de Rohan dans le Milanais, repoussant à la fois des troupes espagnoles et impériales, la

²⁵⁰ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.450.

²⁵¹ *Ibid.*, p.451-454.

²⁵² Cf. *infra*, p.107-116.

France ne connaît pas vraiment de succès. En présentant plus de victoire que de défaites, la *Gazette* permet de créer l'illusion d'une effervescence des activités militaires françaises ou, du moins, de ses alliés. D'ailleurs, ces alliés ne sont pas tous Français, comme le duc de Weimar dont le duché se trouve sur le territoire de l'Empire. Cependant, ce noble est un protestant, qui se dissocie de son souverain pour rallier la cause française. Bien que cela puisse également poser certaines ambiguïtés, ces mentions permettent au roi, et à son gouvernement, de légitimer l'alliance militaire avec ce duc.

La Gazette comme distributrice des privilèges royaux

La *Gazette* occupe également une place d'importance dans le « cérémoniel » de la distribution des privilèges, surtout quand ils sont associés aux faits d'armes et aux manifestations d'allégeance à la couronne de France. Pour la monarchie, afficher ces manifestations devient un moyen de légitimer ces comportements, surtout lorsqu'il s'agit de décision militaire, comme son alliance avec de nombreux partis protestants. La *Gazette* se présente comme un espace de reconnaissance de l'honneur guerrier et de la fidélité, alors qu'elle ne fait que reproduire « les formes habituelles de la reconnaissance du mérite, celles qui passent par la faveur, le recours obligé à un médiateur ou à un protecteur. »²⁵³ Cette reconnaissance est également au service de la justification de la politique de la France et de la légitimation de ceux qui peuvent passer pour des traîtres, tel que le démontre le dernier exemple du duc de Weimar. Il s'agit toujours de ce même pouvoir royal, seulement, il prend une autre forme. Ainsi la *Gazette*, qui est une nouveauté pour l'époque, s'impose comme une institution distributrice d'honneur, qui tend à paraître externe à la personne du roi. Bien que ce dernier contrôle tout de même le périodique, la *Gazette* se présente comme un nouvel acteur dans la distribution des privilèges. En utilisant la notion de public que représente le lectorat, la *Gazette* utilise ce lectorat dans le but de faire « participer » la noblesse dans la vie de cour et la distribution des privilèges. Créant ainsi l'illusion que ce

²⁵³ H. Drévilion, « “Publier nos playes et valeurs” », *op. cit.*, p. 291.

lectorat, donc la noblesse, avait son rôle à jouer dans cet arbitrage royal²⁵⁴. Cette nouvelle donatrice de privilège qu'est la *Gazette* encourage donc les bons comportements des nobles et peut ainsi les inciter à les pratiquer, dans l'espoir d'une visibilité à travers les articles du périodique.

II- La promotion des modèles nobiliaires alternatifs à la guerre

À l'époque moderne, la société française est ordonnée bien différemment de la nôtre. Chacun trouve sa place dans l'un des trois ordres qui ont chacun leur propre fonction et leurs privilèges. Leurs ressortissants sont soumis aux lois de façon différente, jugés par des tribunaux différents et n'ont pas les mêmes obligations économiques. Le premier ordre est celui du clergé, le second celui de la noblesse et le troisième celui du tiers-état²⁵⁵. Les membres du clergé correspondent aux *oratores* —ceux qui prient—, les nobles aux *bellatores* —ceux qui font la guerre— et les membres du tiers-état aux *laboratores* —ceux qui travaillent—. Ce modèle place la noblesse dans une fonction foncièrement guerrière. Cela vient de la conception organisatrice de la société stabilisée au X^e siècle par les ecclésiastiques. Le modèle chevaleresque issu du Moyen-Âge s'inspirait de ce schéma auquel il a contribué à donner vie en faisant du noble un être de guerre. Malgré les transformations de l'art de la guerre et de la composition des armées, les romans de chevalerie ont continué longtemps à légitimer la noblesse en louant son rôle militaire.

Comme cela a été vu, la *Gazette de France* agit tel un témoin des changements sociaux de son époque, ou ceux que la monarchie voulait bien montrer. Qu'il s'agisse d'une façon de légitimer des comportements traditionnels ou nouveaux, le périodique de Renaudot témoigne de ces changements et les met de l'avant dans ses articles. Ainsi, lorsque l'on parle de diversification nobiliaire au XVII^e siècle, la *Gazette de France* permet un reflet de cette diversification des modèles proposés par la monarchie. En

²⁵⁴ A. Jouanna, *Le prince absolu*, op. cit., p.100.

²⁵⁵ Le tier-état est constitué de la population qui contribue à l'économie du Royaume. Ils sont également les seuls à payer l'impôt, dont les deux autres ordres sont exemptés.

plus de glorifier les bons comportements militaires, le périodique permet de faire la promotion des modèles alternatifs de noblesse, que sont les modèles administratifs et courtisans.

Une noblesse de service administratif et de justice

Bien que la théorie sociale impose des fonctions à chaque ordre, la société d'Ancien Régime ne s'y rapporte pas de façon exclusive. Ces catégories cernent en effet difficilement la société dans toute sa diversité au cours de cette période. Si le mode de vie et la naissance permettent de bien distinguer les membres des différents ordres, les frontières ne sont pas aussi radicales que le laisse penser la structure sociale. L'émergence de modèles alternatifs à la guerre provoque, en effet, une rupture de la vision statique du « noble qui se bat », proposé par la définition du *bellatores*.

L'ordre des nobles est habituellement mis de l'avant pour ses titres, sa haute naissance et ses terres. Tous ces aspects font partie intégrante du mode de vie noble. Cependant, les membres de la noblesse ne sont plus les seuls à pouvoir s'offrir un tel mode de vie. Au cours de l'époque moderne, soit depuis le XV^e siècle, les bourgeoisies urbaines ont commencé à, elles-aussi, accumuler des richesses. Puisque ces bourgeois empruntent les principes d'une vie dite « noble », par les biais de l'achat de terres nobles et par l'agrégation des bourgeois à d'autres nobles. De cette façon, les élites bourgeoises se fondent de plus en plus avec les membres de la noblesse²⁵⁶. Par exemple, dans les campagnes, une famille bourgeoise s'étant installée sur un grand domaine et vivant dans une grande richesse, à l'image des nobles, peut être considérée par son entourage comme faisant partie de la noblesse²⁵⁷. La reconnaissance de cette noblesse par ses pairs repose de plus en plus sur l'origine de la naissance. À ce mode de vie noble, on ajoute également l'acquisition d'un prestige, qu'il soit militaire ou politique. Puisque nous avons largement discuté du prestige militaire dans la partie précédente,

²⁵⁶ J-M. Constant, *Nobles et Paysans en Beauce*, op. cit., p.32-33.

²⁵⁷ *Ibid.*, p.46.

nous nous concentrerons ici davantage sur la fonction politique de l'acquisition du prestige.

Cette dimension politique s'insère davantage dans le nouveau modèle de noblesse qui fleurit au cours de cette période. Ce prestige politique s'acquiert désormais également par l'entremise de la pratique d'une charge administrative ou financière. Ce que l'on appelle des « charges » ou encore des « offices » sont des titres administratifs. En achetant ces charges, un individu obtient donc le droit de pratique d'un poste dans l'administration royale ou régionale. La vénalité de ces charges en fait un bien monnayable et transmissible par héritage. Cette vénalité et la mise en vente par le roi, de ces charges sont des pratiques monarchiques depuis la fin de la guerre de Cent Ans²⁵⁸. En achetant des charges anoblissantes et se faisant ainsi une place dans l'élite administrative, ces individus contribuent à la diversification de la noblesse dans ses champs de compétences. La vénalité des charges permet ainsi l'émergence d'une nouvelle classe de noblesse qui se distingue de la noblesse traditionnelle. Contrairement à la noblesse d'armes qui se rapporte au modèle chevaleresque militaire, cette noblesse de robe occupe des rôles politiques. D'ailleurs, cette noblesse administrative reprend, elle aussi, les codes promus par la chevalerie pour faire valoir sa légitimité auprès du roi et de l'autre noblesse. Ainsi, « [l]'héroïsme d'une victoire acquise pour le salut de son roi s'est transporté des champs de bataille vers une salle de parlement. »²⁵⁹ De cette façon, la noblesse de robe fait valoir la légitimité de son existence en se plaçant sur un niveau d'honneur égal à celui des membres de la noblesse d'épée.

La réutilisation des codes chevaleresques sous l'Ancien Régime

La situation monarchique de la France connaît une transformation entre le Moyen-Âge et l'Époque moderne. Alors que le système politique bascule vers une affirmation

²⁵⁸ Cf. supra, p.3-4.

²⁵⁹ J-M. Châtelain, « *Heros togatus* », *op. cit.*, p.268.

de l'absolutisme, la couronne cherche à s'assurer la fidélité de la noblesse, fidélité dont elle tire une partie de sa légitimité. Pour rallier la noblesse, surtout l'aristocratie séculière, à ces modifications, la monarchie utilise le modèle chevaleresque. Elle le remet au goût du jour, le modifie et propose une nouvelle façon de concevoir la noblesse. Tout en reprenant les codes de la chevalerie, le modèle chevaleresque monarchique inclut désormais la noblesse administrative. Ce processus de fusion des élites crée cependant des disparités et alimente la concurrence entre les deux noblesses.

Dès le XV^e, la monarchie récupère les codes de la chevalerie au profit de l'État et du service royal. En utilisant des conventions appartenant à la tradition, la couronne confirme la légitimité de ce modèle et le réaffirme, non sans y introduire, l'optique du service de l'État. Ainsi, les codes chevaleresques traditionnels sont conservés et légitimés à nouveau ce qui permet à la monarchie de conserver le soutien de la noblesse militaire, alors que cette dernière voit désormais ces prérogatives concurrencées par la noblesse de robe. Néanmoins, en plus de la reprise de la notion de service et de la protection de la patrie, le modèle moderne propose une expansion des qualités chevaleresque pour leur donner une dimension politique en plus de la militaire. C'est ainsi que la noblesse administrative se fait une place dans les hautes sphères et tend à se placer sur un pied d'égalité avec la noblesse d'épée :

Dans leur entreprise, [les membres de la noblesse de robe] cherchent à étendre ces idées [de la protection de la chose publique] à la noblesse, associée au ministère royal dans la justice, les finances et la guerre, pour en obtenir l'adhésion. Sous l'impulsion des pouvoirs centraux, l'idéal chevaleresque est remanié et devient alors une institution monarchique dévolue à la protection de l'intérêt commun.²⁶⁰

La raison pour laquelle la monarchie tente à tout prix de rallier la noblesse d'épée à sa cause est parce que la couronne a bien conscience qu'elle ne peut pas gouverner sans cette noblesse. Cette noblesse militaire est la force de frappe du royaume et le roi a tout intérêt à la garder de son côté. Tout comme elle a tout intérêt à être dans les bonnes

²⁶⁰ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang*, op. cit., p.259.

grâces de la noblesse de robe, qui aide à la gestion administrative du royaume. La monarchie a donc besoin des deux noblesses pour régner, il devient donc primordial d'entretenir de bonnes relations avec elles.

Puisque la couronne protège déjà la noblesse de robe en lui accordant des privilèges politiques, la légitimation du modèle chevaleresque sert à diminuer la grogne chez les élites militaires. Ainsi, en plus de la reprise des codes de la chevalerie, la monarchie utilise la littérature chevaleresque, qui fait fondamentalement partie de l'identité nobiliaire, pour renforcer les cadres du service des nobles envers le pouvoir royal. Ainsi, les nobles administratifs se revendiquent des valeurs de justice, qu'ils défendent de par leur position. La réutilisation d'un cadre déjà connu de la culture nobiliaire permet à la monarchie de légitimer les deux modèles. Ainsi, la reconnaissance égale des deux modèles permet à la couronne de s'assurer leur consentement et leur adhésion au nouveau modèle monarchique qui se met en place²⁶¹.

La légitimation de ces deux noblesses concurrentes est bien présente dans les articles de la *Gazette* pour les années à l'étude. Sur les 1875 nouvelles retenues, 1258 d'entre elles présentent la noblesse dans ses différentes fonctions. Le tableau suivant présente la compilation des mentions des membres de la noblesse par fonction, qu'elle soit militaire, administrative ou courtisane.

²⁶¹ B. Deruelle, *De papier, de fer et de sang*, op. cit., p.257.

Tableau 2.1 : Les fonctions de la noblesse dans la *Gazette* de France entre 1631 et 1643

Fonction nobiliaire	1631	1635	1636	1643	Total	% (approx)
Noblesse militaire	67	191	149	200	607	48
Noblesse administrative	42	103	167	219	531	42
Noblesse courtisane	29	33	32	26	120	10
Total	138	327	348	445	1258	100

Ainsi, on remarque que les pourcentages de mentions des noblesses militaires et administratives sont plutôt rapprochés. Ils sont d'ailleurs hautement supérieurs aux mentions de la noblesse courtisane. Cela tient probablement au fait que les nouvelles mentionnant la cour incluent des nobles qui sont également des administrateurs ou des gens d'armes. Dans un contexte de conflits armés, il est logique que les deux autres modèles obtiennent plus de visibilité. Ces chiffres représentent bien le fait que la monarchie a tout intérêt à conserver ces deux fonctions nobiliaires de son côté. Afin de les légitimer également, la *Gazette de France* mentionne autant les nobles que ce soit lorsqu'il s'agit d'activité militaire ou administrative.

Les deux modèles de noblesse : Pour un modèle qui connaît une grande évolution à travers la période, la *Gazette* se présente comme un moyen de légitimer ces nouveaux comportements. Reconnus et abordés par le périodique royal, qui s'adresse directement aux nobles, les modèles alternatifs de noblesse y sont non seulement acceptés, mais promus. Malgré la concurrence avec la noblesse militaire, les mentions des officiers administratifs démontrent qu'ils font partie intégrante de la société nobiliaire. Des 1875 nouvelles mentionnant la noblesse dans la *Gazette* en 1631, 1635, 1636 et 1643, Renaudot en accorde 61 à des successions ou des nominations de charges

administratives ou militaires²⁶². Le tableau suivant présente le bilan de la nature de la distribution des charges présentées par la *Gazette* de France pour les années dépouillées :

Tableau 2.3 : La distribution des charges présentées dans la *Gazette* entre 1631 et 1643

Types de charges	Nombre de mentions
Militaires	26
Administratives	35
Total	61

Dans ces nouvelles, on présente donc que 57 % des charges distribuées sont administratives et 43 % sont militaires. La proximité des chiffres témoigne d'une certaine neutralité de la couronne quant à cette concurrence entre les deux noblesses. La gratification de ces charges est accordée de deux façons : la succession ou la nomination. La première est, en cas de décès, une charge qui est passée à la génération suivante. Comme dans le cas de la citation suivant qui présente le legs d'une charge d'un officier à son fils : « De Rennes, le 6. Iuin 1636. Hier, mourut ici le sieur de Cussé, aagé de 77. ans : en ayant passé 57 la charge de Premier Président de Bretagne : à laquelle a succédé le sieur d'Orgeres son fils unique, qui en avoit la survivance. »²⁶³ La seconde façon présentée par Renaudot se fait par l'entremise de la nomination par le roi²⁶⁴. L'exemple suivant présente le duc de Richelieu prêtant serment au roi de France en janvier 1643 pour une charge de général : « De Saint Germain, le 9 janvier 1643. La semaine passée le Duc de Richelieu, fils du Marquis du Pont de Courlay, presta ici le serment au Roy pour la charge de Général des galères, dont Sa Majesté l'a honoré. »²⁶⁵

²⁶² Dans ces 28 mentions, une vient du Saint-Empire, une du Portugal, une de Hongrie et une d'Espagne. Ce qui démontre que la pratique n'est pas exclusive à la France.

²⁶³ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit.*, p.355.

²⁶⁴ Outre l'empereur, toutes les nominations sont effectuées par des rois. En France, après mai 1643 (et le décès de Louis XIII) les nominations sont faites par la reine régente au nom du roi de France.

²⁶⁵ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.40.

À travers les nouvelles mentionnant les successions ou les nominations de charges, la question de l'honneur revient de manière récurrente. On le retrouve dans cinq nouvelles de nominations de charge. Cet honneur est exclusivement réservé aux situations où un roi est celui qui remet ces charges au nommé. Dans le cas de la France, seules les charges remises par Louis XIII mettent de l'avant la question de cet honneur. L'on ne retrouve pas ce type de formulation au cours de la régence d'Anne d'Autriche en 1643. Ce qui démontre l'aspect particulier de la réception d'une charge des mains du roi, lui-même, et révèle son importance dans le système de distribution des privilèges, dont la *Gazette* est témoin.

Si on s'intéresse plus particulièrement sur le cas de la France, 30 des 61 nouvelles mentionnant des charges la concernent²⁶⁶. Parmi ces charges, 6 sont l'objet d'un héritage familial, comme cela a été dit. Pour les autres, la majorité est passée à des membres de l'aristocratie séculière, lors du décès du précédent officier. Cependant, dans d'autres cas, les nouveaux nommés à des charges – particulièrement lorsqu'il s'agit de charges militaires –, le roi décide de nommer un individu s'étant démarqué au combat, revenant ainsi sur la glorification de certains comportements militaires discutés plus tôt. Ce cas s'applique entre autres à la nomination du sieur de l'Isle comme capitaine d'un régiment de Picardie, en juillet 1636, à la mort du sieur de la Fresnaye²⁶⁷. Dans d'autres cas, il s'agit de nommer un membre de l'entourage du roi ou de la reine dans un poste supérieur. Cela fut le cas en 1643, par exemple, quand une dame d'honneur d'Anne d'Autriche, la marquise de Senecey, se voit accorder la charge de gouvernante du roi Louis XIV²⁶⁸. Les raisons qui expliquent la nomination de ces personnes à des charges ne sont pas toujours clairement énoncées par le rédacteur, comme pour la nomination du sieur de l'Isle ou de celui d'Orgeres, qui ont été mentionnés ici en exemple. Soit le rédacteur de la *Gazette* ignorait les raisons de ces

²⁶⁶ On compte 7 mentions de charges militaires et 23 mentions de charges administratives.

²⁶⁷ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit.*, p.425.

²⁶⁸ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.500.

nominations, soit il s'agit, une fois de plus, de présenter le roi comme un être absolu et intouchable dans ses décisions. Ainsi, la couronne compte sur sa légitimité et sur sa toute-puissance pour justifier le choix de ces détenteurs d'offices.

Une noblesse courtisane

En plus de l'émergence de la noblesse de robe, la noblesse d'Ancien Régime est également marquée par la présence des nobles à la cour. Cette cour est une institution particulière, un milieu social dans lesquels peut évoluer la noblesse depuis la période de la Renaissance²⁶⁹. Pour les membres de l'aristocratie, le début du XVI^e siècle est marqué par un fort désir de révolte. Ce dernier est animé par la défense de leur honneur, de l'ancienneté de leur lignage et de leurs noms qu'ils considèrent comme les fondements de la société française. Après des tentatives de révoltes matées par la couronne²⁷⁰, ces nobles se tournent vers leurs réseaux administratifs pour gérer et faire progresser leur fortune personnelle ainsi que leur réputation. Le roi étant toujours le distributeur de privilège et d'honneur, les grandes familles nobles ont tout avantage à se tenir dans les bonnes grâces de la monarchie pour ainsi assurer la prospérité de leurs projets. Leur présence à la cour se justifie par la reconnaissance du roi et de leurs pairs pour ainsi bâtir un solide et légitime réseau de contacts pour faire fleurir leurs entreprises personnelles²⁷¹.

Plutôt que de se battre pour le retour d'une monarchie plus faible – et ainsi rendre les pouvoirs aux nobles provinciaux – il devient plus avantageux pour les familles de l'aristocratie de servir une monarchie forte : « Les grands ne songeaient donc plus vraiment à “restaurer”, selon le langage de leurs prédécesseurs, l'ancienne monarchie française ; ils cherchaient plutôt à tirer profit du pouvoir absolu et à exiger du roi qu'il

²⁶⁹ E. Garin (dir.), *L'homme de la Renaissance*, Le Seuil, Paris, 1990, p.142-143.

²⁷⁰ La noblesse souhaite se révolter contre une monarchie qu'ils considèrent comme trop centralisées et laissant trop de place aux nouveaux nobles. Ils se révoltent pendant la cinquième guerre de Religion, entre 1574 et 1576, et lors des premiers États généraux de Blois, qui se terminent en janvier 1577. C'est ensuite que les révoltes nobiliaires vont diminuer.

²⁷¹ A. Jouanna, *Le prince absolu*, *op. cit.*, p.122-123.

fût un dispensateur équitable des honneurs, des charges et des pensions. »²⁷² Pour ce qui est des moyennes et petites noblesses, elles se sentent comme « trahies » par la monarchie et décident de ne pas se manifester à la cour - pour la majorité. Ces classes de noblesses sont plus attachées aux caractéristiques traditionnelles de leur classe, qui correspondent au fait d'armes et à la possession de la terre.

Comme le montre le tableau 2.1, la noblesse courtisane pourrait paraître moins abordée (environ 10 % des mentions). Cependant, les statistiques ne prennent pas en compte la potentielle appartenance des nobles mentionnés à plus d'une catégorie. Comme on le verra plus bas, par l'entremise de l'exemple du duc de Weimar, certains nobles occupent à la fois des fonctions militaires et courtisanes. Ce qui, encore une fois, démontre la porosité des frontières entre les types de noblesses. Cependant, les nouvelles concernant les courtisans ne sont pas moins représentatives que celles des noblesses militaires et administratives et démontrent un autre point de vue du mode de vie noble.

Les mentions des nobles à la cour dans la *Gazette* (120) permettent une légitimation de ce comportement nouveau pour la noblesse. Ces nouvelles abordent des nouvelles politiques ayant eu lieu à la cour comme des événements sociaux (63), des arrivées ou des départs de nobles ou de membres de familles royales (46), des assemblées (11) et des désaccords survenant à la cour (3). Parmi ces 120 nouvelles, 66 mettent de l'avant les monarques, 40 des membres de l'aristocratie, 5 des membres des moyennes et basses nobles. Finalement, 9 sont indéterminées, ce qui signifie qu'elles ne nomment pas directement les individus qui sont concernés par la nouvelle. La *Gazette* ne rapporte pas seulement les nouvelles de la cour de France. En plus de la cour de Paris (65), qui est celle du roi, Renaudot mentionne également la cour de Bruxelles, où loge la reine mère Marie de Médicis, (14), la cour de Madrid, soit celle de la monarchie espagnole

²⁷² A. Jouanna, *Le prince absolu, op. cit.*, p.125.

(10), celle de Londres soit la cour de la famille royale d'Angleterre (7) et celle de Vienne, qui est la cour de l'Empire (8).²⁷³.

Dans un grand nombre de cas, les nouvelles indéterminées font référence à « la cour » comme une institution politique ou sociale, dépendant de la nouvelle. Par exemple, dans l'extrait suivant, la nouvelle rapportée par Renaudot ne désigne pas un individu, mais plutôt la cour comme étant une institution prenant des décisions militaires : « De Vienne, le 10 Décembre 1642. Par les derniers ordres de cette Cour, les régimens Impériaux qui ont esté réformez iront en leurs anciens quartiers [...] »²⁷⁴. Cet extrait nomme une décision prise par la cour de l'Empire, qui présente le conseil politique de l'empereur, qui y siège, prenant des décisions qui auront un impact sur le fait d'armes. Ce type de nouvelle s'applique également à la cour de France, démontrant ainsi l'implication des nobles dans les prises de décisions politiques, particulièrement les nobles de robe.

Lorsqu'il s'agit de parler du roi à la cour, en France, il s'agit de le présenter comme un membre présent de cette cour, tout en le présentant comme une figure particulière. Il rayonne souvent par sa présence dans des événements sociaux ou dans des décisions politiques qui sont discutées à la cour avec ses officiers, membres de son conseil. Les nouvelles sont très claires sur les actions du roi, comme le démontre cet extrait : « De Paris, le 14. Avril 1635. Le concert de musique composé par le Roy (qui ne croid rien de plus Royal que sçavoir de tout) ravit à Ténébres les Nonces et toute la Cour. »²⁷⁵ Lorsque le roi de France est abordé dans ces nouvelles, il est toujours nommé, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres membres de l'aristocratie. Ce phénomène permet d'amplifier sa supériorité envers les nobles.

²⁷³ Il y a également des mentions plus nombreuses pour Anvers (6), Rome (3), la cour du roi de Hongrie (2), la cour de Lyon (2), la cour du roi de Danemark (1), la cour de Munster, en Bavière (1) et la cour de Peronne (1).

²⁷⁴ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.10.

²⁷⁵ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.196.

Pour la présence des membres de la noblesse, les mentions ne sont pas aussi claires et évidentes. On mentionne plus souvent la présence des nobles, mais le rédacteur ne prend pas autant d'espace pour décrire leur implication ou même la raison de cette présence²⁷⁶. Tel que le démontre le prochain extrait, les autres membres de l'aristocratie n'ont pas droit à une représentation aussi cérémonielle que celle du roi. Ces mentions sont plus modestes, moins grandioses : « De Bruxelles le 13. Janvier 1635. Le 5. de ce mois, la Dame du Fargis retourna de Gand en cette Cour. »²⁷⁷ La dame du Fargis est la dame d'atours d'Anne d'Autriche et donc une femme de son entourage²⁷⁸. Pourquoi la dame du Fargis avait-elle quitté la cour de Bruxelles pour Gand ? Pourquoi revient-elle ? La *Gazette* ne s'attarde pas sur les détails. Le fait est que le périodique a pour but d'asseoir la puissance royale, ce qui explique le côté cérémoniel et les compliments accordés au roi. Pour ce qui est des nobles, le seul fait de se retrouver à la cour et par le fait même d'être mentionné par le journal leur accorde une légitimité et une reconnaissance nouvelle. Une simple mention de son nom dans le périodique apporte un prestige et visibilité sans commune mesure. Ainsi, la *Gazette* est utilisée dans le but de maintenir cette hiérarchisation entre le roi et les membres de sa cour en leur accordant une importance différente dans la façon de les présenter dans les nouvelles.

La superposition des modèles nobiliaires

Malgré la constante compétition entre les différents types de noblesse, ces modèles ne sont pas totalement antinomiques. D'ailleurs, la *Gazette* présente des exemples de cette multi-appartenance dont le duc Bernard de Weimar est un représentant.

En 1635, voit se déclencher un nouveau conflit armé à l'occasion duquel, le duc Bernard de Weimar démontre un penchant pour le parti français et se range aux côtés de Louis XIII. En janvier, il est aperçu sur les champs de bataille, accumulant des

²⁷⁶ M. Fogel, *Les cérémonies de l'information*, Fayard, Paris, 1989, 498p.

²⁷⁷ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.34.

²⁷⁸ Elle est celle qui s'occupe essentiellement des soins accordés à la reine. Elle gère sa garde-robe et ses femmes de chambre.

victoires contre les troupes impériales²⁷⁹. La *Gazette* suit étroitement son activité militaire. Elle fait part de ses déplacements à travers l'Europe et de la manière dont il rassemble des troupes, mène ses hommes en personne et prend part à des affrontements d'importance tout au long de l'année. Comme la prise de Metz au général Galas, accompli conjointement par les armées de Bernard de Weimar et du cardinal de la Valette en juillet :

De Metz, le 15. Iuillet 1635. Le Duc Bernard de Weimar s'estant abbouché avec le Cardinal de la Valette, celui-ci est aujourd'hui attendu en cette ville pour faire avancer ses troupes : celui-là est retourné vers son armée, campée entre cette ville & Sarbuk, où il n'attend que le secours qui lui vient pour aller charger Galas, qui tient toujours Kasel outre assiégé avec six régimens fraiz, qu'il a fait succeder à 5. autres, si mal traitez en un assaut qu'ils ont naguère livré à cette ville-là, que 1500 y sont demeurez, le reste n'y voulant plus mordre ; & les Suédois ayans d'ailleurs fait en mesme temps une sortie, qui mit en confusion tout le camp impérial. Ce qui obligea Galas à ce changement.²⁸⁰

En plus d'être célébré pour ses activités militaires, le duc Bernard de Weimar est également présenté comme l'un des invités du roi de France à la cour. On lui offre des divertissements variés, comme des spectacles de feux d'artifice, des dîners et des comédies. Il participe même à des parties de chasse en compagnie du roi. Il quitte le Louvre le 25 mai 1636, laissant un bon souvenir de son passage, comme le souligne Renaudot : « De Paris, le 31 Mai 1636. Le 25. est parti de cette ville le Duc de Weimar : ne remportant pas moins de satisfaction de cette Cour qu'il lui en a laissé. »²⁸¹ La *Gazette* reprend alors le récit de ses actions martiales.

Bien que moins présent dans les nouvelles que le duc de Weimar, les nouvelles sur le duc de Parme suivent elles aussi l'idée d'une vie balancée entre les activités sociales et les exploits militaires. En 1635, il se range du côté français et c'est à compter de ce moment que ses mentions augmentent dans la *Gazette* : « De Plaisance, le 15.

²⁷⁹ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.54.

²⁸⁰ *Ibid.*, p.418.

²⁸¹ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit.*, p.324.

Septembre 1635. L’Affection que montre le Duc de Parme au parti François, m’ayant semblé meriter une déduction particuliere des exploits de son voyage. »²⁸² Lors d’un arrêt à Paris il profite de l’hospitalité de la couronne de France. Tout comme son homologue de Weimar, le duc de Parme a droit à des divertissements offerts par les têtes couronnées. Le roi lui présente d’ailleurs un exercice de ses soldats dans les jardins des Tuileries, comme le décrit une nouvelle du 1^{er} mars 1635. Renaudot y présente aussi une collation et une comédie offerte au duc de la part du roi, lui-même :

De Paris, le premier Mars 1636. Le 24. Monsieur donna la Comédie & la collation à Son Altesse de Parme chez Mademoiselle sa fille, en son appartement des Thuilleries. Le mesme jour, le Roy partit d’ici pour coucher à Versailles : Où il dinna à disner le lendemain 25. au Duc de Parme : & furent ensemble le mesme jour à S. Germain. ²⁸³

Le modèle nobiliaire français a à la fois beaucoup changé et très peu entre le Moyen-Âge et la période moderne. Passant du modèle chevaleresque, à un modèle administratif ou courtisan, ces deux facettes de la noblesse ont beaucoup de points en commun. Entre la glorification des actions militaires et la manifestation de sa grande richesse, la grande nouveauté de l’Ancien Régime réside en l’établissement d’un système social plus ordonné et hiérarchisé. Pour l’ordre nobiliaire, deux branches se confrontent, ce qui rend les rapports à la monarchie plus compliquée. D’une part, la noblesse d’épée récupère les codes de la chevalerie alors que la noblesse de robe se tourne vers les nouvelles tâches administratives. Toutes deux souhaitent la même chose : la légitimation du roi. Pour ce dernier, garder l’équilibre entre les deux noblesses lui permet d’asseoir son pouvoir qui transite vers l’absolutisme. Pour la couronne, la fidélité de la noblesse est cruciale pour assurer son gouvernement. En leur accordant aux deux modèles une légitimité royale, le roi se présente comme un arbitre de cette confrontation constante.

²⁸² T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.571.

²⁸³ *Ibid.*, p.132.

Dans cette période de réappropriation de l'identité de noble, la *Gazette de France* se présente comme l'organe d'extension du système de privilège royal. En accordant une importance égale aux comportements des nobles militaires et administratifs, le périodique se propose comme le nouveau juge du prestige. Chaque mention des nobles dans le périodique devient un honneur et accorde la reconnaissance qu'il se doit à ce noble, à la cour comme sur le champ de bataille.

Depuis le début de ce mémoire, nous avons abordé l'identité des nobles de la *Gazette* et comment cette identité s'est modifiée d'une période à une autre, sous le regard de ce périodique. Cependant, la *Gazette* est également témoin des grands événements de sa période. Les nobles s'y retrouvent obligatoirement confrontés et le périodique les garde au courant des différents événements, tout en imposant la perception royale à chacun d'eux.

CHAPITRE 3

JEUX DE POUVOIR : LA *GAZETTE DE FRANCE* AU SERVICE DE LA RAISON D'ÉTAT

Dans la première moitié du XVII^e siècle, l'histoire du royaume de France est marquée par les conflits intérieurs et extérieurs. Elle est soumise à la fois aux soubresauts des conflits religieux de guerre de Trente Ans (1618-1648), et à un contexte intérieur tendu qu'incarne, par exemple, la guerre politique entre Louis XIII et la reine mère, Marie de Médicis, qui se résout avec l'exil de la seconde à la cour de Bruxelles, ou encore les révoltes religieuses des guerres de Rohan (1621-1629). Le parti dévot a connu également un essor dans la première partie du siècle. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une entité politique telle que l'entendrait la définition contemporaine du mot « parti ». Il s'agit plutôt d'une branche de croyants qui se regroupent contre les protestants et qui cherchent à influencer la politique de la monarchie. « [L]es dévots désignent au début du XVII^e siècle les héritiers de la Ligue [catholique], partisans d'une lutte sans merci contre les protestants, et d'une entente complète avec l'Espagne et le pape. »²⁸⁴ Dans les années 1620, les dévots qui se regroupent autour de la reine mère, Marie de Médicis, et entendent imposer une politique pro-espagnole, sont éliminées à la suite de la journée des Dupes (1630). Ces difficultés internes soldées, et après avoir soutenu les princes protestants dans le Saint-Empire en sous-main, la France déclare enfin la guerre au roi d'Espagne puis à l'empereur en mai 1635.

Le 14 mai 1643, la France connaît cependant un nouveau bouleversement avec le décès de Louis XIII. Bien que contestée par ses contemporains, Anne d'Autriche accède à la régence. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, ce changement de gouvernement n'eut pas de conséquence perceptible sur la *Gazette de France*. La vision

²⁸⁴ M. Cottret, « Dévotion, Dévots » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, op. cit., p.406.

de la monarchie proposée par le périodique n'évolue pas. Renaudot en reste le rédacteur et contribue même à légitimer la régente.

Toujours au service de la couronne de France, la *Gazette de France* s'engage à faire valoir la position royale comme étant la meilleure dans cette période trouble, dans le but de placer le périodique au service de la raison d'État. Alors que ce mode de gouvernement agit au service du bien commun du royaume tout en justifiant les entorses à la morale catholique, comment évolue la représentation des nobles ? La *Gazette* les utilise-t-elle pour légitimer les décisions de la couronne et, si oui, comment ? Quel comportement recommande-t-elle aux nobles ? Il s'agira donc d'éclairer ici la façon dont cette presse monarchique française est utilisée pour maintenir l'adhésion de la noblesse à la politique monarchique malgré l'extrême volatilité du contexte politique national et international.

De plus, l'observation des opinions véhiculées par la *Gazette* sur les grands événements politiques permet de constater le contrôle de l'information qui s'y joue. Dans cette entreprise, le remodelage des représentations ne se limite pas aux membres de la noblesse. Il s'étend également à la façon dont on représente les événements. Ainsi, ce chapitre présentera le regard de la *Gazette* sur les grands événements de la fin du règne de Louis XIII, des débats religieux au début de la régence d'Anne d'Autriche, en passant par la guerre de Trente Ans. En le mettant en parallèle avec les études historiques, il s'agira de dresser, d'identifier et d'analyser les représentations de ces événements et la manière dont la *Gazette* tente d'influencer les comportements des nobles dans cette période précise de crises monarchiques et militaires.

I. Les débats religieux : la question des dévots dans la France des années 1630

En constante confrontation avec les protestants, les dévots représentent un groupe d'influence important sous le règne de Louis XIII. Bien qu'il soit soutenu par la reine Marie de Médicis, la *Gazette de France* ne semble lui accorder qu'une importance relative. Il n'est d'ailleurs pas mentionné en tant que tel dans les nouvelles du périodique. Toutefois, en étudiant les représentations des nobles protestants du périodique, on peut tenter de déduire les modèles de comportements qui leur sont présentés.

La situation religieuse française : De Marie de Médicis à Richelieu

La régence de Marie de Médicis : D'origine florentine, Marie de Médicis est mariée à Henri IV de France en 1599, auquel elle donna six enfants. Catholique très pieuse, elle hérite de la régence lorsque Henri IV est assassiné en 1610. Elle exerça le pouvoir, jusqu'à la majorité de son fils, Louis XIII, en 1614. Sa régence est marquée par une grande proximité avec l'Espagne très catholique et la montée du parti dévot en France : politique qui inquiète fortement les huguenots.

Lorsque Marie de Médicis épouse le roi de France et s'installe à Paris, sa cour florentine l'accompagne. Cet entourage italien très catholique, dont les Concini²⁸⁵, encourage son rapprochement avec les dévots français. Ainsi, « [les dévots], [se] regroup[ent] autour de Marie de Médicis, [et] se [donnent] pour mission d'assurer le triomphe du catholicisme rénové par le concile de Trente et, à cet effet, d'aligner la politique de la France sur celle de la très catholique Espagne. »²⁸⁶ Ces influences mèneront d'ailleurs au double mariage de 1621 entre les deux couronnes. C'est ainsi

²⁸⁵ H. Duccini, *Concini : Grandeur et misère du favori de Marie de Médicis*, Albin Michel, Paris, 1991, 461p.

²⁸⁶ F. Hildesheimer, *Richelieu, op. cit.*, p.182.

que le futur Louis XIII épousa la princesse d'Espagne, Anne d'Autriche, et Élisabeth de France épousa le futur Philippe IV d'Espagne.

Le début de l'implication de Richelieu : Bien que dans une position religieuse d'importance, le cardinal de Richelieu ne fait pas partie des dévots. À l'opposé de l'implication de la reine mère, celle du cardinal ne cherche pas à se rapprocher des puissances catholiques. Bien que membre du clergé, le cardinal est avant tout le ministre royal de Louis XIII. Même s'il souhaite voir les croyants « égarés » revenir dans la voie de la foi catholique, son programme politique passe avant tout²⁸⁷. La question de l'appartenance religieuse devient secondaire, puisque le but était avant tout de protéger les intérêts du royaume de France.

Cette tolérance toute politique pour le protestantisme, creuse le conflit entre la France et l'Espagne au nom des intérêts supérieurs de la couronne : « S'il ménage l'autorité spirituelle du pape, puisqu'il est lui-même prince de l'Église, il insiste sur le respect dû à la souveraineté du roi et du royaume. »²⁸⁸ Cette politique passe donc à la fois par une soumission des protestants à l'intérieur du royaume par la persuasion²⁸⁹, bien qu'il n'exclue pas de prendre les armes contre les huguenots²⁹⁰ et par une stratégie d'alliances à l'échelle européenne, comme le témoigne le mariage d'Henriette de France avec le roi d'Angleterre, par exemple²⁹¹.

Cette conviction entre en corrélation avec le choix du cardinal d'utiliser la Gazette de Théophraste Renaudot comme périodique monarchique. Rappelons que Renaudot est né protestant, mais qu'il s'est, cependant, converti au catholicisme en 1625, en rentrant à Paris après avoir étudié la presse hollandaise. Il n'est remarqué par le cardinal de Richelieu qu'après la première publication de la *Gazette de France* en mai 1631. Bien que Renaudot ne soit ni un noble, ni même une personnalité politique importante,

²⁸⁷ Cf. supra, p.7-10.

²⁸⁸ L. Bély, *La France au XVII^e siècle, op. cit.*, p.185.

²⁸⁹ F. Hildesheimer, *Richelieu, op cit.*, p.137.

²⁹⁰ Comme lors du siège de La Rochelle en 1627-1628.

²⁹¹ Henriette de France étant la fille de Marie de Médicis et de Henri IV.

le choix du cardinal qui se porte sur un ancien protestant tombe sous le sens alors qu'il souhaite favoriser l'adhésion des protestants français à la politique monarchique.

Dès 1631, l'organe de presse au service du pouvoir modèle l'image d'un noble protestant se battant pour les intérêts de la couronne. L'appartenance nationale est présentée comme étant plus importante que l'appartenance religieuse en elle-même.

Les nouvelles religieuses : Un modèle de tolérance ?

Parmi les 1875 mentions de la *Gazette* retenues pour cette étude, seules 29 sont d'ordre religieux. Ces mentions concernent plutôt des preuves de piétés ou des présences de nobles – surtout des membres de la famille royale – dans des cérémonies religieuses. Comme mentionné, Renaudot n'y mentionne pas les activités des dévots. Ainsi, l'on peut se pencher sur les représentations des comportements des nobles protestants pour recomposer un modèle comportemental qui leur est proposé. Cependant, lorsque l'on observe les mentions directes de protestants, l'on n'en compte que 11. Elles n'appartiennent d'ailleurs pas toutes à la catégorie de la religion. Le tableau 3.1 présente la compilation des différents domaines de mentions de ces protestants :

Tableau 3.1 Présence des protestants dans les nouvelles de la *Gazette*

Type de nouvelles	Nombre de mentions
Religieuses	2
Politiques	8
Juridiques	1
Total	11

Tel que le montre le tableau, c'est dans des nouvelles d'ordre politique que se retrouvent davantage les mentions des nobles protestants. On ne remarque cependant qu'aucune de ces nouvelles ne mentionne directement la situation religieuse en France. Deux portraits se dégagent de ces nouvelles : celui des relations entre les protestants et les pouvoirs catholiques, la question des alliances politiques de la France et les équilibres catholiques-protestants en Europe. La *Gazette* propose aussi une

documentation des évolutions du contexte de la guerre, qui présente également une ligne de conduite particulière entre les deux appartenances religieuses. La *Gazette* est ainsi utilisée comme moyen de légitimation, par l'exemple, des comportements de la couronne envers les protestants en mettant en scène des nobles dans des situations de tolérances et d'alliances avec des protestants.

Relations de pouvoir entre protestants et catholiques : La *Gazette* ne prend pas directement parti dans ses nouvelles quant au conflit religieux. Cependant, une première catégorie fait état des relations politiques entre les deux appartenances religieuses, comme dans cet extrait de janvier 1635. Cette nouvelle annonce qu'à la fin de la Diète d'Edenbourg, l'empereur confirme la liberté de religion des protestants de Hongrie : « De Vienne, le 24. Janvier 1635. En la Diette d'Edenbourg, qui ne finira que dans trois semaines, l'Empereur a confirmé aux Protestans de Hongrie l'exercice libre de leur religion. »²⁹² L'on peut imaginer que si le gazetier prend le soin d'évoquer cette nouvelle, c'est qu'elle est susceptible d'appuyer la légitimité des décisions françaises quant à l'exercice de la tolérance religieuse envers les protestants sur son territoire auprès de son lectorat. Peut-être même, imaginait-il que ce type de nouvelle puisse convaincre les dévots de suivre l'exemple de l'empereur en démontrant que les décisions du roi de France n'étaient pas un phénomène isolé. Il s'agit de tenter de ramener les dévots à la cause de la monarchie française, en partageant des représentations favorables à cette tolérance.

L'état des alliances politiques : Le second portrait, celui l'état des alliances politiques de la France, tend à démontrer l'existence d'un équilibre entre les protestants et les catholiques à travers l'Europe. Ce modèle présente des alliances entre des princes catholiques et protestants, à l'image de ce que la France entreprend elle-même de son côté dans la guerre de Trente Ans. En juin 1635, la *Gazette* aborde une rencontre impliquant des ambassadeurs de Pologne et des princes protestants, renseignant ainsi

²⁹² T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.105.

le lectorat sur les alliances françaises nouées avec ces derniers. Ce type de comportement politique est justifié par les démonstrations de cet équilibre entre les deux appartenances religieuses. L'un des meilleurs exemples est celui d'octobre 1643 qui annonce la trêve entre les protestants et les catholiques en Irlande : « De Casshel en Irlande, le 20 Octobre 1643. En suite de la trêve arrestée entre les catholiques & les Protestans de ce Royaume, les premiers ont promis fournir volontairement au Roy d'Angleterre trois cens huit mille livres, une moitié en argent & l'autre en bœufs depuis l'aage de quatre ans jusques à dix. »²⁹³ Bien que cette nouvelle ait été publiée après le décès de Richelieu et de Louis XIII, elle illustre la ligne politique du cardinal, pour qui le respect du prince —et donc de la couronne— était plus important que l'appartenance religieuse. Cela démontre la continuité de la politique de Richelieu sous la régence d'Anne d'Autriche.

Le contexte de la guerre de Trente Ans : Au-delà de ces deux portraits, l'exploration des comportements des nobles dans les avancées de la Guerre peut également renseigner sur les comportements à adopter. Ainsi s'illustre par des nouvelles comme celle de décembre 1635 qui décrit une rencontre ayant lieu à Hambourg, symptôme du désir du Danemark et de ses alliés d'atteindre une paix générale entre les protestants et les catholiques du Saint-Empire : « De Leipzic, le 2. Decembre 1635. Le Roy de Dannemarc, les Ducs de Mecklebourg & les villes Anseatiques s'employent fort à faire une paix generals entre l'Empereur, la Suede & les Protestants. »²⁹⁴ Cette « paix générale », ou paix de Prague, avait pour but de ramener la paix entre l'Empire et ses opposants protestants —comme la Suède et le Danemark²⁹⁵. Pour la France, une paix entre ces puissances protestantes et l'Empire signifiait la perte de ses plus importants alliés. Ce type de nouvelle peut donc permettre

²⁹³ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... annee mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.1017.

²⁹⁴ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636, op. cit.*, p.6.

²⁹⁵ M. Wrede, « Chapitre 5 : Prague 1635 La paix avortée, la guerre revigorée », dans *La Guerre de Trente Ans : Le premier conflit européen*, Armand Colin, collection Cursus, Paris, 2021, p.125-133.

au lectorat noble de la *Gazette*, surtout ceux en territoire français, de se rallier à la couronne dans un moment d'instabilité avec ses propres alliances.

Lorsque l'on observe de plus près les nouvelles religieuses qui traitent des protestants, on remarque qu'elles portent davantage sur des sujets plus généraux. Elles mentionnent moins directement des nobles particuliers qu'elles traitent de questions plus larges comme des alliances formées au Moyen-Orient²⁹⁶ ou présentent des interrogations sur la situation religieuse en Angleterre²⁹⁷. Ce faisant, elles ne dessinent pas de comportement particulier.

Le dernier type de nouvelle est d'ordre juridique. En juillet 1635, le duc de Saxe Lauembourg est libéré après avoir été accusé de soutenir des protestants : « De Vienne, le 6. Juillet 1635. Le Duc François Albrecht de Saxe Lauembourg, qui estoit accusé d'estre du parti du feu Welstein, a esté mis en liberté & s'en retourne à Dresde. »²⁹⁸ Le duc en question est probablement l'un des descendants de François II de Saxe-Lauenbourg. Malheureusement, il ne semble pas y avoir plus d'information sur ce personnage. Néanmoins, il aurait été accusé de faire affaire avec le parti de Wallenstein, un homme de guerre au service de l'empereur. Congédié par ce dernier en 1629, puis réhabilité au sein de l'armée impériale en 1631, Wallenstein était un personnage dont se méfiait l'empereur, qui le croyait capable de renverser l'équilibre de l'Empire²⁹⁹. Après de sa nomination comme généralissime en 1632, Wallenstein força ses troupes « à lui prêter un serment de fidélité inconditionnel, sans aucune référence à l'empereur »³⁰⁰. Wallenstein a été assassiné en 1634, donc un an avant la publication de cette nouvelle. Étant donné le serment de fidélité des officiers pour l'ancien généralissime, l'on peut comprendre que l'empereur ait fait pourchasser ses troupes, puisqu'elles représentaient une menace pour la politique impériale. Cette nouvelle peut

²⁹⁶ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année 1631, op. cit.*, p.83.

²⁹⁷ *Ibid.*, p.154.

²⁹⁸ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.443.

²⁹⁹ M. Wrede, « Chapitre 5 : Prague 1635 La paix avortée, la guerre revigorée », *op.cit.*, p.89.

³⁰⁰ *Idem.*

être interprétée comme une façon pour le rédacteur de pointer du doigt, une nouvelle fois, le comportement de l'Empire quant à ses agissements envers les protestants et leurs alliés.

On remarque donc que lorsqu'il s'agit de traiter des conflits religieux, la *Gazette* présente un modèle de tolérance à l'égard des nobles, à condition toutefois qu'ils se plient à l'autorité de leur souverain. La tolérance conditionnelle est en effet le thème commun de toutes ces nouvelles. Considérant l'alliance politique de la France avec les « hérétiques protestants », il n'est pas surprenant que la *Gazette* ne pointe pas du doigt directement les protestants pour leur appartenance religieuse. Le mot « protestant » est d'ailleurs utilisé dans les nouvelles sans dimension péjorative ou méliorative particulière. Le traitement de l'actualité correspond ainsi à la ligne politique de Richelieu. En ne mentionnant pas les protestants français, la *Gazette* ne met pas en péril la cohabitation des deux religions sur le territoire français. Par contre, il met bien de l'avant que la politique de Louis XIII et Richelieu cherche à encourager une paix générale en Europe.

II. Les conflits militaires : Jeux de miroir entre alliés et opposants du roi de France

La politique étrangère de la France au cours de la période est gérée selon le programme de Richelieu, dont deux de ces trois axes concernent la politique interne et visent à ramener l'harmonie religieuse et sociale dans le royaume. Pour ce qui est de la situation de la France en Europe, depuis la mort de Henri IV, elle est plutôt effacée jusqu'à la déclaration de guerre contre l'Espagne puis contre le Saint-Empire en 1635, au contraire de celles des autres grandes puissances européennes. Cette absence s'explique par les guerres civiles qui sévissent à l'intérieur des frontières françaises. Avant et pendant la régence de Marie de Médicis (1610-1617), une succession de conflits interconfessionnels ont lieu en effet en France. À la révolte des malcontents (1574-1578) succèdent les guerres de Rohan (1621-1629). La seule politique extérieure

entreprise entre 1610 et 1624, année qui marque le retour de Richelieu dans le gouvernement, est une brève implication de la France en Valteline, un territoire italien (1620-1626), pour tenter de libérer l'Italie du Nord de l'emprise des Habsbourg d'Autriche. On compte également le renouvellement de l'alliance avec les Hollandais (1624).

Dès le retour de Richelieu au pouvoir, ses intentions européennes se précisent. Il s'agit de défaire l'emprise des Habsbourg. Cette dynastie qui domine une grande partie de l'Europe est issue de l'héritage massif de l'empire de Charles Quint. Au moment de son abdication en 1555, ses territoires englobaient le Saint-Empire-Romain-Germanique, le Royaume d'Espagne, les royaumes de Naples, Sicile et le duché de Milan. Il divise ce territoire entre l'Espagne et son Empire ultramarin, légué à son fils Philippe, l'Empire des Habsbourg d'Autriche, laissé à son frère Ferdinand. Vingt-cinq plus tard, en 1580, Philippe II d'Espagne met aussi la main sur l'immense empire portugais lors de l'union des couronnes. Au XVII^e siècle, bien que l'Espagne et l'Empire soient séparés, elles sont toujours entre les mains de Habsbourg. Philippe IV, Roi d'Espagne entre 1621 et 1665, et Ferdinand II, empereur du Saint-Empire entre 1619 et 1637, —puis son fils et successeur Ferdinand III— appartiennent tous les trois à la maison des Habsbourg. Considérant qu'ils soient tous de la même famille, Richelieu craint une réunification de leurs territoires, dont résulterait un encerclement de la France. Le cardinal veut donc revoir l'équilibre des pouvoirs en Europe entre les grandes dynasties européennes pour éviter le retour d'une hégémonie à l'image de celle de Charles Quint. D'ailleurs, ce projet politique avait été brièvement entrepris par Henri IV avant qu'il ne décède en 1610. Richelieu renoue donc directement avec d'anciennes politiques déjà entamées par le passé³⁰¹.

Si, jusqu'en 1635, le Royaume de France n'est pas directement impliqué dans les conflits de la guerre de Trente Ans, Richelieu met toutefois en place un véritable

³⁰¹ H. Duccini, *Histoire de la France au 17^e siècle*, op. cit., p.51.

réseau d'information par l'entremise des ambassadeurs. Envoyés dans les grandes cours d'Europe, ils ont la responsabilité d'y représenter la couronne de France, mais ils sont aussi les informateurs particuliers du cardinal³⁰². Le royaume commandite également les ennemis de l'Empire et de l'Espagne depuis 1625. C'est aux côtés d'eux que la France va prendre part au conflit.

Les articles de la *Gazette* présentent dès lors deux clans : les alliés et les ennemis de la France. Ils créent ainsi des modèles en miroir, qui tendent à se répondre, Renaudot diffuse des images totalement différentes de ces deux partis. De cette façon, la *Gazette* agit, à nouveau, tel un distributeur de l'honneur et des privilèges guerriers. De plus, dans un contexte où la France s'allie avec des princes protestants, le périodique est mis au service de la raison d'État afin de justifier ces alliances particulières.

Les alliés : De bons princes combattants et des figures de rédemption

En tant que périodique monarchique, la *Gazette* se doit de représenter les alliés de la France dans ce conflit européen. Elle présente ainsi 282 nouvelles militaires mettant en scène des alliés du royaume au cours des années 1635, 1636 et 1643. Dans cette compilation, l'année de 1631 n'a pas été retenue, puisque la France n'était pas encore directement impliquée dans le conflit. Pour chaque nouvelle, il peut y avoir la mention de plus d'un individu. Ainsi, une nouvelle peut présenter autant un ennemi qu'un allié de la France, ce qui fait en sorte que le total des nouvelles pour chacune des catégories n'est pas cumulatif.

Les principaux alliés de la France sont donc avant tout issus de royaumes protestants voulant mettre fin aux persécutions des catholiques à leur endroit dans le Saint-Empire et en Espagne. Cette stratégie qui paraît ironique considérant que la France est elle-même un royaume catholique, est ici mise de l'avant au nom de la raison d'État. Le tableau 3.2 présente les alliés les plus mentionnés dans la *Gazette* en 1635,

³⁰² F. Hildesheimer, *Richelieu, op. cit.*, p.269-270.

1636 et 1643. Seuls les 6 plus mentionnés seront présentés puisque l'on compte plus de 80 alliés différents à travers ces années de la *Gazette*.

Tableau 3.2 La visibilité des alliés de la France pendant la guerre de Trente Ans dans la *Gazette de France*

Nom	Nombre de mentions
Duc Bernard de Weimar	35
Duc George de Lunebourg	35
Prince d'Orange	33
Duc de Rohan	29
Duc de Parme	15
Roi de Danemark	13

Parmi ces alliés, on remarque qu'ils sont de provenances variées. Certains sont allemands, d'autres hollandais, français ou italiens. De ces données, l'on remarque, d'abord, qu'ils sont tous issus des plus hautes tranches de noblesses, soit des familles royales et de l'aristocratie. La France s'allie donc avec des princes protestant comme les ducs Bernard de Saxe-Weimar et Georges de Brunswick-Calenberg (duc de Brunswick-Lunebourg), le prince hollandais Frédéric-Henri d'Orange-Nassau (prince d'Orange), le roi Christian IV de Danemark et le duc Henri II de Rohan (duc de Rohan). On compte également parmi ses alliés des nobles catholiques comme Édouard 1^{er} Farnèse (duc de Parme).

Trois modèles semblent se dessiner à travers les mentions de ces princes : d'abord celui du prince capitaine, celui des princes administrateurs ensuite, et finalement la figure du prince réhabilité.

Le prince capitaine : Le prince menant ses troupes est le modèle le plus représenté parmi les alliés de la France. Tous les individus mentionnés dans le tableau 3.2 présentent des caractéristiques de ce modèle au travers de leur présence physique à la tête des troupes, de leur implication auprès de leurs armées et les victoires qu'ils remportent. Ce modèle est majoritairement utilisé pour représenter les nobles

provenant des territoires voisins de la France. Particulièrement pour ces princes protestants, qui représentent d'ailleurs la majorité de leurs alliés.

Parmi ces alliés, le duc de Weimar et celui de Lunebourg ont droit à des honneurs égaux dans la *Gazette*. Le duc de Saxe-Weimar espérait pouvoir gagner des territoires dans l'Alsace impériale, d'où son alliance avec le royaume de France. Il meurt en 1639, ce qui fait en sorte que les mentions le concernant ne sont tirées que de 1635 et 1636. Weimar est très impliqué auprès de ses troupes. Il se mesure d'ailleurs au duc Charles de Lorraine à deux occasions, mais mène surtout ses armées contre les impériaux. Il se joint d'ailleurs au cardinal de la Valette³⁰³, avec qui il partage ses exploits militaires. Ils entament ensemble la marche sur Francfort contre les troupes du roi de Hongrie en juillet 1635. Puis ils remportent une victoire sur la ville de Deux-Ponts qui est annoncée et décrite dans deux *Extraordinaires* consécutives publiées les 13 et 16 août 1635³⁰⁴. Ces mêmes thématiques sont également attribuées au duc de Brunswick-Lunebourg. Moins connu que son homologue de Saxe-Weimar, il se bat aux côtés des Suédois depuis 1631, avant le décès du roi Gustave Adolphe II donc ses prouesses militaires sont tout autant mentionnées que celles de l'autre duc. De son côté, le duc catholique de Parme est mentionné dans la *Gazette* dès sa déclaration de fidélité pour la couronne de France, en 1635. Des rappels fréquents de la fidélité de ces personnages sont effectués par le gazetier, afin de renforcer la légitimité de leurs alliances avec la couronne de France.

Si les trois premiers exemples s'appliquent surtout pour des membres de l'aristocratie, le rédacteur de la *Gazette* associe également ces caractéristiques aux souverains. Rival direct de l'Espagne très catholique, les Provinces-Unies souhaitent obtenir leur indépendance face au roi espagnol, ce qui explique l'alliance entre le prince d'Orange et le roi de France. Il s'agit, de plus, de la seule véritable alliance fiable que

³⁰³ Ce cardinal est mentionné 10 fois dans la *Gazette* en 1635 et 1636.

³⁰⁴ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635*, *op. cit.*, p.451-458.

possède la France sur le front espagnol³⁰⁵. Avec cet allié, Richelieu espère pouvoir mettre la main sur les Pays-Bas espagnols et ainsi les départager entre leurs deux territoires³⁰⁶. Les troupes des Provinces-Unies, contrairement aux alliés déjà mentionnés, combattent surtout les armées espagnoles. Dans toutes les nouvelles dans lesquelles le prince d'Orange est mentionné, il est toujours en compagnie de ses troupes. Il les mène directement ou rend visite aux autres camps où ses troupes sont postées. Parmi ses exploits, la *Gazette* raconte la façon dont, en 1635, le prince a dissuadé le Cardinal Infant, général des armées espagnoles, d'installer son camp d'hiver dans le duché de Juliers en le menaçant d'un blocus. Un peu plus tard, les troupes du prince d'Orange s'emparent de tous les forts espagnols entre Dusel et Betaw³⁰⁷.

Le prince administrateur : Parmi les alliés les plus mentionnés par la *Gazette*, c'est le roi de Danemark qui incarne le modèle du prince d'administrateur, celui qui gère non seulement son royaume, mais aussi ses troupes. Il n'est pas le seul à représenter ce modèle —puisque l'on compte également la couronne de Suède, bien que moins fréquemment (4). D'ailleurs, si la couronne de Suède gère ses troupes par l'entremise d'officiers, Christian IV de Danemark effectue directement les levées d'armées (6). Parmi ces nouvelles, l'une d'entre elles mentionne un mécontentement de la noblesse danoise. Il fait lever 4000 soldats et équipe 30 navires à l'épreuve des canons pour aller soutenir les armées suédoises à Hambourg et à Staden pour éviter de se faire prendre par surprise par leurs ennemis. Ce qui est intéressant, c'est de voir comment le roi gère la résistance nobiliaire à l'armement du pays : « De Hambourg, le 17. Mai 1636. La Noblesse de son país n'a pas voulu consentir à cet armement en Assemblée qu'il a fait tenir pour ce sujet dans la ville de Kiel : c'est pourquoi il en a publié une autre [levée] à Rensbourg. »³⁰⁸ Cet exemple démontre que malgré le

³⁰⁵ L. Bély, *La France au XVII^e siècle*, op. cit., p.299.

³⁰⁶ H. Duccini, *Histoire de la France au 17^e siècle*, op. cit., p.55.

³⁰⁷ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635*, op. cit., p.729.

³⁰⁸ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636*, op. cit., p.351.

mécontentement de la noblesse, le roi ne se laisse pas arrêter par leurs plaintes. Il redouble d'efforts pour démontrer que sa décision sera finale, peu importe ce que dit sa noblesse. Bien que ce soit un exemple externe à la France, cette situation démontre bien la grande importance du respect des décisions du prince en son royaume, tel qu'il était mis de l'avant dans les conflits religieux.

Le prince réhabilité : Dans le chapitre précédent, nous avons démontré la façon dont la *Gazette de France* servait à distribuer les honneurs. Dans la même idée, elle peut également permettre la réhabilitation d'un personnage par la glorification de ses actes par le périodique. Le duc Henri II de Rohan est un noble protestant reconnu pour avoir tenu tête à la couronne de France pendant les révoltes protestantes qui portent son nom (les guerres de Rohan 1621-1629). Rohan est cependant gracié par la couronne dès 1634, ce qui explique la façon dont il est représenté par le périodique. C'est-à-dire, comme un noble au service de la couronne française, fidèle et impliqué dans l'entreprise militaire française, bien qu'il soit protestant. En 1635, au début de la guerre de Trente Ans, Rohan est déployé par le roi dans la région italienne de Valteline, menacée d'invasion par les troupes espagnoles. Il commande plusieurs armées, jusqu'à sa mort en 1639. Malgré ses précédents différents avec la couronne, le duc de Rohan brille de par ses victoires devant les Espagnols, les Impériaux et surtout contre le duc Charles de Lorraine. Il reçoit le soutien d'autres nobles, comme le maréchal de la Force³⁰⁹, ce qui le montre comme un homme d'armes respectable et ses incursions militaires sont réussies. Entre 1635 et 1636, il participe à la fortification de trois villes et remporte cinq victoires sur les Espagnols et les Impériaux. Ce modèle peut aussi s'appliquer au prince Thomas de Savoie (7 en 1643), qui a combattu aux côtés du roi d'Espagne jusqu'en 1643, avant de se joindre à la couronne française.

Les opposants : Des contre-modèles incompetents et violents

³⁰⁹ Précédemment vice-roi de Navarre, le duc Jacques Nompar de Caumont est maréchal de France sous le règne de Louis XIII.

En plus de présenter les alliés de la France, le périodique mentionne également ses opposants. Dans les faits, l'empereur du Saint-Empire et le roi d'Espagne en sont les principaux. Parmi ses adversaires, on compte aussi les principautés de Bavière, la Saxe, bien que cette dernière s'oppose à l'Empire entre 1631 et 1636, et celle de Brandebourg ainsi que plusieurs princes italiens qui soutiennent l'Espagne, comme Thomas de Savoie, jusqu'en 1643, et Naples.

Pour la période de la guerre de Trente Ans, la *Gazette* présente 222 mentions d'opposants de la France à travers ses nouvelles militaires de 1635, 1636 et 1643. Cependant, considérant que près d'une centaine d'individus différents sont mentionnés, le tableau 3.3 ne s'intéressera qu'aux plus mentionnés d'entre eux.

Tableau 3.3 La visibilité des opposants de la France pendant la guerre de Trente Ans dans la *Gazette de France*

Nom	Nombre de mentions
Duc Charles de Lorraine	42
L'empereur	17
Comte de Mansfeld	12
Prince Thomas de Savoie	9
Comte général de Galas	8
Roi de Hongrie	8
Roi d'Espagne	8

À la lumière de ce tableau, on remarque tout de même près de deux fois plus de mentions pour l'empereur que pour le roi d'Espagne. Ce qui porterait à croire que la France serait davantage en conflit avec les Impériaux ou que l'empereur est plus systématiquement considéré comme un ennemi. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les incursions françaises contre l'Espagne étaient moins difficiles que celles faites vers l'Allemagne³¹⁰. Ainsi, en énonçant quelques victoires contre l'Espagne et en énonçant la vigueur des Français et de leurs alliés contre l'Empire, la *Gazette* contribue

³¹⁰ L. Bély, *La France au XVII^e siècle, op. cit.*, p.303.

à diffuser l'idée que les choses se portaient bien de ce côté-ci. Cependant, comme pour les alliés, ces opposants sont également menés par des nobles. En plus de l'empereur et du roi d'Espagne, on compte, parmi les plus mentionnés, le duc Charles IV de Lorraine (duc Charles), le comte Phillip von Mansfeld (comte de Mansfeld), le général comte Matthias de Galas, le roi de Hongrie et le prince Thomas de Savoie. Tout comme pour les alliés, deux modèles se dessinent à travers ces nouvelles. D'abord la *Gazette* présente les ennemis du roi comme de mauvais capitaines, puis comme des traîtres.

Contre modèle du prince bon capitaine : Si l'on présente les alliés français comme de bons combattants et surtout comme de bons meneurs d'hommes, la *Gazette* représente, au contraire, les opposants de façon opposée. Ainsi, les deux modèles s'affrontent et se répondent entre eux.

On associe ainsi la mauvaise gestion de ses troupes à ce modèle. En témoigne l'exemple des troupes du duc Charles de Lorraine prises par la famine en février 1635, genre de nouvelle qui n'est jamais publié pour des alliés de la France : « De Zurich, le 26. Février 1635. Le Duc Charles grandement pressé de la famine a demandé des vivres à ceux [les troupes] de Basle, qui l'avans nettement refusé [...]. »³¹¹ Face à la situation, le duc de Lorraine demande l'assistance du bourgmestre de Bâle. Les Suisses étant des alliés du roi de France, cette aide lui est refusée. Un peu plus loin dans la nouvelle, le rédacteur explique que les Cantons demandent au duc d'acheter les denrées et qu'elles ne lui seront pas offertes. Le duc Charles aurait rebroussé chemin pour rejoindre les troupes impériales postées sur la frontière de l'Alsace.

Parmi ces comportements que le gazetier dénonce, la violence injuste des ennemis de la couronne est ainsi régulièrement soulignée. Elle l'est d'ailleurs surtout dans les batailles ou à l'occasion des levées de troupes. Le comte Phillip von Mansfeld, ancien général de l'armée de Suède ayant décidé de combattre pour la cause habsbourgeoise dès 1633, est la cible des dénonciations en juillet 1635. Il dirige alors le siège de la ville

³¹¹ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635, op. cit.*, p.134-135.

de Mayence, en juillet 1635 : « De Francfort, le 25. Juillet 1635. La ville de Mayence se défend aussi bravement contre le Comte de Masfeld qui la tient toujours assiégée : les ennemis qui estoient desja entrez dans la ville en ayans esté repoussez avec perte en la faveur du fort [de Mayence]. »³¹² On mentionne ici la bravoure des habitants de la ville assiégée qui, en français d'ancien régime, fait part du courage honnête³¹³. Il s'agit d'un terme que l'on associe souvent aux chevaliers, ce qui renforce davantage cet esprit de combattre pour sa nation. En termes de guerre, le mot « brave » est associé à : « Intrepide, qui affronte les perils : & on dit absolument. C'est un brave, pour dire, c'est un homme courageux, déterminé. »³¹⁴ Le parti pris du rédacteur est évident. Ce qui désigne Mansfeld comme l'ennemi qui affronte injustement de pauvres gens. La même situation du comte de Galas, nommé général pour les armées de l'empereur dès 1631, répond également à cet usage rhétorique de la bravoure³¹⁵.

Établi pour éviter de perdre des alliés, ce contre-modèle présente également les ennemis de la France comme des gens indignes de confiance. Lors de la signature de la paix de Prague, à laquelle participe le comte de Galas, la *Gazette* rapporte que ses armées doivent quitter Mayence, que les barons de Lumpurg « ayans à suspecte les trop grandes promesses de Galas »³¹⁶. On le présente comme une personne indigne de confiance et l'on se doute que le comte général ne retirera pas ses troupes de façon permanente.

Prince traître : À l'opposé du prince réhabilité présenté plus haut, les princes français soutenant les ennemis du royaume apparaissent comme des traîtres. Si la catégorie du mauvais capitaine englobait tous les noms cités dans le tableau 3.3, ce contre-modèle s'applique tout particulièrement au duc Charles IV de Lorraine. Dans

³¹² T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635*, op. cit., p.469-470.

³¹³ A. Furetière, « Bravement » dans *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*.

³¹⁴ *Idem*.

³¹⁵ H. Drévilion, « “Publier nos playes et valeurs” », op. cit., p.299.

³¹⁶ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1635*, op. cit., p.417.

les conflits religieux, les ducs de Lorraine se sont toujours présentés comme étant des champions du catholicisme, ayant même combattu à la tête de la ligue catholique durant les guerres de religion.

Au moment du début de la guerre de Trente Ans, la région de la Lorraine est française. Cependant, son duc en est également l'un des plus fervents opposants politiques de Richelieu, aux côtés de Gaston d'Orléans³¹⁷. Après une succession de traités restrictifs avec la Lorraine, cette dernière est complètement occupée par les troupes françaises dès 1632. En 1633, le duc quitte complètement son duché, dont la charge revient à son frère pour se mettre au service de l'empereur³¹⁸. Souhaitant l'indépendance de son duché vis-à-vis à la France, Charles IV de Lorraine combat les troupes de Louis XIII pendant toute la période de la guerre. Le duc Charles est mentionné dans plusieurs contextes différents : il se bat contre les ducs de Rohan (4) ou de Saxe-Weimar (1), il combat les armées suédoises et mène les troupes de l'empereur ou celles du duc de Bavière. Alors que le duc de Rohan est présenté comme l'archétype du prince rebelle rentré dans le rang, le duc de Lorraine incarne désormais seul la figure du traître.

Le périodique le dépeint comme un individu infréquentable, en mettant en lumière les nombreux sièges³¹⁹ qu'il entreprend ainsi que ses collaborations avec des ennemis de la France —comme le duc de Bavière (5), le général de Galas³²⁰ (4), l'empereur (1), le roi de Hongrie (1) et le comte général Ottavio Piccolomini³²¹ (1). Son association avec le général Galas, en octobre 1635, est particulièrement symptomatique par ce qu'elle associe les figures du mauvais capitaine et du traître dans un seul événement : « De Mets, le 18 Octobre 1635. Le General Galas partit hier dans ses quartiers sur la

³¹⁷ L. Bély, *La France au XVII^e siècle, op. cit.*, p.297.

³¹⁸ *Ibid.*, p.298.

³¹⁹ Le duc Charles mène des sièges contre les villes de Colmar (juillet 1635), Mirecourt (août 1635), Maestric (mai 1636), Liège (juin 1636) et la prise de Aschenssenbourg est fait en son nom (1643).

³²⁰ Général des armées impériales.

³²¹ Général de Wallenstein qui combat aux côtés des troupes impériales.

Sare pour se joindre au Duc Charles ; qui a pareillement abandonné le sien, ayant mis le feu dans son camp. » Le fait que l'on utilise le mot « abandonné » en parlant du départ du duc de Lorraine de son camp souligne le manque de soin que porte le duc à ses troupes. Abandon, au XVII^e siècle, est utilisé de façon très péjorative « Mépris, délaissement de quelque chose. »³²² La *Gazette* dépeint donc d'autant plus le duc Charles comme un mauvais général d'armée, que l'on précise qu'il a lui-même mis le feu à ses quartiers. Cette tactique de guerre destinée à tout détruire avant l'arrivée des ennemis afin d'éviter la récupération des équipements souligne la rapidité avec laquelle ses troupes ont dû fuir³²³. Si, sans aucun doute, les troupes du roi de France empruntaient également cette tactique, à aucun moment, la *Gazette* n'en fait mention. L'association de ces comportements au prince qui a trahi son roi et qui se dresse désormais comme un ennemi de la couronne est lourde de sens.

L'utilisation de la *Gazette de France* pour justifier des comportements de la monarchie n'est pas seulement perceptible dans les nouvelles religieuses ou militaires. Le périodique est également mobilisé dans le cas du changement de gouvernement que représente le début de la régence de la reine Anne d'Autriche.

III. La fin du règne de Louis XIII : La régence de la reine Anne d'Autriche

Les périodes de régence ne sont pas particulières à l'Ancien Régime. En effet, les régences pratiquées par des reines sont un phénomène qui marque la monarchie française depuis la période médiévale. Elles sont des moments de transition politique entre le décès du souverain et la pratique des fonctions de son successeur. Lorsque le roi est trop jeune —ou mineur— lors du décès de son successeur, on place le gouvernement monarchique entre les mains d'un régent. Il s'agit donc d'un individu nommé par le défunt monarque avant son décès, pour assurer la tenue du gouvernement

³²² A. Furetière, « Abandon » dans *Dictionnaire universel, op. cit.*

³²³ B. Deruelle, « 1. Une révolution militaire des Temps modernes? » dans *Histoire militaire de la France : I. Des Mérovingiens au Second Empire* de Hervé Drévilion et Olivier Wievorka (dir.), Éditions Perrin, Paris, 2018, p.160.

en attendant la majorité du prochain roi. Ce rôle peut être endossé par la femme du roi, son frère, ou encore sa fille ou son gendre dans certains cas. Cette pratique politique remonte, en France, depuis le haut Moyen-Âge (entre l'an 476 et l'an 1000)³²⁴.

Malgré tout, les régences les plus connues —surtout à cause de la littérature romantique— ont eu lieu au cours de la période moderne, comme Catherine de Médicis, la veuve de Henri II, Marie de Médicis, celle de Henri IV, et celle d'Anne d'Autriche, la veuve de Louis XIII³²⁵.

Un modèle féminin : Anne d'Autriche, de bru à régente

Pour comprendre la controverse qui entoure l'épouse de Louis XIII, il faut avant tout la remettre dans son contexte. Anne d'Autriche est une princesse espagnole, fille du roi Philippe III d'Espagne. Dans la volonté de sceller de la double alliance entre la France et l'Espagne un double mariage princier a été mis en place par Marie de Médicis et le roi d'Espagne. Anne d'Autriche a été promise au futur Louis XIII et son frère, le futur Philippe IV, à la princesse Élisabeth de France. Anne épouse donc le dauphin de France à la fin de l'année 1615 et devient la nouvelle reine de France et de Navarre. Elle ne portera cependant pas le titre tout de suite, puisqu'il est jalousement monopolisé par Marie de Médicis, qui régent le royaume en tant que reine mère malgré la majorité de son fils³²⁶. Ce n'est qu'en 1617, lorsque la reine mère est renvoyée par le roi qu'Anne d'Autriche occupe finalement le rôle de reine de France.

Pendant le règne de Louis XIII, la reine n'attire pas beaucoup l'attention positive. On sait, entre autres, qu'elle est méprisée par la reine mère à cause de son incapacité à donner des héritiers au roi. Cela prendra vingt-deux ans pour qu'elle mette au monde le futur Louis XIV. De plus, elle est une princesse catholique de la lignée des Habsbourg, ce qui lui attire la méfiance de Richelieu, qui souhaitait réduire l'influence

³²⁴ J. Barbey, « Régence, Régences » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p.1065.

³²⁵ La régence de Catherine de Médicis s'étend de 1560 à 1563, celle de Marie de Médicis de 1610 à 1614 et Anne d'Autriche assure la régence de France entre 1643 jusqu'en 1651.

³²⁶ Majorité qui a été proclamée en 1615 alors que Louis XIII a 14 ans.

de cette dynastie sur l'Europe. Sans compter sa grande proximité avec la famille royale d'Espagne, de qui elle reste très proche. Les projets politiques de Richelieu réduisant à néant les tentatives de Marie de Médicis de ramener la paix dans la chrétienté³²⁷. Les origines espagnoles d'Anne d'Autriche en font également une figure de proue du parti dévot, surtout après la mort de Marie de Médicis en 1642.

La macule sur l'image de la femme de Louis XIII n'est pas seulement liée à son incapacité à enfanter et à ses origines espagnoles. Anne d'Autriche se retrouve impliquée également dans des scandales politiques et d'abord, dans celui qui implique le comte de Buckingham³²⁸, un noble protestant de la cour d'Angleterre. Il n'existe que peu de documentation de l'époque sur cette possible liaison. On sait seulement que le comte aurait eu beaucoup d'admiration pour elle et qu'il aurait même déclaré vouloir « lui voler un baiser »³²⁹. Néanmoins, il ne semble pas y avoir eu de suite et Anne d'Autriche n'aurait pas entretenu de liaison avec ce noble. Ensuite, la reine voit dévoiler, en 1637, l'entretien d'une correspondance cachée avec son frère, Philippe IV, désormais roi d'Espagne. Alors que ce royaume fait partie des ennemis les plus anciens de la France et que depuis 1635, elle est directement en conflit avec la couronne d'Espagne. Cette proximité va à l'encontre des politiques anti-habsbourgeoises mises en place par le cardinal-ministre de Richelieu et attise les suspicions de trahison. C'est la naissance de son premier enfant qui vaudra à Anne le pardon du roi en 1638.

Cette ambiguïté de la figure d'Anne d'Autriche tout au long du règne de son mari s'incarne également dans le testament politique de Louis XIII, rédigé peu avant sa mort. Après son décès en 1642, le roi de France règne seul avec les successeurs de son ancien ministre. Avant de mourir, le roi de France établit le conseil de régence, qui

³²⁷ M-C. Vignal Souleyreau, Marie-Catherine, *Anne d'Autriche : La jeunesse d'une souveraine, Biographie*, Flammarion, Paris, 2006, p.127.

³²⁸ Aussi traduit « comte de Bouquincan ».

³²⁹ P. Delorme, *Anne d'Autriche : Épouse de Louis XIII, mère de Louis XIV*, Pygmalion Gérard Watelet, Paris, 1999, p.101.

assurera le gouvernement en attendant la majorité du futur roi. Louis XIV n'a alors que cinq ans. Ce conseil est constitué de la reine, Anne d'Autriche, du frère de Louis XIII, Gaston duc d'Orléans, du cousin de Louis XIII, Henri de Condé, ainsi que des ministres de Richelieu, dont fait partie le cardinal de Mazarin. La composition de ce conseil révèle la méfiance que le roi entretenait envers sa femme, son frère et son cousin avant son décès³³⁰. Bien qu'il s'agisse des dernières volontés du roi, le Parlement refuse de mettre en place ce conseil, propulsant Anne d'Autriche comme seule régente officielle du royaume, jusqu'à la majorité du nouveau roi.

La figure d'Anne d'Autriche est donc un sujet plutôt délicat dans la France du début des années 1640. Son implication dans des scandales, ses origines et le contexte de sa régence font d'elle une femme contestée. Malgré tout, la *Gazette* continue de la présenter comme une figure monarchique positive et surtout contribue à sa légitimation.

Le rôle de la *Gazette* dans la légitimation d'Anne d'Autriche

Malgré le changement de gouvernement, la *Gazette* conserve le rôle politique qu'elle avait acquis lors du règne de Louis XIII. Renaudot en est d'ailleurs toujours le rédacteur, un poste qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1653. Avec l'arrivée d'Anne d'Autriche à la régence, le nombre de ses mentions dans les nouvelles augmente. Pourtant, leur portée politique se retrouve inchangée. On aborde les mêmes thèmes, on rend légitimes les mêmes comportements et on continue de mettre de l'avant les personnalités royales. Au contraire d'autres femmes au cours de la période, Anne d'Autriche n'est jamais présentée négativement dans les nouvelles qui sont publiées en 1631, 1635, 1636 et 1643.

Anne d'Autriche comme épouse royale : L'annonce du décès du roi Louis XIII est publiée le 16 mai 1643, deux jours après la date qu'on lui attribue habituellement. Dans

³³⁰ F. Cosandey, *La reine de France, op. cit.*, p.316.

le numéro de 1643, 23 nouvelles font état des activités d'Anne d'Autriche. Avant le 16 mai 1643, elle n'en fait l'objet que d'une seule. Il s'agit d'une nouvelle datant du mois de mars de la même année, rapportant la présence du roi dans une grande messe célébrée par l'évêque de Meaux, premier aumônier du roi :

De Saint Germain en Laye, le 27. Mars 1643. La Reine communia aussi le mesme jour : Mais si je marquois tous ses actes de piété singuliere (en pouvant aussi véritablement dire autant du Roy) vous ne verriez aucune feste ni Dimanche, voir aucun jour qui ne sust signalé par les saintes devotions de cette incomparable Princesse : dont la vie exemplaire se peut proposer pour règle aux plus austères religions.³³¹

En mars 1643, le roi se remet d'une maladie dont on fait état dans les publications précédentes. Même si Louis XIII est présenté en bonne santé, la présence de la reine à cet événement et la célébration de sa piété n'est pas un détail anodin. Le roi se fait vieillissant —il est alors âgé de 42 ans— et sa santé n'est plus aussi bonne. Si Renaudot mentionne néanmoins sa femme, c'est probablement parce que, étant donné la santé faiblissante du roi et le jeune âge du dauphin, la régence paraît comme la probabilité la plus réaliste.

Ce type de nouvelle n'est pas particulier à l'année 1643. Depuis 1635 et 1636, du moins dans notre échantillon, la reine reçoit de nombreuses mentions positives qui glorifient sa personne. Si cela peut paraître surprenant, lorsque l'on considère à quel point Anne d'Autriche était peu appréciée des grandes figures politiques de l'époque, il faut rappeler que l'image que la *Gazette* donne d'elle est d'abord celle des reines et des femmes de l'Ancien Régime. Gardées loin de la pratique du pouvoir dans leur rôle d'épouse royale, les reines sont représentées comme disciplinées et fidèles au roi divin et montrent ainsi l'exemple au reste de la noblesse et de la population, en renforçant le caractère légitime de la personne du roi³³². Bien que cette image soit à nuancer, puisque la reine occupe également un rôle maternel qui doit savoir néanmoins alterner entre

³³¹ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... annee mil six cens quarante-trois*, op. cit., p.260.

³³² F. Cosandey, *Le rang*, op. cit., p.422.

l'éducation des enfants et la reprise des rôles politiques en l'absence de son mari. Cependant, Anne d'Autriche n'a pas d'enfant avant 1638 et toutes ses fausses couches datent d'avant le début de la *Gazette*³³³. C'est donc plutôt le modèle de reine comme extension de la personne du roi, comme symbole de stabilité auprès de ce roi que la *Gazette* la présente.

C'est ce que démontre l'exemple de la présence de la reine dans les parties de chasse avec le roi. En 1636, Renaudot la présente dans une grandeur et avec un respect frappant pour une femme aussi controversée : « De Paris, le 21. Juin 1636. Ces jours passez, leurs Majestez prirent de grands divertissemens à la chasse : où la Reine paroist comme une Diane au milieu de ses nymphes. »³³⁴ Ici, l'on fait un parallèle avec la reine entourée de ses dames de compagnie et la déesse Diane et les nymphes. Cette comparaison avec la déesse antique de la chasse, n'est pas anodine³³⁵. On montre la reine dans une grandeur digne d'une déesse antique. Comme on l'aurait fait avec la figure du roi, elle se retrouve au-dessus des autres individus de son royaume. Il ne s'agit pas de la seule mention de la présence d'Anne d'Autriche lors des parties de chasse du roi (5). Cependant, c'est la seule qui représente ainsi la reine aux côtés de son mari. Il s'agit peut-être d'une question de contexte, alors que la France est en guerre avec l'Espagne. Cela peut expliquer un besoin de réhabilitation d'une figure d'origine espagnole, en légitimant son rôle de reine française ou encore pour détourner l'attention des entreprises militaires françaises qui se soldent surtout par des échecs.

L'épouse de Louis XIII est la femme la plus mentionnée dans la *Gazette* pour les années étudiées (50). Malgré les controverses qui marquent sa vie, le périodique présente le couple royal sous son meilleur jour. Contrairement à la reine d'Angleterre attaquée par les parlementaires – une nouvelle dont fait part la *Gazette*³³⁶ –, la reine de

³³³ Elles auraient eu lieu en 1622, 1626, 1628 et 1630 selon la biographie de R Kleinman (trad.de A. Ciechanoska), *Anne d'Autriche*, Fayard, Paris, 1993, p.420-421.

³³⁴ T. Renaudot, *Recueil de toutes les Gazettes... année 1636*, op. cit., p.372.

³³⁵ Ou Artémis, déesse grecque de la chasse.

³³⁶ Cf. supra, p.55.

France est, quant à elle, toujours placée après du roi telle une figure de stabilité. Cette figure féminine de la fidélité, de la patrimonialité et de la stabilité est une image que l'on associe traditionnellement à la reine. Lors de l'union entre le roi et la reine, cette dernière quitte totalement ses anciennes origines pour se consacrer au royaume de son mari³³⁷. Dans un contexte de renforcement de l'absolutisme, la reine apparaît donc représentée comme étant un pilier de la société française, qui incarne un exemple de la fidélité complète au reste de la société, et aux nobles en particulier.

En effet, la concentration du pouvoir sur la personne du roi conduit à écarter l'épouse royale de la scène politique. Mais dans le même temps, l'association des personnes royales en une seule identité opérante que la reine est comprise dans le personnage masculin et traitée à l'égal du roi puisqu'en parlant de lui, les auteurs parlent d'elle aussi.³³⁸

Comme le démontre cet extrait issu de la thèse de Fanny Cosandey, la figure de la reine de France, dans ce régime absolutiste, est l'extension de la personne du roi. Par conséquent, malgré la controverse, Renaudot se doit de la présenter comme l'égale du roi. Ce qui explique pourquoi la *Gazette* ne représente jamais la reine de façon négative. Le rédacteur se devait de présenter la monarchie comme un organe fort capable de rallier la noblesse.

Anne d'Autriche comme régente de France : Ce rôle d'extension du roi continue d'être diffusé par la *Gazette* au cours de la régence d'Anne d'Autriche. Après le décès de Louis XIII, les mentions de la reine se font de plus en plus nombreuses. Nous l'avons vu, son arrivée à la régence ne faisait pas l'unanimité. Elle se retrouve seule à la tête du conseil de régence, grâce à la volonté du Parlement qui avait éloigné Gaston d'Orléans et Henri de Condé, deux parents du défunt roi. Néanmoins, lorsque l'on mentionne la reine régente après la mort du souverain, elle est rarement seule. Lors de l'annonce du décès du roi, elle est présentée en présence seulement de ses enfants, le roi Louis XIV et le duc d'Anjou :

³³⁷ F. Cosandey, *La reine de France, op. cit.*, p.65.

³³⁸ *Ibid.*, p.259.

De Paris, le 16. May 1643. En attendant que vous appreniez par la feuille cy jointe le detail de la signalée perte que la France, voire toute la Chrestienté a soufferte le 14 de ce mois, par le decez de nostre grand & victorieux Monarque Louis treizième, je vous marquerai seulement ici les grandes & inconsolables affictions de nostre incomparable Reine Régente du Royaume pendant la minorité du Roy Louïs XIV, que cette vertüeuse Reine amena hier de S. Germain en cette ville, avec Monsieur le Duc d'Anjou son frère, hors des portes [...].³³⁹

À compter de ce moment, la reine est légitimée par la *Gazette*, qui continue dans cette lignée jusqu'à la fin de cette année de publication. Cette fois, les valeurs attribuées à Anne d'Autriche sont celles de reine mère et régente plutôt que celles de reine et épouse. Elle devient alors l'image de la stabilité monarchique, pendant une période de faiblesse pour le roi mineur. En tant que régente, la reine se doit de supporter la monarchie et le système dynastique en attendant le retour d'une monarchie plus forte, qui sera illustrée par la majorité de son fils³⁴⁰. Les autres vertus accordées à la reine régente sont celles de la maternité. La reine paraît à travers l'association de son rôle politique avec celui de son fils, le jeune roi mineur. Ainsi, on met de l'avant la prise de décision de la reine au nom de son fils, dont elle tire sa légitimité. L'image du couple royal passe donc de l'unité entre le roi et la reine, sa femme, pour passer à celle entre le roi et la reine, sa mère. C'est ce que l'on observe dans la *Gazette* lorsque le Parlement se rencontre pour la première fois après la mort du roi. Le 18 mai 1643, le jeune roi, la reine et le duc d'Orléans se présentent tous les trois devant le conseil. La *Gazette* le démontre bien, c'est le roi qui déclare la reine comme la seule régnante jusqu'à la majorité de Louis XIV. Gaston d'Orléans est reclus au rôle de lieutenant général dans les provinces sous l'autorité de la reine. Cette décision est justifiée —par Renaudot— par le fait que la reine peut choisir des personnes d'expériences pour l'assister dans son règne en attendant la majorité du roi³⁴¹.

³³⁹ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes et Nouvelles, Tant Ordinaire que Extraordinaires, et autres relations des choses avenues toutes l'annee mil six cens quarante-trois*, p.400.

³⁴⁰ F. Cosandey, « "La blancheur de nos lys" », *op. cit.*, p.392-393.

³⁴¹ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... annee mil six cens quarante-trois*, *op. cit.*, p.450-451.

Les activités de la reine régente : La reine de France est mentionnée dans 6 nouvelles sociales, 7 politiques, 2 judiciaires, 3 militaires et 3 religieuses. Parmi ces nouvelles, elle pratique 5 nominations de charges —militaires et administratives.

Dans les 23 nouvelles qui font part des activités de la reine en 1643, 13 d'entre elles la présente comme pratiquant le pouvoir dans la solitude. Ses actions sont surtout d'ordre politique (6) et social (5). Deux concernent des aspects militaires. Les nouvelles politiques concernent des nominations de charges (3), des audiences (2) ou des décisions politiques (1), qui sont des activités associées au roi lors du règne de Louis XIII. En juillet 1643, par exemple, Renaudot la présente recevant des témoignages de fidélités des corps politiques du royaume. Bien qu'il s'agisse de la tradition, au cours de laquelle le changement de pouvoir permet un renouvellement du contrat social entre la couronne et ses subordonnés, on observe qu'Anne d'Autriche s'y trouve représentée seule, sans la personne de son fils. :

De Paris, le 18 Juillet 1643. La Reine est incessamment occupée à recevoir les complimens & les tesmoignages de l'entière obéissance de toutes les Cours, Villes, Corps & Communautez de ce Royaume. Dans lesquelles actions le Roy ne tenant rien de l'impatience familière à son aage, [...] & leur laisse une satisfaction incroyable : journallement accreuë par l'exemple d'une si vertueuse Mere [...].³⁴²

Bien que la présence du roi soit mentionnée, on comprend que c'est la régente qui reçoit les témoignages en question. En plus de la représenter comme la tête du gouvernement, Anne d'Autriche devient également un modèle de gouvernement pour le jeune roi. On la présente dans toute sa grandeur et dans toute sa puissance, en montrant qu'elle est acceptée par ses sujets.

De la même façon, les deux nouvelles militaires affichent la régente comme responsable des armées royales, une responsabilité qui est habituellement attribuée au roi de France. Cependant, elle occupe ce rôle de façon différente en déléguant et en

³⁴² T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... annee mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.612.

dirigeant les troupes de loin. Au cours des années précédentes, la *Gazette* présentait tout de même des nouvelles documentant les différents départs du monarque vers les champs de bataille.

Tel qu'il fut discuté dans un précédent chapitre, le rôle militaire des reines se limite le plus souvent à une implication à l'arrière³⁴³. Ce qui explique que le 2 août 1643, la reine de France décide de nommer le prince Thomas de Savoie à la tête des armées françaises en Italie³⁴⁴. La duchesse de Savoie est régente de son duché, à cette époque, en attendant la majorité de son propre successeur. De plus, elle est la sœur de Louis XIII, Christine de France. Le prince Thomas est son beau-frère et est déjà responsable des armées de la Savoie. Ces armées sont d'ailleurs en poste à Villeneuve d'Ast, qui fut assiégée par les troupes savoyardes. Après la capitulation de la ville, la reine est en attente des nouvelles de cette victoire. D'ailleurs, cette prise est une réussite pour la reine, puisque sa décision de faire commander ses troupes par le prince Thomas porte ses fruits :

De Paris, le 22 Aoust 1643, La Reine ayant n'aguères receu la nouvelle de la prise de Villeneuve d'Ast par les troupes de Madame de Savoye commandées par le Marquis Ville Général de sa cavalerie : de laquelle place les ennemis sortirent le 2 de ce mois [...] apporta une satisfaction à sa Majesté d'autant plus grande, que cette prise a esté favorisée par l'avancement de l'armée du Roy commandée par le Prince Thomas.³⁴⁵

La *Gazette* témoigne donc de la compétence de la reine à gérer les affaires militaires.

Socialement, en 1643, les nouvelles qui mentionnent Anne d'Autriche rejoignent celles qui avaient été publiées avant la mort du roi, qui caractérisaient la reine dans son rôle de compagne royale. La *Gazette* rappelle, la grande piété d'Anne d'Autriche au travers de ses déplacements dans des lieux religieux (2)³⁴⁶, des condoléances qu'elle reçoit à la suite du décès du roi (1) ou de la consolation qu'elle

³⁴³ Cf. supra, p.54-55.

³⁴⁴ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... année mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.695.

³⁴⁵ *Idib.*, p.720.

³⁴⁶ Dans ces nouvelles, il s'agit de sa présence à la messe du dimanche dans les deux cas.

apporte à la maréchale de Guéribant après le décès de son propre mari (1). Cela démontre une continuité dans son rôle de femme, bien qu'elle régente désormais le royaume.

La reine est également représentée auprès d'autres figures politiques importantes pour renforcer sa légitimité (9). En plus du roi de France Louis XIV (6), on compte aussi le duc d'Orléans (2), le duc d'Anjou (1) et Henri de Condé (1). Évidemment, la présence de Louis XIV est primordiale dans la *Gazette*. Même si Anne d'Autriche est la régente, c'est au nom de son fils qu'elle exerce le pouvoir. Pour asseoir la légitimité de la régente, elle a besoin d'appuis concrets. La présence du roi, malgré son jeune âge, est évidemment un gage d'accomplissement de son devoir³⁴⁷. Le roi apparaît surtout dans des événements sociaux, plutôt que politiques. Il accompagne la reine dans ses déplacements (3), assiste à des événements sociaux avec sa mère (2) et prend une décision juridique sous le conseil de la reine et du duc d'Orléans (1). Dans cette situation, la présence du roi permet de légitimer de la décision, de façon à la rendre incontestable. Cette décision est celle de l'arrestation du duc de Beaufort. Ce dernier étant accusé de conspirer contre la couronne. Comme pour beaucoup de nouvelles, Renaudot assure qu'il suivra l'affaire pour en donner plus de détail, ce qui n'arrive malheureusement pas dans la *Gazette* en 1643, du moins :

De Paris, le 5 septembre 1643. Le Mercredy deuxiesme de ce mois, le Roi, par l'avis de la Reine Régente sa mere, de Monseigneur le Duc d'Orleans & du Prince de Condé, fit arrester le Duc de Beaufort pour des considérations importantes à son service. Le temps m'en descouvrira les particularitez : donc je vous donneray part.³⁴⁸

Cette arrestation du duc de Beaufort peut être interprétée comme un avertissement de la part du périodique. De ce qu'en dit la nouvelle, les raisons de son arrestation seraient « des considérations importantes à son service ». Le duc de Beaufort est le cousin germain de Louis XIV, puisqu'il est un petit-fils de Henri IV. Son arrestation par le roi,

³⁴⁷ F. Cosandey, *La reine de France, op. cit.*, p.307.

³⁴⁸ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... annee mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.776.

malgré son statut, est une mise en garde pour les nobles qui chercheraient à aller à l'encontre du roi et de la reine. Ce qui démontre aux nobles que leurs actions contre la couronne ne seront pas tolérées, quel que soit leur nom ou leur titre.

Cette dernière nouvelle est très représentative de la façon dont on utilise les figures du duc d'Orléans et du prince de Condé. Ils sont, tous les deux, mentionnés seulement deux fois dans les nouvelles Ordinaires de 1643, cette nouvelle ainsi que celle présentant la première réunion du Parlement après le décès de Louis XIII. Considérant qu'ils devaient faire partie du conseil de régence mis en place par le précédent roi avant sa mort, ils sont des figures importantes de la politique de l'époque. Surtout comme ils font partie de la famille de Louis XIII, ils sont des « princes de sang », ce qui fait d'eux deux prétendants au trône et à la régence de France. De plus, ils sont français, ce qu'Anne d'Autriche n'est pas. Néanmoins, c'est elle que l'on met de l'avant comme étant la principale figure d'autorité politique et modèle pour le prochain roi.

Les recommandations de la *Gazette* pour les nobles

À la lumière de tous ces exemples de légitimation de la figure de la reine Anne d'Autriche à travers la *Gazette*, que peut-on conclure sur les recommandations du périodique pour les nobles ? Toujours avec le but de soutenir la monarchie française, la *Gazette* tente de rallier les nobles derrière la figure de la reine. Une régence étant un moment de faiblesse pour la couronne, il devient primordial pour le périodique d'éviter le plus possible la grogne des grands. Surtout après la première Fronde ayant eu lieu sous la régence de Marie de Médicis, le périodique veut montrer le meilleur d'Anne d'Autriche.

D'abord, dès le début de la régence, la *Gazette* publie une longue nouvelle lors de la première réunion du Parlement, après la mort du roi. Dans cet article du 29 mai 1643, la reine s'y rend en la compagnie du jeune roi et du duc d'Orléans. Cependant, c'est le roi qui déclare Anne d'Autriche seule régente de la France :

De Meudon, le 29 May 1643, [...] [L]e 18 assisté leurs Majestez au Parlement ; auquel le Roy déclara la Reine Régente en France, pour avoir soin de son éducation, & l'administration absoluë, libre et entière de son Royaume pendant sa minorité, établit Modit Seigneur le Duc d'Orléans son oncle Lieutenant général de toutes les provinces dudit Rouaume sous l'autorité de la Reine, & sous la mesme autorité Chef de ses Conseils, & en son absence son Cousin le Prince de Condé premier Prince de Sang : demeurant au pouvoir de la Reine de faire choix de personnes de probité & expérience [...].³⁴⁹

Le fait que le roi lui-même, malgré son jeune âge, mette le pouvoir entre les mains de la reine lors de son lit de justice n'est pas anodin. Même s'il est évident qu'il n'a pas pris la décision seul, le symbole est ce qui ressort de cette nouvelle. Symboliquement, le roi donne la responsabilité du royaume à sa mère en la plaçant au-dessus des deux princes de sang, que sont le duc d'Orléans et le prince de Condé. Ainsi, Renaudot démontre que la reine est suffisamment outillée pour choisir ses propres alliés politiques, sans pourtant extraire totalement les deux parents de Louis XIII du pouvoir. Ce que l'on recommande donc aux nobles c'est de suivre les politiques et d'accepter la prise de pouvoir par la reine, puisqu'elle est choisie par le roi. Leur fidélité lui est due, comme elle agit au nom de la personne du roi.

Cette fidélité est fortement recommandée aux nobles par d'autres nouvelles. Dès le début de la régence, Anne d'Autriche reçoit des demandes d'audiences de la part des cours et des nobles de ses provinces. La nouvelle du 18 juillet, mentionnée plus haut, n'est pas la seule à en faire mention. Si ces membres de la noblesse française se montrent satisfaits de la régence de la reine, il en va de même pour des ambassadeurs étrangers qui se présentent à Paris à la fin du mois d'octobre. Les ambassadeurs en question ne sont pas nommés, mais ils se montrent également satisfaits de leur entrevue avec la reine :

De Paris, le 31. Octobre 1643. La Reine a pareillement donné audience ces jours passez à plusieurs Ambassadeurs et Résidés : Tous lesquels en sont sortis avec grande satisfaction de Sa Majesté : qui les a sollicitez,

³⁴⁹ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... annee mil six cens quarante-trois*, op. cit., p.450-451.

comme elle a fait par lettres avec les autres Princes et Estats, de contribuer ce qu'ils pourront à l'avancement d'une paix générale.³⁵⁰

Les nobles ont donc toutes les raisons de se rallier à la reine et à sa ligne politique, puisqu'elle continue dans la lignée de Richelieu de ramener la paix générale. De plus, si les ambassadeurs et les autres figures politiques sont alliés de la reine, il ne resterait plus personne pour commanditer les révoltes nobiliaires. Les nobles ont donc tout intérêt à supporter la régence de la reine.

La situation interne et externe de la France au cours du règne de Louis XIII est marquée par de nombreux conflits et soubresauts. Entre la gestion des conflits religieux à l'intérieur de ses frontières, son positionnement dans la guerre de Trente Ans et la mise en place de la régence après la mort de Louis XIII qui force la monarchie à devoir rallier les puissances nobiliaires à sa cause. Afin d'éviter les contestations, la couronne française se cache derrière l'utilisation de la raison d'État pour justifier ses entorses aux traditions religieuses et sociales, au profit du bien-être du royaume. D'un côté, il faut limiter les prises de bec entre protestants et huguenots à l'intérieur de ses frontières en justifiant sa tolérance envers les hérétiques, d'autre part, il faut justifier ses alliances politiques et militaires avec des protestants pour affronter l'ennemi catholique que représente les Habsbourg et finalement, il faut renforcer la légitimation du choix d'Anne d'Autriche comme régente, à la place du duc d'Orléans ou du prince de Condé.

Dans un tel contexte, la *Gazette de France* se met au service de l'État pour diriger les représentations des grands dans ses nouvelles. À travers différents modèles sociaux, militaires et politiques d'obéissance, Renaudot place des modèles de conduites afin de montrer l'exemple aux grands nobles de France, afin de soutenir les politiques françaises. L'utilisation de la *Gazette* au nom de la raison d'État est l'image même d'un organe de presse aux mains du pouvoir. Malgré son désir de neutralité d'opinion, elle partage tout de même des images spécifiques des personnages ou des événements de

³⁵⁰ T. Renaudot, *Recueil des Gazettes... annee mil six cens quarante-trois, op. cit.*, p.936.

son époque. Ce contrôle de la presse par l'État permet de représenter les figures politiques et les événements d'une façon particulière, favorable à la couronne.

CONCLUSION

Alors que la montée de l'absolutisme marque la France du XVII^e siècle, l'association entre le cardinal de Richelieu et Théophraste Renaudot dans la publication et la diffusion de la *Gazette de France* change les relations de pouvoir entre la couronne et ses subordonnés. Dès 1631, ce nouveau périodique présente des *Nouvelles Ordinaires* dans lesquelles les nobles sont mis à l'honneur. Des nouvelles qui sont autant de moyens mis en œuvre pour diffuser des modèles de conduites nobiliaires qui contribuent à la domestication de la noblesse ou, du moins, à la tentative de la domestiquer. Après les manifestations de mécontentement du début du siècle, lors de la régence de Marie de Médicis³⁵¹ ou dans les soulèvements contre la figure de Richelieu³⁵², il devient nécessaire de les rallier à la couronne. Pour mieux cerner cette instrumentalisation de la presse d'information dans sa première décennie d'existence, il fallait établir les différents modèles promus par le périodique dans cette période de superposition entre le règne de Louis XIII et les débuts de la *Gazette* de Renaudot.

L'étude de ces modèles selon le degré de noblesses a montré que la *Gazette* hiérarchise les différentes catégories selon un ordre conforme à celui proposé par le système féodal. Elle rend à chacun son rang et sa fonction sociale, ainsi, les membres des familles royales assument des rôles de prédominance politique, sociale et militaire. Ils occupent les rôles d'administrateurs. Les aristocrates, eux, sont majoritairement représentés dans les positions de commandement militaire. Ce sont eux qui mènent les troupes pour leurs souverains et qui remportent les victoires sur les champs de bataille au nom du roi. Finalement, les membres des petites et moyennes noblesses occupent des rôles de subalternes, toujours soumises aux plus hautes classes nobiliaires.

Les rôles sociaux ne sont pas définis d'ailleurs uniquement pour la noblesse masculine. De leur côté, les femmes sont décrites dans des rôles sociaux qui leur sont

³⁵¹ La Guerre de la mère et du fils entre 1619 et 1621.

³⁵² Menées par des nobles comme Henri II de Montmorency en 1630 puis Louis de Bourbon, comte de Soissons en 1634.

traditionnellement attribués, et notamment la maternité. Surtout concentré sur les femmes des familles royales, comme les reines, l'on remarque toutefois une évolution des rôles féminins tout au long du règne de Louis XIII. Si en 1631 Renaudot s'intéresse plus particulièrement à la reine mère, Marie de Médicis, la manière dont il peint les femmes connaît une ouverture sociale par la suite. Cette ouverture implique également un élargissement des fonctions qui sont les leurs et qui s'étendent désormais dans les domaines politiques et militaires. Le contexte trouble des années 1630 est propice à la croissance de la place qui est leur est accordée dans le périodique. Malgré les structures sociales qui les cantonnent en dehors des sphères traditionnellement masculines, les femmes représentent un élément important —et surtout incontournable— du système monarchique, notamment de par leur proximité avec la personne du roi.

Malgré le manque de sources en rapport avec les pratiques d'écritures, cette étude a tout de même permis d'avancer des explications sur la prédominance de la présence de l'aristocratie dans la *Gazette*. Ses articles s'adressent d'abord à un lectorat d'aristocrates lettrés et présents à la cour du roi de France. C'est lui que le rédacteur du périodique cherche à influencer dans ses nouvelles. Cela explique la mince présence des membres des moyennes et basses noblesses dans les nouvelles de notre corpus. Malgré cette absence, cependant, Renaudot accorde une certaine importance aux comportements exceptionnels, accomplis à la guerre ou à la cour, et qui permettent de louer la fidélité pour la France. Ainsi, il espère rallier les plus hauts nobles malgré les transformations des pratiques du pouvoir, en présentant des manifestations exemplaires de fidélité à la couronne.

Les représentations nobiliaires, véhiculées par la presse de Renaudot, sont également liées au modèle chevaleresque de la période précédente. Hérité du Moyen-Âge, il est ancré dans l'identité nobiliaire lors de l'Ancien Régime. Cependant, la monarchie, à travers son périodique, valorise toujours les valeurs et comportements chevaleresques. Toutefois, plutôt que de concentrer la notion de service autour des seigneurs provinciaux, la *Gazette* le détourne vers la personne du roi ainsi que de la

protection du royaume de France. Ainsi, ce sont les « bons comportements » —soit les victoires— au combat qui sont mis de l'avant dans les nouvelles. De plus, les rappels fréquents de fidélités des alliés de la France permettent la légitimation des capitaines étrangers. La *Gazette* relève ainsi les mérites et distribue les récompenses et tente de redéfinir un honneur qui se veut « externe » à la couronne.

En plus de la promotion des comportements guerriers, la *Gazette* propose des modèles alternatifs à la noblesse de robe et à la noblesse courtisane. Cependant, la multiplication des modèles entretient également la concurrence entre ces noblesses, et particulièrement entre la noblesse militaire et la noblesse administrative. De cette façon, la couronne réutilise les valeurs et comportements promus par le modèle chevaleresque pour les réattribuer aux milieux politiques³⁵³. L'adaptation de ce modèle cherche à légitimer l'existence et l'influence des nobles administratifs et ainsi à diminuer la grogne entre les deux noblesses. La *Gazette* présente pourtant des figures nobles effectuant des actions ou pratiquant des activités associées à plus d'un modèle, gommant ainsi l'aspect antimonique de ces représentations.

On remarque, par ailleurs, que l'instrumentalisation de l'information devient un moyen pour la monarchie de légitimer les modèles de société afin de les faire correspondre à un imaginaire absolutiste dans lequel le roi se retrouve au sommet de la pyramide sociale. En présentant la monarchie comme le détenteur ultime des récompenses et des privilèges, la *Gazette* fait de la figure du roi un être au-dessus du reste de la société. Renaudot contribue donc à l'essor d'un cérémonial autour de la personne de Louis XIII qui lui est propre et qui légitime sa figure de toute-puissance. Dans ce modèle, cependant, le roi nécessite toujours le soutien de la noblesse pour conserver son aspect exceptionnel ainsi que pour maintenir l'ordre et éviter les révoltes. La légitimation de ces trois modèles —noblesse d'épée, noblesse de robe et noblesse de cour— permet l'instauration d'un modèle général de fidélité nobiliaire envers le roi.

³⁵³ J-M. Châtelain, « *Heros togatus* », *op. cit.*, p.268.

Dans le contexte européen trouble des années 1630, la *Gazette* contribue également à rallier les nobles à la cause du roi dans des situations politiques ou militaires précises. Le périodique est utilisé pour justifier les décisions politiques et militaires prises par la couronne, sous la bannière de la raison d'État. Pour ce qui est de la question religieuse, Renaudot discute cependant très peu de la présence des protestants dans ses nouvelles et pas du tout des dévots qui forment pourtant un groupe d'influence important. Les nouvelles de la *Gazette* prônent plutôt un modèle de tolérance entre les confessions chrétiennes. De cette façon, la monarchie comptait non seulement légitimer sa propre tolérance, mais illustre également sa volonté de reconverter les hérétiques protestants par la persuasion politique.

Elle légitime par ailleurs ses alliances envers les princes protestants d'Allemagne pendant la guerre de Trente Ans. La *Gazette* présente donc aussi ses alliés et ses opposants comme autant de modèles et de contre-modèles qui se confrontent et se répondent. Elle propose ainsi des modèles de droitures pour les alliés français, peu importe leur appartenance religieuse : les princes capitaines, administrateurs ou réhabilités. Ils incarnent de bons comportements à la guerre, gagnent des batailles sur le front et font preuve de fidélités sans faille pour la couronne de France. Pour les ennemis, la *Gazette* propose plutôt un contre-modèle violent et désorganisé dans lequel s'incarne également la figure du traître. À travers ces modèles, le périodique réhabilite la personne du duc de Rohan, ancien révolté protestant, et met les lecteurs en garde contre le duc de Lorraine, Français et chrétien, allié du Saint-Empire.

Cette volonté constante de légitimer la politique de la couronne se manifeste également en la figure d'Anne d'Autriche, régente après le décès de Louis XIII. Afin d'éviter de nouveaux soulèvements et surtout pour protéger la monarchie, Renaudot met la *Gazette* au service de l'image de régente. Elle est présentée comme une femme dévouée pour la politique française et surtout comme pratiquant le pouvoir pour son fils, Louis XIV, plutôt que pour elle-même. Le périodique glorifie sa figure afin de conserver l'équilibre monarchique depuis sa fondation en 1631. En tant que reine, et

surtout en tant que femme du roi, Anne d'Autriche représente l'incarnation de la fidélité pour la couronne. En l'absence de son mari, la reine est donc désormais associée à son fils et représente toujours l'extension de la personne du roi. Choisie par le Parlement pour exercer le pouvoir, la *Gazette* recommande la fidélité des nobles pour la reine.

L'étude des représentations nobiliaires dans la *Gazette de France* n'est pourtant que l'un des nombreux aspects de ce premier périodique d'État. Considérant l'absence de travaux sur son contenu, cette source possède un potentiel immense pour l'étude du contrôle de l'information par la monarchie lors de l'Ancien Régime, et plus particulièrement sous le règne de Louis XIII. Dans cette étude, seules quelques années furent dépouillées en raison du très grand nombre d'articles publiés. Une étude plus approfondie du règne de Louis XIII pourrait certainement être effectuée afin d'affiner nos connaissances de cette source selon d'autres perspectives comme celle de l'événementielle ou de la microhistoire. Néanmoins, la présente recherche introduit l'importance de ce périodique dans le processus plus général et qui s'affirme sous le règne de Louis XIV, celui la domestication de la noblesse.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées :

Furetière, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts.*

Renaudot, Théophraste, *Recueil des Gazettes de l'année 1631*, 166p.

Renaudot, Théophraste, *Recueil de toutes les Gazettes, Nouvelles ordinaires & extraordinaires & autres relations contenant le récit remarquables, avenues tant en ce Royaume qu'es pays estrangers, dont les nouvelles nous sont venues toute l'année 1635*, 742p.

Renaudot, Théophraste, *Recueil de toutes les Gazettes, Nouvelles ordinaires & extraordinaires & autres relations contenant le récit remarquables, avenues tant en ce Royaume qu'es pays estrangers, dont les nouvelles nous sont venues toute l'année 1636*, 836p.

Renaudot, Théophraste, *Recueil des Gazettes et Nouvelles, Tant Ordinaire que Extraordinaires, et autres relations des choses avenues toutes l'annee mil six cens quarante-trois*, 1016p.

De La Chesnaye Des Bois, Aubert et François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 2.* 512p.

De La Chesnaye Des Bois, Aubert et François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 5.* 504p.

Castiglione, Baldassar, *Le livre du courtisan*, Alain Pons (trad), GF Flammarion, Paris, 1991, 405p.

Ouvrages de références :

Albert, Pierre, *Histoire de la presse*, Presses Universitaires de France, Paris, 2018, 128p.

Bély Lucien, *La France moderne 1498-1789*, Presses Universitaires de France, Paris, 2013, 720p.

Bély Lucien, *La France au XVII^e siècle*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009, 864p.

- Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Presses Universitaires de France, Paris, 2018, 1384p.
- Bourquin, Laurent, *La noblesse dans la France moderne (XVI^e - XVIII^e siècles)*, Éditions Belin, 2002, 263p.
- Constant, Jean-Marie, *La noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Hachette, Paris, 1994, 256p.
- Duby, Georges, CHEVALERIE dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne], < <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/chevalerie/> >
- Duccini, Hélène, *Histoire de la France au 17^e siècle*, Armand Colin, Paris, 2002, 191p.
- Jettot, Stéphane et Ruggiu, François-Joseph, *L'Angleterre à l'époque moderne : Des Tudors aux derniers Stuarts*, Armand Colin, Malakoff, 2017, 271p.
- Sgard, Jean (dir), *Dictionnaire des Journalistes : 1600-1789*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1976, 380p.
- Sgard, Jean (dir), *Dictionnaire des Journaux : 1600-1789*, Universitas, Paris, 1991, 1209p.

Ouvrages et articles spécialisés :

- Bély, Lucien, « VI. La guerre et l'opinion publique dans les temps modernes » dans *L'Arrière* de Jean Baechler et Frédéric Ramel (dir), Hermann, Paris, 2017, p.83-96.
- Bély, Lucien, Daniel Roche (et coll), *L'opinion publique en Europe (1600-1800)*, PUPS, Paris, 2011, 184p.
- Billacois, François, « La Crise de la Noblesse Européenne (1550-1650) : une mise au point », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 23, n° 2, 1976, p.258-277.
- Billacois, François, *Le duel dans la société française des XVI^e et XVII^e siècles : Essai de psychologie historique*, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, Paris, 1986, 539p.
- Brétéché, Marion, *Les compagnons de Mercure : Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Champ Vallon, Ceyzérieu, 2015, 353p.

- Chartier, Roger, « Le monde comme représentation », *Annales, Économies, sociétés, civilisations*, 44^e année, n° 6, 1989, p.1505-1520.
- Châtelain, Jean-Marc, « *Heros togatus* : culture cicéronienne et gloire de la robe dans la France d'Henri IV », *Journal des savants*, 3, 1991, p.263-287.
- Constant, Jean-Marie, *La noblesse en liberté : XVI^e-XVII^e siècles*, Presses Universitaire de Rennes, Rennes, 2015, 302p.
- Constant, Jean-Marie, *Nobles et Paysans en Beauce : Aux XVI^eme et XVII^eme siècles*, Thèse de Ph.D. (histoire), Université de Paris IV, 1981, 598p.
- Cosandey, Fanny et Robert Descimon, *L'absolutisme en France : histoire et historiographie*, Éditions du Seuil, Paris, 2002, 316p.
- Cosandey, Fanny, « “La blancheur de nos lys” La reine de France au cœur de l'État royal », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 44-3, juillet-septembre 1997, p.387-403.
- Cosandey, Fanny, « De lance en quenouille : la place de la reine dans l'État moderne (14^e-17^e siècles) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, numéro 4, juillet août 1997, p.799-820.
- Cosandey, Fanny, « Instituer la toute-puissance ? Les rapports d'autorité dans la France d'Ancien Régime », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, numéro 17, novembre 2009, p.39-54.
- Cosandey, Fanny, *La reine de France : Symbole et pouvoir*, Gallimard, Paris, 2000, 414p.
- Cosandey, Fanny, *Le rang : Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Gallimard, Paris, 2016, 491p.
- Crouzet, Denis, « Recherches sur la crise de l'aristocratie en France au XVI^e siècle ; les dettes de la Maison de Navers », *Histoire, économie & société*, vol° 1, numéro 1, 1982, p.7-50.
- Delorme, Philippe, *Anne d'Autriche : Épouse de Louis XIII, mère de Louis XIV*, Pygmalion Gérard Watelet, Paris, 1999, 325p.
- Delorme, Philippe, *Marie de Médicis*, Pygmalion Gérard Watelet, Paris, 1998, 321p.
- Deruelle, Benjamin, « 1. Une révolution militaire des Temps modernes ? » dans *Histoire militaire de la France : I. Des Mérovingiens au Second Empire* de Hervé Drévilion et Olivier Wievorka (dir.), Éditions Perrin, Paris, 2018, p.157-194.

- Deruelle, Benjamin, « 3. Vers l'armée nouvelle : aux origines de l'armée moderne (1450-1520) » dans *Histoire militaire de la France : I. Des Mérovingiens au Second Empire* de Hervé Dréville et Olivier Wievorka (dir.), Éditions Perrin, Paris, 2018, p.219-242.
- Deruelle, Benjamin, « 5. La difficile réduction de l'armée à la raison militaire (1590-1650) » dans *Histoire militaire de la France : I. Des Mérovingiens au Second Empire* de Hervé Dréville et Olivier Wievorka (dir.), Éditions Perrin, Paris, 2018, p.277-303.
- Deruelle, Benjamin, *De papier, de fer et de sang : Chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca 1460 - ca 1620)*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2015, 670p.
- Dosquet, Émilie, « “We Have Been Informed that the French Are Carrying Desolation Everywhere” : The “Desolation of the Palatinate” as European News Event in Print », dans Raymond Joad et Moxham Noah (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2016, p. 641-674.
- Dosquet, Emilie, *Le feu et l'encre : La « désolation du Palatinat » Guerre et information politique dans l'Europe de Louis XIV*, Ph.D (Histoire), Université Paris 1 — Panthéon-Sorbonne, 2017, 937p.
- Dréville, Hervé, « “Publier nos playes et valeurs”. Le fait d'armes et sa notoriété pendant la guerre de Trente ans (1635-1648) », dans Josette Pontet, Michel Figeac et Marie Boisson (dir.), *La noblesse de la fin du XVI^e au début du XX^e siècle, un modèle social ?*, Anglet, Atlantica, 2002, volume 1, p. 289-308.
- Dréville, Hervé, « L'héroïsme à l'épreuve de l'absolutisme. L'exemple du maréchal de Gassion (1609-1647) », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol° 15, numéro 58, 2002, p.15-38.
- Dréville, Hervé, « Qu'est-ce que l'honneur ? », *Inflexion*, vol° 27, numéro 3, 2014, p.17-30.
- Dréville, Hervé, *L'impôt du Sang : Le métier des armes sous Louis XIV*, Tallandier, Paris, 2005, 526p.
- Dréville, Hervé, *Les rois absolus 1629-1715*, Belin, Paris, 2011, 631p.
- Duccini, Hélène, *Concini : Grandeur et misère du favori de Marie de Médicis*, Albin Michel, Paris, 1991, 461p.
- Duccini, Hélène, *Faire voir, faire croire : L'opinion publique sous Louis XIII*, Champ Vallon, Mayenne, 2003, 534p.

- Dumont, François, « Royauté Française et Monarchie absolue au XII^e siècle », *XVII^e siècle : bulletin de la Société d'étude du XVII^e siècle*, numéro 58-59, 1963, p.3-29.
- Eisenstein, Elizabeth Lewisohn, *The Printing Revolution in Early Modern Europe*, Cambridge University Press, New York, 2012 (second edition), 384p.
- Elias, Norbert, *La société de cour*, Flammarion, Paris, 1985 (or. 1969), 330p.
- Feyel, Gilles, *L'annonce et la nouvelle : La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Voltaire Foundation, Oxford, 2000, 1387p.
- Flori, Jean, *La chevalerie*, Éditions Jean-Paul Gisserot, Quintin, 1998, 128p.
- Fogel, Michèle, *Les cérémonies de l'informations*, Fayard, Paris, 1989, 498p.
- Foucault, Michel, *Surveiller et Punir*, Gallimard, Paris, 1975, 362p.
- Garin, Eugenio (dir.), *L'homme de la Renaissance*, Le Seuil, Paris, 1990, 390p.
- Garin, Eugenio et Peter Burke, *L'homme de la Renaissance*, Le Seuil, Paris, 1990, 390p.
- Ginzburg, Carlo, « Représentation : le mot, l'idée, la chose », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol^o46, n^o 6, p.1219-1234.
- Godelier, Maurice, « La Part idéale du réel. Essai sur l'idéologie », *L'Homme*, 1978, tome 18, n^o 3-4, p.155-188.
- Habermas, Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997 (2e édition) 1993, 324p.
- Haddad, Elie, « Noblesse d'épée, noblesse de robe : espaces sociaux et frontières idéologiques », *L'Atelier Bis - Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations*, 21 BIS, 2020, < <https://journals.openedition.org/acrh/10746> > [en ligne] (consulté le 19 juin 2022)
- Haffemayer, Stéphane, « Information et Espace Public : La Presse Périodique en France au XVII^e siècle », *Revue de synthèse*, 5^e série, 2005, p.109-137.
- Haffemayer, Stéphane, « Transferts culturels dans la presse européenne au XVII^e siècle », *Le Temps des Médias*, no^o11, 2008, p.25-43.
- Haffemayer, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle : La Gazette de Renaudot 1647 à 1663*, Honoré Champion Éditeur, Paris, 2002, 834p.

- Haffemeyer, Stéphane, « Les gazettes de l’Ancien Régime. Approche quantitative pour l’analyse d’un “espace de l’information” », *Histoire & Mesure*, vol. 12, no°1, 1997, p.69-91.
- Hildesheimer, Françoise, *Richelieu*, Flammarion, Paris, 2004, 590p.
- Jouanna, Arlette, « Recherche sur la notion d’honneur au XVI^e siècle », *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, vol° 15, n° 4, 1968, p.597-623.
- Jouanna, Arlette, *Le devoir de révolte : La noblesse française et la gestation de l’État moderne (1559-1661)*, Fayard, Paris, 1989, 504p.
- Jouanna, Arlette, *Le pouvoir absolu : Naissance de l’imaginaire politique de la royauté*, Éditions Gallimard, Paris, 2013, 429p.
- Jouanna, Arlette, *Le prince absolu : Apogée et déclin de l’imaginaire monarchique*, Gallimard, Paris, 2014, 328p.
- Jouhaud, Christian, « Imprimer l’événement. La Rochelle à Paris » dans *Les usages de l’imprimé (XV^e – XIX^e siècles)* de Roger Chartier (dir.), Fayard, Paris, 1987, p.381-431.
- Jouhaud, Christian, « Les libelles en France dans le premier XVII^e siècle : lecteurs, auteurs, commanditaires, historiens », *Dix-septième siècle*, 49/195, 1997, p. 203-217.
- Jouhaud, Christian, *La main de Richelieu : Ou le pouvoir du cardinal*, Éditions Gallimard, Paris, 1991, 185p.
- Jouhaud, Christian, *Richelieu et l’écriture du pouvoir : Autour de la journée des Dupes*, Éditions Gallimard, 2015, 340p.
- Kantorowicz, Ernst Hartwig, *Mourir pour la patrie : et autres textes*, Presses universitaires de France, Paris, 1984, 141p.
- Kleinman, Ruth (trad. par Ania Ciechanowska), *Anne d’Autriche*, Fayard, Paris, 1993, 605p.
- Le Roux, Nicolas, *La faveur du roi : Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547- vers 1589)*, Champ Vallon, Seyssel, 2000, 806p.
- Le Roux, Nicolas, *Le Roi, la Cour, l’État : De la Renaissance à l’Absolutisme*, Champ Vallon, Seyssel, 2013, 394p.

- Legay, Marie-Laure, « L'invention de la décentralisation. Noblesse et pouvoirs intermédiaires en France et en Europe XVII-XIX^e siècles », *Parliaments, Estates and Representation*, vol°27, numéro 1, janvier 2007, p.10-17.
- Lynn II, John A., *Women, Armies, and Warfare in Early Modern Europe*, Cambridge University Press, New York, 2008, 239p.
- Martignon, Maxime, *Publier le lointain à l'époque de Louis XIV : réseaux savants, activité politique et pratiques d'écriture (France, 1670-1720)*, Université Paris Gustave Eiffel (UGE), novembre 2020.
- Martin, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société : À Paris au XVII^e siècle Tome 1*, Droz, Genève, 1999, 551p.
- Martin, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société : À Paris au XVII^e siècle Tome 2*, Droz, Genève, 1999, 1091p.
- Méthivier, Hubert, *Le siècle de Louis XIII*, Presses universitaires de France, Paris, 1987, 127p.
- Moureau, François, « Informer et diffuser la pensée dans la France du dernier siècle de l'Ancien Régime » *Lumen*, Vol. 28, 2009, p.29-50.
- Mousnier, Roland, *La vénalité des officiers : Sous Henri IV et Louis XIII*, Presses Universitaires de France, Paris 1971, 724p.
- Nassiet, Michel, « La noblesse en France au XVI^e siècle, d'après l'arrière-ban », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 26, 1999, p.86-116.
- Pinsard, Nicolas et Yamina Tadjeddine, « L'Édit de la Paulette 1604 : La marchandisation des finances royales », *Revue d'économie financière*, n° 135, 2019, p.273-280.
- Pitt-Rivers, Julian, « La maladie de l'honneur » dans M. Gautheron (dir.), *L'honneur. Image de soi ou don de soi : une image équivoque*, Paris, Autrement, 1991, p.20-36.
- Poirrier, Philippe (dir.), *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Société Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 2008, 198p.
- Schalk, Ellery, « The Appearance and Reality of Nobility in France during the Wars of Religion: An Example of How Collective Attitudes Can Change », *The Journal of Modern History*, vol°48, numéro 1, 1976, p.19-31.

- Schalk, Ellery, *From Valor to Pedigree: Ideas of Nobility in France in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Princeton University Press, Princeton, 1986, 261p.
- Seguin, Jean-Pierre, « L'information en France avant le Périodique : 500 canards imprimés entre 1529 et 1631 », *Arts et traditions populaires*, n° 1, 11^e année, janvier-mars 1963, p.20-32.
- Sgard, Jean et Michel Gilot et ass., « Le journaliste masqué : Personnages et formes personnelles » dans *Le Journalisme d'Ancien Régime* de Pierre Rétat (dir), Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1982, p.285-314.
- Thireau, Jean-Louis, « L'absolutisme a-t-il existé ? », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, numéro 6, 1997, p.291-309.
- Vignal Souleyreau, Marie-Catherine, *Anne d'Autriche : La jeunesse d'une souveraine, Biographie*, Flammarion, Paris, 2006, 213p.
- Wrede, Martin, *La Guerre de Trente Ans : Le premier conflit européen*, Armand Colin, collection Cursus, Paris, 2021, 272p.